

Doing Research au

BÉNIN

RAPPORT PAYS

Mars 2026



Doing Research au **BÉNIN**

RAPPORT PAYS

Mars 2026

AVERTISSEMENT :

Ce rapport est le résultat d'une extension multi-pays de l'initiative mondiale Doing Research en Afrique francophone, généreusement financée par le ministère des Finances de la France, à travers l'Agence Française de Développement, dans le cadre du Pôle Clermontois de Développement International. Doing Research est une initiative phare du Global Development Network (GDN), mise en œuvre et conduite de manière indépendante.

Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD ou du GDN.

Le Global Development Network est une organisation internationale publique qui soutient la recherche en sciences sociales de haute qualité et axée sur les politiques dans les pays à faible et moyen revenu afin de promouvoir une vie meilleure.

Le Centre africain pour le développement équitable (ACED) est un think-and-do tank qui s'attaque au fossé persistant entre la production de connaissances et leur application concrète aux politiques et aux pratiques.

Titre: Doing Research au Bénin - Rapport Pays

Auteur/autrices: Roch Mongbo, Sidol Hounbo, Epiphane Sodjinou, Rodrigue Gbedomon, Elysée Houedjofonon, Fabrice Tekou, Fréjus Thoto, Laurenda Todome, Clément Agbangla, Reine Olanignan

Publié par: The Global Development Network

Design: Suresh Kumar

Edition: 1

Copyright: GDN et ACED

Citation suggérée: GDN et ACED, Doing Research au Bénin - Rapport Pays. Global Development Network, 2026.

ISBN: 978-81-956855-3-0

DOI: 10.69814/DRBNFR/202603

Coverage Photo Credit: Unsplash/Yanick Folly

LE PROGRAMME DOING RESEARCH

Comblant le fossé en matière de recherche et améliorer les politiques de développement

Aujourd'hui, les gouvernements, tout comme les bailleurs de fonds, disposent de peu d'informations systématiques sur l'état de la recherche en sciences sociales, à l'exception de quelques pays développés. Cependant, la mise en œuvre de l'agenda mondial pour le développement durable exige des capacités de recherche locales, afin de garantir que la communauté scientifique soit en mesure d'analyser de manière critique les défis liés au développement et aux politiques, et d'accompagner les actions et réformes grâce à une connaissance contextualisée de l'environnement local.

Une analyse approfondie des systèmes de recherche est essentielle pour comprendre comment réduire cet écart et valoriser la recherche produite dans les pays en développement.

L'analyse des systèmes de recherche peut aider les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les universitaires à répondre à la question suivante : que peut-on faire pour mieux produire et intégrer la recherche locale, afin qu'elle constitue une contribution majeure au débat public et aux politiques de développement humain durable ?

Évaluation et benchmarking des systèmes de recherche en sciences sociales

Doing Research - ou Faire de la recherche, (lancé en 2014) est une initiative du Réseau mondial pour le développement (Global Development Network, GDN) qui vise à évaluer de manière systématique la façon dont les caractéristiques d'un système national de recherche¹ influencent la capacité à produire, à diffuser et à utiliser une recherche en sciences sociales de qualité, au service du développement social et économique.

Une phase pilote (2014-2017), menée dans treize pays, a été soutenue par l'Agence française de développement, la Fondation Bill & Melinda Gates, le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international,

ainsi que par l'Agence suisse pour le développement et la coopération. En 2017, le GDN a réalisé une synthèse des études pilotes² et a élaboré une méthodologie standard d'analyse des systèmes de recherche en sciences sociales dans les pays en développement, appelée Doing Research Assessment (Évaluation Doing Research).

Depuis 2018, le GDN met en œuvre les Doing Research Assessments (Évaluation Doing Research) en partenariat avec des institutions nationales de recherche, sélectionnées sur une base concurrentielle, afin de produire des données probantes sur les systèmes de recherche.

Le programme vise également à soutenir l'émergence d'un réseau d'institutions de recherche du Sud global, dédié à l'orientation des politiques nationales de recherche, en s'appuyant sur de nouvelles données comparatives issues de ces travaux.

Points Focaux Nationaux « Doing Research – faire de la recherche » : un réseau d'expertise locale dans le Sud dédié à la « recherche sur la recherche »

Grâce à la collaboration entre le GDN et ces institutions locales, le programme vise à orienter les politiques de recherche, à cartographier les forces de recherche, à soutenir les efforts de renforcement des capacités et à améliorer la qualité des travaux susceptibles d'être utilisés dans la prise de décision politique et le débat démocratique local dans les pays en développement³.

La recherche en sciences sociales fournit une analyse critique des sociétés et des comportements humains et contribue à une meilleure compréhension des enjeux liés au développement, ce qui constitue un fondement essentiel pour la mise en œuvre des programmes de développement nationaux et internationaux.

Les rapports nationaux, les rapports comparatifs mondiaux ainsi que les données produites permettront d'informer les acteurs des communautés de la recherche, du développement et des politiques sur leur environnement de recherche orienté vers les politiques, ainsi que sur les moyens d'en améliorer l'efficacité.

¹ Dans ce document, les termes « système de recherche » et « système de recherche en sciences sociales » sont utilisés de manière interchangeable.

² Voir <https://www.gdn.int/sites/default/files/GDN-2017-DR-pilot-synthesis.pdf>

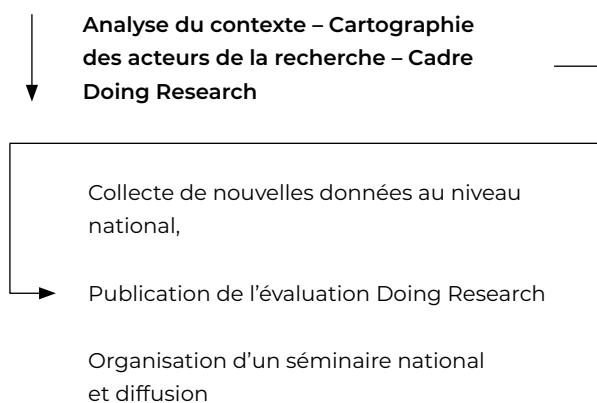
³ Voir <https://www.gdn.int/sites/default/files/u116/DRAIndicators.pdf>

« Évaluation Doing Research » : comprendre, cartographier et évaluer les systèmes de recherche »⁴

L'une des spécificités majeures de la méthodologie « Doing Research Assessment » réside dans l'importance égale qu'elle accorde aux facteurs et aux acteurs de la production, de la diffusion et de l'appropriation, afin d'analyser à la fois les obstacles systémiques et les opportunités de développement des sciences sociales.

Elle comporte trois étapes permettant d'examiner les facteurs qui influencent le système de recherche en sciences sociales dans un pays ou une région donnée, conduisant à la production de connaissances diversifiées et à des actions de sensibilisation.

Étapes et activités pour mettre en œuvre une « évaluation Doing Research »



Cadre “Doing Research” : le cœur de l'évaluation

Le cadre Doing Research constitue un module de recherche à méthodes mixtes permettant une enquête comparative contextualisée sur un système national de recherche, en examinant les principaux facteurs qui déterminent la production, la diffusion et l'appropriation des sciences sociales.

Il agit généralement comme une véritable loupe pour identifier les aspects nécessitant l'attention des régulateurs ou pour fournir une référence de base en vue de planifier les investissements dans le renforcement des capacités liées à la production, à la diffusion ou à l'utilisation de la recherche.

Le cadre sert également de base pour comparer et établir des références entre les systèmes de recherche de différents pays et comprend 54 indicateurs. Ces indicateurs sont renseignés en fonction du contexte national défini par les Points Focaux Nationaux (PFN), qui suivent les lignes directrices du projet tout en les adaptant à leur environnement local.

Ainsi, chaque pays applique le même cadre et les mêmes lignes directrices générales, ce qui permet de comparer les différents rapports des indicateurs constituant les évaluations Doing Research (DRA). Il en va de même pour les rapports nationaux, qui suivent une structure similaire.

	1. Production	2. Diffusion	3. Appropriation par les politiques publiques
Inputs / Intrants	1.1 Intrants de la recherche	2.1 Acteurs et réseaux	3.1 Recherche adaptée aux politiques
Activités	1.2 Culture de la recherche et services de soutien	2.2 Pratiques de communication de la recherche	3.2 Élaboration de politiques fondée sur la recherche
Outputs/ livrables	1.3 Résultats de la recherche et formation	2.3 Produits de communication de la recherche	3.3 Outils politiques fondés sur la recherche
Outcomes/ Résultats	1.4 Opportunités et durabilité	2.4 Vulgarisation scientifique	3.4 la recherche pour de meilleures politiques

⁴ www.gdn.int/doing-research-assessment.

REMERCIEMENTS

La présente étude a été financée par le **Global Development Network (GDN)**. Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'équipe « Doing Research » (DR) du GDN, en particulier au **Dr Kadijatou Marou Sama**, au **Prof. Michaël Goujon** et à **Francesco Obino**, pour leur disponibilité encourageante et les échanges constructifs que nous avons eus. Leurs commentaires, suggestions et conseils précieux ont été d'une grande aide tout au long de cette recherche. Nous voudrions également exprimer notre profonde gratitude à notre mentor, le **Prof. Marc Poncelet**, qui nous a apporté un soutien précieux dans l'amélioration de la qualité scientifique des différents chapitres de ce rapport de recherche. Nos remerciements vont également à toutes les organisations et personnes enquêtées pour les informations utiles qu'elles nous ont fournies. Nous ne saurions oublier les enquêteurs qui ont fait preuve de détermination lors de la collecte des données. A tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, nous adressons un grand merci.

RÉSUMÉ

La recherche scientifique, moteur des transformations économiques, sociales et politiques à l'échelle mondiale, constitue une source essentielle de connaissances permettant d'adapter les modèles de développement aux réalités locales. Cependant, en Afrique, et particulièrement au Bénin, la recherche en sciences sociales demeure nettement sous-représentée, avec une contribution de moins de 3% aux publications scientifiques mondiales. En outre, les données systématiques sur l'état du système de la recherche en sciences sociales sont rares, bien qu'elles soient cruciales pour renforcer les capacités locales de recherche. Cette étude se propose d'évaluer l'état du système de recherche en sciences sociales au Bénin en termes de production, de diffusion et d'utilisation des résultats de recherche, afin de dégager des axes d'action pour améliorer sa performance. La méthodologie utilisée combine des revues de la littérature, des analyses bibliométriques des bases d'indexation, des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, ainsi que des enquêtes quantitatives distinctes menées auprès de chercheurs, d'administrateurs de la recherche, de décideurs politiques et de médias, à l'aide de questionnaires et de guides d'entretien.

Il ressort de l'étude que le Bénin demeure dépendant de l'extérieur et ne possède pas encore un système national de recherche autonome, tant sur le plan financier que technique. Le système de recherche en sciences sociales au Bénin est constitué de près de 500 organisations actives, notamment des établissements d'enseignement supérieur, des organisations de la société civile, des structures médiatiques, des agences gouvernementales, des institutions de recherche, des cabinets d'étude et d'expertise, ainsi que des organismes de financement. Les établissements d'enseignement supérieur, plus précisément les universités nationales restent les acteurs les plus actifs dans la production et la diffusion de la recherche. Le pays compterait environ 1034 chercheurs en sciences sociales par an, avec des dépenses publiques annuelles totalisant environ 626727,45 €^{1,2}, soit environ 606,12 € par chercheur. Le système de la recherche souffre ainsi d'un manque de financement interne. Aussi, le système n'est pas coordonné, ce qui entraîne une forte dispersion des efforts de recherche en sciences sociales, rendant difficile la promotion d'actions pour le développement local. Peu de chercheurs sont impliqués dans des projets d'intérêt pour les politiques publiques, et ceux qui le font agissent sans coordination nationale ni incitations. La coopération entre chercheurs et décideurs

politiques reste faible, avec peu d'opportunités pour les chercheurs en sciences sociales de participer aux instances décisionnelles.


Par ailleurs, le système de recherche se caractérise par des infrastructures de recherche de faible qualité, un système de mentorat défaillant, des soutiens administratifs limités, ainsi qu'une formation à la recherche insuffisante. De même, les opportunités d'emploi et les incitations pour une carrière de chercheur en sciences sociales au Bénin sont limitées, compromettant la performance du système. Une grande partie de la production scientifique vise principalement les exigences de publication nécessaires à la promotion académique et à l'achèvement de projets de collaboration internationale. L'intégration des communautés locales dans le processus de recherche ainsi que la communication sur les résultats de recherche au niveau local sont rares. La collaboration entre chercheurs et médias traditionnels pour la vulgarisation des résultats de recherche demeure très faible, et il n'existe presque pas d'incitations pour diffuser la recherche à travers des médias non académiques. En d'autres termes, les travaux scientifiques au Bénin ont rarement pour objectif de communiquer les découvertes en sciences sociales aux acteurs non académiques ou non spécialisés. Pour établir un système de recherche en sciences sociales efficace, capable de contribuer au développement local, il est crucial de : (i) créer un organe national chargé de faciliter la coordination du système, (ii) établir un fonds national pour les infrastructures de recherche, (iii) élaborer des plans de formation et de renforcement des capacités pour les chercheurs, (iv) instaurer des incitations pour encourager la vulgarisation scientifique à l'échelle locale, et (v) institutionnaliser le mentorat des jeunes chercheurs.

1 Les dépenses publiques annuelles estimées pour la recherche en sciences sociales comprennent les salaires, les coûts d'exploitation et de programme, ainsi que les immobilisations (Domgho et al., 2018).

2 Nous considérons 1 XOF = 0,0015 EURO (€)

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
RÉSUMÉ	6
TABLE DES MATIÈRES	7
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	8
INTRODUCTION GÉNÉRALE	10
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	11
LE PROGRAMME « DOING RESEARCH ASSESSMENT »	11
MÉTHODOLOGIE GLOBALE DE RECHERCHE	12
DÉFINITION DES CONCEPTS	13
PLAN DU RAPPORT	14

1. Chapitre 1 : Contexte nationale de la recherche en sciences sociales au Bénin Messages clés	15	
1.1. Bref aperçu du Bénin	15	
1.2. Positionnement du Bénin dans la sous-région en matière de gouvernance et de recherche en sciences sociales	16	
1.3. Gouvernance des sciences sociales au Bénin	18	
1.4. Contexte politique du Bénin et son influence sur le système de recherche en sciences sociales	19	
1.5. Contexte historique et culturel du Bénin et son impact sur la recherche en sciences sociales	24	
1.6. Contexte économique du Bénin et son influence sur la recherche en sciences sociales	26	
1.7. Collaboration internationale et son impact sur la recherche en sciences sociales	28	

2. Chapitre 2 : Cartographie des acteurs liés au développement des sciences sociales au Bénin	31	
2.1. Catégories de parties prenantes du système de la recherche en sciences sociales au Bénin	31	
2.2. Interactions entre les catégories d'acteurs identifiées	37	
2.3. Perception des acteurs sur la recherche en sciences sociales au Bénin	39	
2.4. Méthodologie d'évaluation du système de la recherche au Bénin	40	

3. Chapitre 3 : Cadre du “Doing Research Assessment”	46	
3.1. Caractéristiques des personnes enquêtées	47	
3.2. Production de la recherche en sciences sociales au Bénin	47	
3.3. Diffusion de la recherche	61	
3.4. Utilisation de la recherche	71	

CONCLUSION GÉNÉRALE	77
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	78
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	81
ANNEXES	86

Liste des tableaux

Tableau 1.1. Effectifs des chercheurs et enseignants-chercheurs dans les universités nationales et les centres nationaux de recherche au Bénin en 2017	23
Tableau 2.1. Nombre approximatif d'acteurs des recherches en sciences sociales au Bénin	32
Tableau 2.2. Situation de collaborateurs entre les catégories d'acteurs identifiées	39
Tableau 2.3. Répartition du nombre d'informateurs clés interviewés	41
Tableau 2.4. Segmentation de la population et échantillonnage des organisations impliquées dans le système de la recherche en sciences sociales au Bénin	42
Tableau 2.5. Répartition de la taille d'échantillon prévue et enquêtée par catégorie d'institutions	44
Tableau 2.6. Répartition de la taille d'échantillon enquêtée par zone géographique	45
Tableau 3.1. Effectif estimé de la population des chercheurs en sciences sociales au Bénin et représentativité de l'échantillon de chercheurs étudié	48
Tableau 3.2. Nombre de chercheurs en sciences sociales selon le diplôme et le genre, par catégorie d'organisation de recherche	49

Tableau 3.3. Statistiques sur le nombre de publications en sciences sociales évaluées par des pairs pour les trois dernières années, rapporté par les chercheurs enquêtés (N = 320)	54
Tableau 3.4. Statistiques sur le nombre total de publications en sciences sociales du Bénin citable par domaine, de 2020 à 2022	55
Tableau 3.5. Statistiques sur le nombre de documents publiés sur la période 2020-2022 par chercheur en sciences sociales	57
Tableau 3.6. Statistiques sur le nombre de publications en sciences sociales évaluées par des pairs et autres types de documents pour les trois dernières années (N = 320)	58
Tableau 3.7. Nombre de citations des produits de recherche en sciences sociales au Bénin, sur la période de 1996 à 2022	59
Tableau 3.8. Statistiques sur le nombre de coauteurs distincts (N = 320)	63
Tableau 3.9. Nombre de revues en sciences sociales en Afrique sur Scimago en 2022	65
Tableau 3.10. Nombre de revues en sciences sociales sur AJOL	66
Tableau 3.11. Collaborations internationales dans le système de recherche en sciences sociales au Bénin, sur la période 2020-2022	66
Tableau 3.12. Statistiques sur le nombre de coauteurs internationaux distincts dans la recherche en sciences sociales au Bénin (N = 20)	67
Tableau 3.13. Nombre de conférences scientifiques et de débats publics organisés par les institutions investiguées sur les trois dernières années au Bénin (N = 39)	68
Tableau 3.14. Statistiques sur le nombre d'interventions médiatiques pour la diffusion des résultats de recherche par les chercheurs au cours des trois dernières années (N = 320)	69

Liste des figures

Figure 1.1. Indicateurs de gouvernance au Bénin, sur la période 1996–2021	17
Figure 1.2. Positionnement du Bénin en matière de recherche en sciences sociales de 1996 à 2021, en Afrique et dans le monde	18
Figure 2.1. Carte des relations entre les principaux acteurs du système de la recherche en sciences sociales au Bénin	38
Figure 3.1. Niveaux de satisfaction des chercheurs en matière d'infrastructures pour la recherche en sciences sociales	50
Figure 3.2. Niveaux de satisfaction des chercheurs en matière d'accès aux sources primaires d'information et de données	51
Figure 3.3. Part de la production en accès libre des chercheurs en sciences sociales	51
Figure 3.4. Pourcentage de temps que les chercheurs consacrent à la recherche	51
Figure 3.5. Le temps que les chercheurs consacrent à la recherche est-il suffisant ?	52
Figure 3.6. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard du système de mentorat actuel dans la recherche en sciences sociales	54
Figure 3.7. Durée de la formation à la recherche en sciences sociales dont les chercheurs ont bénéficié au cours des trois dernières années	55
Figure 3.8. Proportion de femmes accédant à la formation à la recherche en sciences sociales dans les institutions couvertes par l'enquête	56
Figure 3.9. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard de différents aspects de renforcement des capacités de recherche en sciences sociales	56
Figure 3.10. Niveaux de satisfaction des chercheurs concernant le soutien administratif disponible pour mener à bien la recherche en sciences sociales	56
Figure 3.11. Niveaux de satisfaction des administrateurs par rapport au soutien administratif disponible à la recherche en sciences sociales	57
Figure 3.12. Pourcentage de personnel universitaire travaillant dans ou en rapport avec les sciences sociales, selon les administrateurs enquêtés	59
Figure 3.13. Proportion de chercheurs ayant ou non le sentiment qu'il existe des opportunités de carrière attrayantes dans la recherche en sciences sociales	60
Figure 3.14. Appréciation des chercheurs par rapport aux incitations globales liées à une carrière dans la recherche en sciences sociales	60
Figure 3.15. Appréciation des chercheurs par rapport aux incitations globales liées à la production de la recherche en sciences sociales	60
Figure 3.16. Les acteurs avec lesquels les chercheurs enquêtés collaborent	62

Figure 3.17. Fréquence de collaboration avec des personnes extérieures	62
Figure 3.18. Perception des chercheurs sur l'accessibilité de différents groupes d'acteurs aux discussions sur la recherche	62
Figure 3.19. Perception des décideurs politiques sur la mesure dans laquelle les conversations politiques liées à la recherche sont ouvertes à la participation de différents acteurs	63
Figure 3.20. Nombre de formations en matière de communication de la recherche auxquelles les chercheurs ont participé au cours des trois dernières années	64
Figure 3.21. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard quelques aspects de la formation en communication de la recherche	65
Figure 3.22. Nombre de projets de recherche internationaux dans lesquels les chercheurs interrogés ont travaillé au cours des trois dernières années	67
Figure 3.23. Appartenance des chercheurs à un réseau professionnel de recherche	67
Figure 3.24. Nombre d'événements auxquels les chercheurs enquêtés ont participé au cours des trois dernières années	68
Figure 3.25. Visibilité en ligne des recherches en sciences sociales réalisées au Bénin	69
Figure 3.26. Fréquence à laquelle les journalistes/médias contactent les chercheurs interrogés après la publication d'un article/rapport de recherche	70
Figure 3.27. Qualité de la couverture médiatique des événements organisés et des recherches publiées par les médias non académiques, selon les chercheurs enquêtés	70
Figure 3.28. Qualité de la couverture médiatique des événements organisés et des recherches publiées par les médias non académiques, selon les administrateurs de recherche	71
Figure 3.29. Perceptions des chercheurs à propos de l'influence des responsables politiques sur les résultats de la recherche	71
Figure 3.30. Perception des administrateurs par rapport l'influence des décideurs politiques sur les résultats de la recherche en sciences sociales	72
Figure 3.31. Nombre de recherches commandées directement par des décideurs politiques au cours des trois dernières années	72
Figure 3.32. Perception des chercheurs sur la qualité de leur collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique	73
Figure 3.33. Fréquence de collaboration des décideurs politiques avec des chercheurs en sciences sociales selon les phases du cycle politique	73
Figure 3.34. Fréquence à laquelle les acteurs politiques contactent les chercheurs interrogés après la publication d'un article/rapport de recherche	74
Figure 3.35. Fréquence à laquelle les chercheurs ont interagi de façon informelle avec des acteurs politiques au cours des trois dernières années	74
Figure 3.36. Fréquence de citation des travaux universitaires dans les publications/rapports gouvernementaux	75

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Messages clés

- En général, l'Afrique représente moins 1% des inventions et environ 3,3% des publications scientifiques mondiales, toutes disciplines confondues.
- Dans le domaine des sciences sociales, le continent est particulièrement sous-représenté, avec moins de 3% des publications à l'échelle mondiale.
- A l'exception de quelques pays développés, il existe très peu d'informations systématiques sur l'état de la recherche en sciences sociales, bien que celles-ci soient essentielles pour construire et renforcer les capacités de recherche locales.
- Le programme « Doing Research Assessment » (DRA) vise à améliorer le profil de la recherche en sciences sociales dans les pays en développement, à travers une évaluation approfondie des systèmes de recherche en termes de production, diffusion et valorisation des connaissances scientifiques.
- L'évaluation DRA au Bénin a été réalisé par le Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED), en utilisant une méthodologie de recherche systémique combinant des revues de littérature, des analyses bibliométriques, ainsi que des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des acteurs de la recherche.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'opération dénommée « Doing Research Assessment » (DRA), dont la finalité est de renforcer le système de recherche en sciences sociales afin qu'elle soit plus apte à renseigner les changements socio-économiques en cours et à fournir des contributions pertinentes aux processus de développement durable, tant au niveau des politiques et stratégies, qu'au niveau des projets et actions de terrain. L'intérêt d'une telle opération tient du fait que la recherche scientifique est partout au monde au cœur des transformations économiques, sociales et politiques, de sorte que dans tous les secteurs de la vie, une masse critique de connaissances probantes permet un ancrage local des modèles élaborés pour répondre aux besoins de développement. Or, l'Afrique représente moins de 1% des inventions dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation au niveau mondial, avec seulement 0,7% des demandes de brevet au niveau mondial contre 67,9% en Asie et 18,3% en Amérique du Nord en 2022 (WIPO, 2023). Le continent africain a apporté seulement 3,3% aux publications scientifiques mondiales (tous domaines confondus) en 2021 (El-Aroui, 2024), les recherches en santé publique obtenant les meilleurs scores (6,5%) suivies des recherches agricoles et biologiques (5,2%). Selon Nature Index, le Bénin est passé de la 13^{ème} à la 24^{ème} place entre 2019 et 2023 en Afrique en matière de publications scientifiques (Nature Index, 2020 ; 2024). Les sciences sociales demeurent les parents pauvres de ce paysage déjà fort modeste de la recherche scientifique en Afrique. Les publications en sciences sociales provenant d'Afrique représentent entre 2,6% et 2,9% des publications mondiales dans ce domaine, selon Scopus et Web of Science.

Pourtant, la recherche en sciences sociales fournit une analyse critique des sociétés et du comportement humain, et contribue à une meilleure compréhension des défis de développement. Elle est fondamentale pour réaliser des programmes pertinents pour le développement au niveau national et global. Les politiques de renforcement de la recherche scientifique toutes disciplines confondues doivent s'accompagner d'efforts conséquents en direction des sciences sociales afin que les produits des recherches scientifiques contribuent effectivement au développement humain durable.

En outre, les gouvernements ainsi que les donateurs disposent aujourd'hui de peu d'informations systématiques sur l'état de la recherche en sciences sociales, à l'exception de quelques pays développés. Pourtant, ces informations sont nécessaires pour construire et renforcer les capacités de recherche

locales dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda mondial pour le développement durable. En effet, le développement requiert que la communauté scientifique soit équipée pour analyser de manière critique les défis en matière de développement et de politique, et pour accompagner les actions et les réformes avec une connaissance contextualisée de l'environnement local. Une analyse approfondie des systèmes de recherche scientifique est donc essentielle pour comprendre comment corriger ces lacunes et améliorer le profil de la recherche en sciences sociales dans les pays en développement, notamment au Bénin. La présente recherche est utile aux décideurs politiques, aux bailleurs de fonds et aux universitaires pour mieux intégrer la recherche locale en tant que contribution essentielle aux politiques de développement durable.

Le programme « Doing Research Assessment »

Afin de contribuer à la production de données probantes sur les systèmes nationaux de recherche scientifique, le Global Development Network (GDN) met en œuvre le programme dénommé « Doing Research Assessment » (DRA) en partenariat avec des institutions nationales de recherche. Ce programme vise à soutenir l'émergence d'un réseau d'institutions de recherche dédié à l'information des politiques nationales de recherche dans l'hémisphère Sud. L'objectif global du programme est de renforcer la recherche en sciences sociales en cartographiant les systèmes de recherche, en soutenant le renforcement des capacités de recherche et en promouvant le rôle de la recherche dans le débat public et la prise de décision démocratiques qui, à leur tour, peuvent être utilisés pour éclairer les politiques de développement durable au niveau local.

Le programme DRA a permis, sur une phase pilote (2014-2016), de soutenir sept équipes de recherche de onze pays en développement d'Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigeria, Afrique du Sud), d'Asie (Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie), et d'Amérique latine (Bolivie, Paraguay, Pérou). Ces équipes ont pu étudier leur environnement de recherche à l'aide d'un éventail d'approches scientifiques différentes, allant de l'analyse historique, l'économie politique et aux approches économétriques. Un cycle de DRA en Afrique francophone a démarré en novembre 2022 dans lequel le Bénin a été impliqué, en plus de quatre autres pays que sont le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali et le Tchad. L'évaluation DRA au Bénin a été réalisée par le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED), mandaté par le GDN

à cet effet. Le présent rapport de recherche a pour but de rendre compte des résultats de cette évaluation. La question de recherche à laquelle répond l'évaluation DRA est : **Quel est l'état du système de recherche en sciences sociales au Bénin en termes de production, de diffusion et d'utilisation de la recherche scientifique pour le développement durable ?**

De nombreux chercheurs et acteurs du développement ont plaidé en faveur de méthodes appropriées pour évaluer les performances de la recherche scientifique (GDN, 2023). L'approche la plus couramment utilisée dans la littérature consiste à recourir à la bibliométrie (Diem & Wolter, 2013 ; Mégnigbêto, 2014 ; Confraria & Godinho, 2015 ; Salisu & Salami, 2020 ; Okolo et al., 2023). Cependant, un large consensus s'accorde sur les limites de cette approche pour évaluer la performance de la recherche, en particulier dans le domaine des sciences sociales et pour les pays en développement, car elle exploite uniquement les données des bases internationales d'indexation des publications scientifiques.

La méthodologie du DRA tient compte de ces limites et adopte une vision élargie de la recherche en sciences sociales, qui relie celle-ci à la société civile, au secteur privé, aux décideurs politiques et aux communautés de développement international. En s'appuyant sur les résultats des études menées lors de la phase pilote (2014-2016), la méthodologie du DRA met en évidence que la réalisation d'une recherche de qualité nécessite un ensemble de compétences au-delà de l'expertise scientifique et dépend de divers facteurs, tels que le contexte socio-économique, politique et historique, la dynamique internationale, les caractéristiques du marché de la recherche, ainsi que les politiques et services de soutien (GDN, 2023). Elle tente ainsi de prendre en compte les multiples facettes du système de la recherche en combinant des revues de littérature rigoureuses, des analyses bibliométriques, ainsi que des données provenant d'enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des acteurs de la recherche. La méthodologie du DRA suit trois étapes spécifiques :

- I. **Analyse critique du contexte du système de la recherche** : une évaluation globale du contexte économique, politique, historique et international de la recherche.
- II. **Cartographie systématique des parties prenantes du système** : la cartographie des acteurs nationaux de la recherche pour en identifier les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences sociales.
- III. **Evaluation de la performance du système à travers la mise en œuvre du cadre DRA** : Le cadre DRA fournit une approche structurée pour analyser les

fonctions et les processus du système de recherche, en particulier en termes de production, de diffusion et d'application. Il consiste à collecter et analyser des données primaires et secondaires, afin de renseigner des indicateurs spécifiques de performance liés à la production, à la diffusion et à l'utilisation de la recherche.

Méthodologie globale de recherche

Pour l'analyse du contexte national de la recherche au Bénin, nous avons réalisé une revue critique de la littérature existante sur (i) le positionnement du Bénin dans la sous-région en matière de gouvernance et de recherche en sciences sociales, (ii) la gouvernance de la recherche en sciences sociales au Bénin, (iii) le contexte politique, historique, économique et international du Bénin et son influence sur le système de recherche en sciences sociales. Les ressources documentaires exploitées comprennent des revues, des articles scientifiques, des livres, des rapports d'étude, des thèses, des documents de travail, des rapports de projets et d'autres sources. Les critères d'évaluation de la qualité des ressources documentaires exploitées incluaient la pertinence thématique, l'affiliation des auteurs, les approches méthodologiques, les dates de publication, la fiabilité des sources et la clarté des informations. Les ressources documentaires dont l'attribution n'était pas claire, dont les approches méthodologiques n'étaient pas convaincantes, ou dont les informations fournies manquaient de clarté ont été exclues. La revue de littérature a permis également de collecter et exploiter un certain nombre de sources de données secondaires, notamment sur les indicateurs de gouvernance mondiale (Kaufmann & Kraay, 2022), les indicateurs bibliométriques sur Scimago, les indicateurs macroéconomiques, et autres. La revue de littérature a été suivie d'entretiens informels avec quelques personnes ressources pour confirmer et/ou renforcer certaines informations obtenues. L'analyse du contexte nous a permis d'élaborer le profil historique de la recherche en sciences sociales au Bénin, offrant un premier aperçu des institutions qui ont intégré ou quitté le système de recherche, en général, et celui des sciences sociales, en particulier, au cours de l'histoire. Ce profil historique a été utilisé pour amorcer la seconde étape du DRA qu'est la cartographie des parties prenantes.

La cartographie a été réalisée à partir d'un atelier multi-acteurs d'évaluation du système de la recherche. L'intérêt de l'atelier tenait au fait que le système de recherche en sciences sociales implique différentes catégories d'institutions et d'acteurs, et une étude de ce système ne saurait réussir sans la prise en compte et la participation de toutes ces parties-prenantes. L'atelier a été organisé

le 25 mai 2023 à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), et a réuni environ 21 participants représentant diverses institutions parties-prenantes, notamment les universités, les instituts ou centres de recherche, le gouvernement, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Les objectifs de l'atelier étaient de :

- (i) permettre aux acteurs de la recherche en sciences sociales de s'approprier la problématique de l'étude, (ii) enrichir l'analyse du contexte, (iii) réaliser la cartographie des parties prenantes, et (iv) informer les acteurs sur les prochaines étapes de l'étude, notamment la phase d'enquête individuelle. L'atelier a été structuré en des exposés sur le programme DRA et une synthèse du profil historique du système de la recherche au Bénin, suivi des sessions de travaux de groupe autour de deux Termes de Référence (TDR) pré-élaborés à cet effet. Des discussions en plénière sur les rendus de chaque groupe ont été tenues pour harmoniser les points de vue des participants sur les résultats. L'atelier multi-acteurs a permis de dresser une liste provisoire des institutions impliquées dans le système de la recherche au Bénin. Cette liste a ensuite été enrichie par des recherches complémentaires, aboutissant à une compilation exhaustive des institutions parties prenantes, classées selon leur catégorie, localisation (sud, centre, nord) et taille (petite, moyenne, grande) en termes d'effectif de chercheurs employés. Ces recherches complémentaires ont été réalisées à travers la consultation de bases de données nationales disponibles sur les organisations de la société civile et de quelques personnes ressources. A cette étape du DRA, nous avons également réalisé une analyse des relations et interactions que les différentes institutions identifiées entretiennent en termes de financement, production, diffusion et utilisation des produits de la recherche en sciences sociales, en nous appuyant sur les déclarations des participants à l'atelier multi-acteurs et les opinions des personnes ressources consultées. La représentation graphique de la cartographie a été réalisée grâce à la plateforme Kumu ³, qui est spécialement adaptée à cet usage.

La liste des institutions constituée a servi de base de sondage pour la troisième étape du DRA, qui implique des enquêtes individuelles auprès des acteurs de la recherche. Une démarche d'échantillonnage stratifié a été appliquée à cette base de sondage pour constituer un échantillon représentatif des institutions à enquêter. Ensuite, de manière raisonnée et en fonction de la taille et de l'importance des institutions échantillonnées, des échantillons de chercheurs, d'administrateurs de la recherche et de décideurs politiques ont été constitués. Les résultats de l'échantillonnage ainsi que la méthodologie des enquêtes individuelles sont présentés de façon détaillée dans le chapitre 2 du rapport.

Il convient de noter que la méthodologie des enquêtes individuelles adoptée dans cette étude a été soumise préalablement à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) du Bénin afin d'obtenir un visa statistique. Cette démarche est conforme à l'article 65 de la loi n°2022-07 du 27 juin 2022, qui régit l'organisation et la réglementation des activités statistiques en République du Bénin. Le visa statistique, obtenu après validation de la méthodologie par l'INStaD, est présenté en annexe 6 du document.

Définition des concepts

Les concepts utilisés dans cette recherche sont perçus et considérés en conformité avec les orientations méthodologiques fournies par le GDN (2023).

Sciences sociales. Le cadre des sciences sociales inclut plusieurs domaines de connaissance : l'économie, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, le management, les affaires internationales, la théorie des organisations, l'ethnologie, l'ethnographie, les « science studies » ou l'épistémologie, la démographie, le développement, la géographie, l'éducation, les études de genre, l'histoire, le droit, la philosophie, la psychologie, le travail social, l'administration publique, le développement durable, la santé publique, la médecine sociale, la sexologie, les études de genre, ou encore la criminologie et la linguistique. Il s'agit en somme des recherches sur la société dans toutes ses dimensions.

Recherche en sciences sociales. L'activité professionnelle consistant à mobiliser, interpréter, posséder et utiliser des travaux créatifs et systématiques pour générer et défendre des connaissances scientifiques sur les sociétés et les comportements humains. Faire de la recherche en sciences sociales est essentiellement un processus politique et social d'évaluation critique, avec un rapport important aux défis du développement.

Système de recherche en sciences sociales.

L'ensemble des institutions, pratiques, structures et règles qui permettent la production, la diffusion et l'application de la recherche en sciences sociales. Dans ce document, les termes « système de recherche » et « système de recherche en sciences sociales » ont été employés indifféremment.

Performance du système de recherche en sciences sociales.

La capacité du système à fournir un environnement favorable à la réalisation d'une recherche de qualité, à sa communication efficace et à son utilisation ultérieure par un large éventail de

3 <https://kumu.io/>

parties prenantes, notamment le monde universitaire, les décideurs politiques, la société civile et les organisations donatrices.

Recherche de qualité. Recherche qui vise à apporter systématiquement des réponses à des questions clairement définies et socialement pertinentes, qui est rigoureuse, qui ajoute au corpus de connaissances existant et qui est pertinente dans les contextes locaux et/ou les défis de développement locaux et mondiaux.

Production de la recherche. Processus par lequel la recherche est créée par les chercheurs et les organismes de recherche, comprenant les intrants et les activités nécessaires qui entrent directement dans la fonction de production.

Intrants. Personnes et ressources nécessaires à la production de la recherche.

Diffusion de la recherche. Les produits issus de la recherche et les canaux par lesquels ils sont diffusés auprès de différents groupes d'audience (y compris le monde universitaire, les décideurs politiques, la société civile, le secteur privé) et discutés au sein de ces cercles.

Application de la recherche. Action d'exploiter et d'adopter des produits issus de la recherche pour un usage pratique ou pertinent pour la politique, ou d'appliquer les résultats et les méthodes de la recherche de manière spécifique et directe. Les termes « utilisation de la recherche », « valorisation de la recherche » et « application de la recherche » ont été employés indifféremment dans ce document.

Chercheur en sciences sociales. Les chercheurs en sciences sociales englobent toutes les personnes engagées dans la conception et la création de connaissances par la recherche, ainsi que dans l'amélioration et le développement de concepts, théories, modèles, techniques, instruments, logiciels ou méthodes opérationnelles. Cette définition ne repose ni sur les qualifications formelles ni sur les niveaux d'éducation et le statut, mais sur l'activité réelle de recherche et de production de connaissances. Cela inclut : les chargés de cours, les maîtres de conférences, les professeurs assistants, les professeurs associés, les professeurs titulaires/principaux, les chercheurs, les associés de recherche et les assistants de recherche.

Administrateur de la recherche. Les administrateurs de la recherche sont les personnes impliquées dans le processus d'administration de la recherche en sciences sociales, qui inclut l'approbation des critères de financement, les décisions concernant l'éligibilité des projets, la gestion et l'allocation des ressources

matériels, financières et humaines. Ils comprennent les individus occupant des postes de responsabilité au sein des conseils scientifiques, des postes de direction dans les universités nationales et privées, ainsi que des postes d'administrateurs dans les instituts de recherche, les agences publiques impliquées dans la recherche, les ministères et les organisations de financement.

Décideur politique. Les décideurs politiques sont les personnes qui jouent des rôles importants dans la formulation et la mise en œuvre des politiques. Ils incluent les recteurs ou vice-recteurs des universités nationales, les directeurs généraux des agences publiques, les ministres, les députés, les directeurs généraux des organisations nationales de financement, les représentants résidents des organisations internationales de financement et les présidents ou vice-présidents des organisations faitières de la société civile.

Mentorat. Le mentorat consiste en des relations académiques et personnelles entre un membre du corps enseignant plus expérimenté (le mentor) et un membre moins expérimenté (le mentoré). Il joue un rôle actif dans le développement de la carrière académique et de recherche du mentoré, jusqu'à ce que ce dernier acquière également de l'expérience. Pour ce faire, le mentor offre orientation, encadrement, conseils, soutien et avis sur des questions liées à l'enseignement, à la recherche, à la rédaction professionnelle, à l'avancement de la carrière, à la croissance professionnelle et à l'épanouissement personnel.

Plan du rapport

Ce rapport de recherche est structuré en trois chapitres de résultats, complétés par une introduction générale et une conclusion générale. L'introduction générale présente le contexte de l'étude, donne un aperçu méthodologique et clarifie les concepts clés. Le **chapitre 1** est consacré à l'analyse du contexte du système de recherche en sciences sociales au Bénin. Le **chapitre 2** aborde la cartographie des parties prenantes du système et fournit une description détaillée de la méthodologie d'enquête. Dans le **chapitre 3**, les résultats des enquêtes individuelles réalisées auprès des acteurs de la recherche sont présentés et discutés. Le rapport se termine par une conclusion générale qui récapitule les principaux résultats de la recherche et présente les implications pratiques de celle-ci.

CHAPITRE 1 :

CONTEXTE NATIONALE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU BÉNIN

Messages clés

- Les intellectuels béninois ont manifesté très tôt un intérêt pour ces différents domaines de la connaissance sur l'homme et la société béninoise, en témoigne les nombreuses publications depuis avant les années 1960s. Toutefois, le développement du secteur en un système de recherche depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, a été affecté par des contextes politiques et institutionnels peu favorables à un véritable épanouissement.
- Le Bénin demeure très dépendant de l'extérieur et ne dispose pas encore d'un système national de recherche autonome, tant sur le plan financier que technique. Son ancien colonisateur, la France, domine sa production scientifique en matière de publication.
- Le Bénin dispose d'un environnement réglementaire favorable aux activités de recherche dans les universités nationales, reconnues comme les principales institutions de production scientifique du pays. Cependant, il existe très peu d'informations sur la contribution au développement local de la recherche menée par ces dernières.
- Les progrès considérables en matière de croissance économique réalisés par le Bénin au cours des cinq dernières années n'ont pas eu d'incidence particulière sur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- La faible couverture des infrastructures de fourniture d'électricité et d'accès à Internet constitue des obstacles majeurs au système de recherche.

1.1. Bref aperçu du Bénin

La République du Bénin est située en Afrique de l'Ouest dans la zone tropicale entre l'équateur et le tropique du Cancer (entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude nord et les méridiens 1° et 30°40' de longitude est) (Présidence Bénin, 2023). Avec une superficie de 114.763 km², le Bénin partage ses frontières avec le Togo, le Nigeria, le Burkina Faso et le Niger, et possède 121 kilomètres de côte le long du golfe de Guinée (Présidence Bénin, 2023). Le pays comptait environ 13,7 millions d'habitants en 2023, selon les projections de la Banque mondiale (2024). Environ 51,2% de cette population était des femmes et la majorité (65,5%) avait moins de 25 ans (INSAE, 2016a). Le taux moyen annuel d'accroissement de la population sur la période 1992–2013 a été estimé à 3,37% (INSAE, 2015). En dehors des ethnies étrangères, le pays compte huit groupes ethniques distincts (INSAE, 2016a). Il est subdivisé en 12 départements, 77 communes

et environ 545 arrondissements démembrés en unités administratives locales dénommées village ou quartier de ville (INSAE, 2016b).

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) estimé à 12,08 milliards €⁴ en 2018 et 13,45 milliards € en 2019, le Bénin est devenu un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) avec un PIB par habitant de 1.250 USD (INSAE, 2021 ; Direction Générale du Trésor, 2021). La croissance économique du pays est restée stable et robuste depuis plus de deux décennies, mais la pauvreté est encore répandue et s'explique par un faible niveau du taux de croissance par habitant (en moyenne 1,5% seulement sur la période 2008–2018 (Banque Mondiale, 2022).

L'économie du pays est dépendante du commerce régional de réexportation et de transit avec le Nigeria et le Togo (INStAD, 2022) et de l'agriculture qui constitue environ 27% du PIB (DSA, 2022). Le commerce et le transport fournissent la plus grande part du PIB, soit

4

Nous considérons 1 XOF = 0,0015 EURO (€)

53% environ en 2020 (UNCTADSTAT, 2022). Le secteur industriel reste peu développé. Sur les cinq dernières années, le Bénin a connu une croissance vigoureuse de son économie. Le taux de croissance économique est passé de 3,3% en 2016 à 7,2% en 2021 (MEF, 2020 ; BAD, 2022). Cependant, malgré cette croissance, la pauvreté et les inégalités demeurent relativement élevées, du fait en partie que les dépenses publiques d'éducation, de santé et de protection sociale n'ont pas augmenté au même rythme que la population (Bennouna et al., 2022). En 2021, l'inflation a été évaluée à 1,7%, le déficit budgétaire de l'État à 5,7% du PIB et le taux d'endettement à 49,5% du PIB (FMI, 2022).

Dans la suite, nous analysons dans un premier temps, le lien entre la gouvernance globale et l'évolution des sciences sociales, puis dans un second temps, l'évolution de la gouvernance des sciences sociales comme domaine d'activité humaine au Bénin.

1.2. Positionnement du Bénin dans la sous-région en matière de gouvernance et de recherche en sciences sociales

La gouvernance désigne un ensemble de décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation ou d'un secteur, ainsi que les organes structurels chargés de formuler ces décisions, règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle. Il s'agirait donc en somme des modes de fonctionnement internes (rapports entre les acteurs du secteur et modes de circulation des ressources et des décisions, d'organisation du travail) et externes (relation avec les acteurs externes, fournisseurs d'intrants et utilisation des produits) issus du secteur. A l'échelle nationale, la gouvernance est décrite comme l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays (Kaufmann et al., 2011). Il ressort de cette définition trois domaines caractéristiques des modes de gouvernance : (i) le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, contrôlés et remplacés ; (ii) la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre efficacement des politiques saines ; et (iii) le respect des citoyens et de l'État pour les institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux. Ces différents domaines de la gouvernance sont susceptibles d'influencer le système de recherche en sciences sociales. Selon Egbetokun et al. (2020), cette influence s'explique par le fait que de nombreuses recherches en sciences sociales sont menées au sein des institutions publiques de l'État, notamment les universités.

La gouvernance au Bénin a été analysée dans cette étude en utilisant les données du projet des Indicateurs

de Gouvernance Mondiale (WGI) 2022. Ces données présentent des indicateurs de gouvernance agrégés et individuels pour 214 pays sur la période 1996–2021. Elles résument les opinions d'un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts interrogés sur la qualité de la gouvernance dans des pays industrialisés et en développement. Les données ont été recueillies auprès de 31 sources représentées par des instituts de sondage, des groupes de réflexion, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales et des entreprises du secteur privé (Kaufmann et al., 2011). Deux mesures de la gouvernance correspondant à chacun des trois domaines de gouvernance ci-dessus définis, ont été construites (Kaufmann et al., 2011) :

1. Le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, contrôlés et remplacés :
 - Voix et responsabilité : perception de la mesure dans laquelle les citoyens d'un pays sont en mesure de participer à la sélection de leur gouvernement, ainsi que la liberté d'expression, la liberté d'association, et des médias libres.
 - Stabilité politique et absence de violence/terrorisme: perception de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris la violence à motivation politique et le terrorisme.
2. La capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre efficacement des politiques saines :
 - Efficacité du gouvernement : perception de la qualité des services publics, de la qualité de la fonction publique et de son degré d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques, de la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement envers ces politiques.
 - La qualité de la réglementation : perception de la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui permettent et favorisent le développement du secteur privé.
3. Le respect des citoyens et de l'État pour les institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux :
 - État de droit : perception de la mesure dans laquelle les agents ont confiance dans les règles de la société et les respectent, et en particulier la qualité de l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les

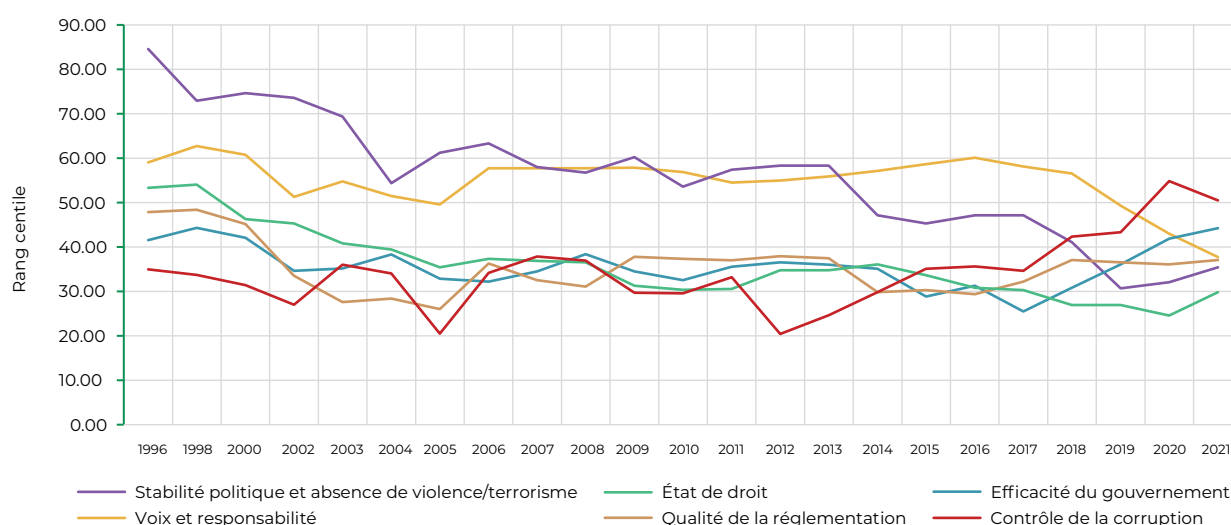
tribunaux, ainsi que la probabilité de la criminalité et de la violence.

- Contrôle de la corruption : perception de la mesure dans laquelle le pouvoir public est exercé à des fins privées, y compris les petites et grandes formes de corruption, ainsi que la “capture” de l’État par les élites et les intérêts privés.

La base de données exploitée fournit un rang centile par pays et par indicateur de gouvernance. Le rang centile

est en effet une mesure de la performance d’un pays en matière de gouvernance par rapport aux autres pays classés. Il indique la proportion de pays dont la qualité de gouvernance est inférieure ou égale à celle du pays considéré. Par exemple, un rang centile de 63 indique que 63% de l’ensemble des pays classés ont une performance inférieure ou égale à celle du pays considéré. Cela signifie aussi que 37% des pays classés sont meilleurs en matière de gouvernance que le pays considéré.

Figure 1.1. Indicateurs de gouvernance au Bénin, sur la période 1996–2021



Source : Base de données des Indicateurs de Gouvernance Mondiale (WGI) ⁵, actualisés le 23 septembre 2022.

La figure 1.1 montre l’évolution du rang centile du Bénin de 1996 à 2021 pour les six indicateurs de gouvernance. Il ressort globalement de cette figure que, la qualité de la gouvernance au Bénin s’est détériorée de 1996 à 2021. L’indicateur “voix et responsabilité” a diminué de 1998 à 2005, s’est légèrement amélioré de 2005 à 2016, puis s’est fortement détérioré de 2016 à 2021. La “stabilité politique et l’absence de violence/terrorisme”, qui était un point fort en 1992 (72,87%), a diminué de façon drastique pour atteindre 37% en 2021. La “qualité de la réglementation” et “l’État de droit” ont également diminué significativement entre 1996 et 2021. “L’efficacité du gouvernement” et “le contrôle de la corruption” sont les seuls indicateurs qui ont connu une certaine amélioration sur la période. “L’efficacité du gouvernement” a diminué de 1996 à 2017, mais s’est ensuite améliorée de 2017 à 2021. Le “contrôle de la corruption” quant à lui s’est nettement amélioré avec un rebond et une augmentation progressive depuis 2012.

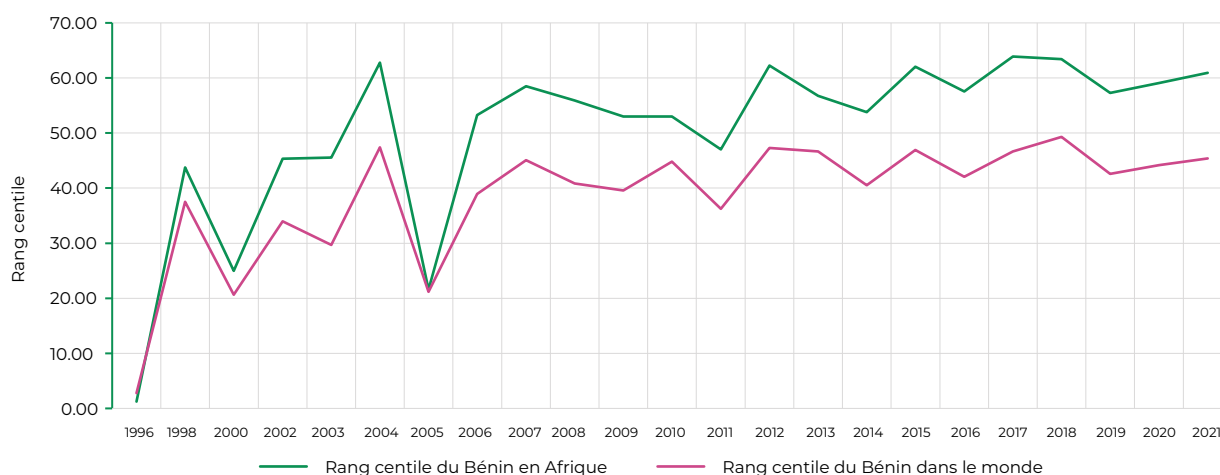
La figure 1.2 montre le positionnement du Bénin en matière de recherche en sciences en sociales en Afrique et dans le monde. Elle révèle une amélioration globale de la position du Bénin en termes de production de connaissances en sciences sociales, de 1996 à 2021, aussi bien en Afrique que dans le monde. La première nette amélioration a eu lieu de 1996 à 2004. Ensuite a suivi une baisse marquante en 2005 qui pourrait s’expliquer par une diminution des investissements publics dans la recherche à cause de la tendance baissière des activités économiques (le taux de croissance économique a chuté à moins de 3% alors qu’il était à 6,2% en 2001) et de la hausse significative des cours du pétrole brut survenues au cours de la période (Gaillard, 2010). La position du Bénin dans la production de connaissances en sciences sociales en Afrique et dans le monde, s’est améliorée après 2005. D’un rang centile de 21,2 dans le monde en 2005, le Bénin est passé à un rang centile de 45,39 en 2021.

5 Kaufmann D., Kraay A. 2022. World Governance Indicators (WGI). <https://info.worldbank.org/governance/wgi/>

Les tests de corrélation de Pearson entre les données bibliométriques et les indicateurs de gouvernance indiquent qu'il existe un lien entre la performance du Bénin en termes de recherche en sciences sociales et les politiques au Bénin. Cependant, ce lien demeure très faible et négatif. En effet, seulement deux indicateurs de gouvernance sur les six ont montré des liens de corrélation significatifs avec la position du Bénin dans le monde en matière de production de connaissances scientifiques. Il s'agit de la "stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme" ($r=-0,71$; $p=0,0002$) et de "l'état de droit" ($r=-0,65$; $p=0,0008$). Les coefficients de corrélation négatifs obtenus indiquent que les recherches en sciences sociales n'ont pas contribué à l'amélioration de la "stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme" et de "l'état de droit" sur la période. De même, on peut également affirmer que la "stabilité politique et l'absence de violence/terrorisme" ainsi que

"l'état de droit" n'ont pas soutenu l'essor des sciences sociales au Bénin. Deux raisons pourraient expliquer cette observation. Premièrement, il y a une très faible utilisation des résultats de recherche par les politiques pour l'amélioration de la qualité de la gouvernance. Deuxièmement, les résultats de la recherche en sciences sociales ne répondent pas à la demande des politiques en termes de données probantes. Ils sont par conséquent moins pertinents pour les politiques. Ces assertions sont confirmées par Sambieni (2018) qui a montré qu'il existe au Bénin, un manque de connexion entre les chercheurs en sciences sociales et les décideurs politiques. Selon cet auteur, les acteurs politiques et les développeurs sont réticents à considérer les résultats de recherche dans les interventions et les institutions de recherche (universités, laboratoires, etc.) manquent de moyens techniques et institutionnels pour faire adopter leurs résultats de recherche dans l'espace des interventions.

Figure 1.2. Positionnement du Bénin en matière de recherche en sciences sociales de 1996 à 2021, en Afrique et dans le monde



Source : Paramètres calculés en utilisant les données de Scimago ⁶, actualisées en avril 2022.

1.3 Gouvernance des sciences sociales au Bénin

L'État béninois ne dispose pas d'une politique en matière de recherche qui régleme et coordonne de façon spécifique les sciences sociales. Cependant, le système de recherche en sciences sociales est influencé par les réformes gouvernementales qui touchent le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche en général. Le gouvernement dirige la recherche par le biais de la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DNRSI) sous la tutelle du Ministère

de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). La DNRSI est en effet, chargée de coordonner la recherche et de proposer des orientations pour la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre en relation avec les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Parallèlement au DNRSI, il est observé une dispersion des activités de recherche dans de nombreuses structures dépendantes des départements d'autres ministères. Nous avons par exemple la Direction de la Formation et de la Recherche en Santé au Ministère de la Santé qui est chargée de la coordination, le suivi et l'évaluation des formations et de la recherche en santé ⁷, impliquant quelques domaines

⁶ <https://www.scimagojr.com/countryrank.php?area=3300&year=2021>

⁷ <https://sante.gouv.bj/1-Directions-centrales-et-techniques>

des sciences sociales comme la psychologie. On note également la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social (DGEOCS), qui contribue à la recherche en sciences sociales. Selon le décret 2020-075 du 12 février 2020, la DGEOCS possède plusieurs attributions notamment : (i) la coordination du réseau national en analyse d'impact sur la pauvreté et le social ainsi que du réseau des observatoires de la vie économique et sociale du Bénin ; (ii) la contribution à l'évaluation de l'impact social dans la mise en œuvre des documents de stratégies ; (iii) la valorisation des travaux sur la pauvreté et le développement social à travers l'élaboration et la publication régulière du rapport sur le profil social national et des rapports nationaux de développement humain ; (iv) l'incitation des réflexions scientifiques autour des questions sociales pour orienter les prises de décision ; (v) la coordination des actions de lutte contre la traite des personnes au Bénin.

Les principaux acteurs nationaux des sciences sociales au Bénin sont :

1. les universités publiques notamment l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université de Parakou (UP) et l'Université Nationale d'Agriculture (UNA). Elles abritent des entités de sciences sociales actives dans la formation des étudiants et la production scientifique. Les universités disposent de leurs propres instances de gouvernance des activités de recherche qui sont toutefois influencées ou contrôlées par le gouvernement en place ;
2. les structures publiques de recherches et d'observation, notamment
 - la Direction Générale de l'Évaluation et de l'Observatoire du Changement Social du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (DGEOCS/MDCAG) qui assure la veille et l'alerte des autorités publiques sur les questions sociales, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de l'évaluation ainsi que la mise en place d'un système d'évaluation des politiques publiques, projets et programmes en lien avec les objectifs de développement,
 - le Programme Analyse de la Politique Agricole de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (PAPA/INRAB) qui s'occupe des recherches socioéconomiques en lien avec le secteur agricole voire rural ;
 - l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD) qui a pour mission la coordination de toutes les activités de développement,

de production, d'utilisation et d'archivage des statistiques officielles au Bénin.

3. les Organisations Non Gouvernementales (ONG) de recherche telles que le REDAD (Réseau de Développement d'Agriculture Durable), le LARES (Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale), Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL Parakou), etc. Certaines de ces ONG mènent des recherches grâce à l'appui les programmes d'aide au développement coordonnés par les organisations internationales.
4. les bureaux ou cabinets d'études qui sont souvent sollicités par des agences gouvernementales, les organisations de producteurs, les ONG intervenant dans le développement et les partenaires techniques et financiers non seulement pour évaluer les effets et impacts de leurs interventions mais aussi pour l'élaboration des projets/programmes d'intervention ;
5. autres acteurs des sciences sociales au Bénin, on peut citer l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) et l'African School of Economics (ASE), des établissements privés de formation et de recherche économique.

Il existe également quelques efforts de recherche et d'innovation à peine perceptible de certaines entreprises du secteur privé au Bénin. Dans les prochaines sections de ce chapitre, nous nous penchons plus en détail sur les éléments des contextes politique, économique, international, historique et culturel qui ont façonné la structure du système de recherche en sciences sociales au Bénin.

1.4 Contexte politique du Bénin et son influence sur le système de recherche en sciences sociales

Depuis son indépendance (le 1er août 1960) à nos jours, le Bénin a connu une histoire politique mouvementée qui a marqué son système de recherche en sciences sociales (Bierschenk & Mongbo, 1995 ; Gaillard, 2010). Les douze premières années d'indépendance ont été caractérisées par une instabilité chronique où les anciennes élites coloniales, pour la plupart originaires du Sud-Bénin, se disputaient le pouvoir (Gaillard, 2010). A cette époque, l'ensemble du dispositif de recherche en sciences sociales et dans les autres domaines se ramifiait à des institutions coloniales spécialisées telles que l'Institut de Recherche du Coton et des Textiles exotiques (IRCT), l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT) pour les cultures vivrières, l'Institut de Recherche pour

les Huiles et Oléagineux (IRHO) pour le palmier à huile ; et des institutions non spécialisées comme l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM), devenu en 1998 l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Français d'Afrique Noire (IFAN), devenu en 1986 l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop. Ces institutions étaient dirigées par des scientifiques français et la formation de capacités scientifiques nationales était quasi inexistante.

La création de l'Université du Dahomey en 1970 (devenu Université Nationale du Bénin (UNB) en 1975 et par la suite Université d'Abomey-Calavi (UAC) en 2001 après à la création de l'Université de Parakou) peut être en partie considérée comme une politique qui a permis de remédier à la rareté de chercheurs nationaux, entre autres dans les sciences sociales. Elle a marqué le début de la nationalisation de la recherche scientifique au Bénin. L'Université du Dahomey abritait de nombreuses entités de formation et de recherche parmi lesquelles figuraient les facultés des sciences sociales telles que la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) (avec ses départements de Lettres, d'Histoire, de Géographie, et de Sociologie & Philosophie), la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) (avec le département d'Économie et Sociologie Rurales) et la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Politiques (FASJEP).

En 1975, il avait été créé au sein du Ministère de l'Enseignement Technique et Supérieur le Laboratoire d'Économie et de Sociologie Rurales (LESR) comprenant cinq sections à savoir : (i) gestion des exploitations agricoles, (ii) commercialisation et structure des prix, (iii) planification du Développement Rural, (iv) comptabilité agricole, et (v) sociologie rurale. En 1976, un séminaire national sur la révolutionnarisation des structures des enseignements techniques et supérieurs fût organisé. Ce séminaire a contribué au renouvellement des réflexions sur le système national de recherche scientifique et technique, et à l'élaboration de propositions pour sa réorganisation (Gaillard, 2010). À l'issue de ce séminaire fut créé le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (CENAREST) pour assurer l'avancement de la science au Bénin. Aussi, grâce aux conclusions du séminaire, le Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative a abrité à partir de 1984, la Direction de la Recherche Agronomique (DRA) qui a pris en charge le Laboratoire d'Économie et Sociologie Rurales (devenu Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) à partir de 1996). La période allant de 1970 à 1986 s'est donc caractérisée par une nationalisation de la recherche scientifique qui a donné suite à : (i) d'importants problèmes de financement de la recherche ; (ii) la dispersion sans coordination des activités de recherche dans les ministères ; (iii) la mauvaise organisation et les lourdeurs administratives qui limitent les initiatives de

recherche ; (iv) l'orientation de la recherche par les intérêts des organismes étrangers ; (v) le désintéressement des acteurs politiques à l'égard de la recherche ; et (vi) le manque de connexion entre la recherche fondamentale et celle appliquée (Dahoun, 1998).

Le système national de recherche a connu une nouvelle ère avec la création du Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) à travers le décret n°86-23 du 29 janvier 1986. Ce conseil représentait l'organe chargé de l'élaboration de la politique nationale de recherche scientifique. À ce titre, le conseil avait pour mission de : (i) préciser l'orientation générale de la recherche scientifique et technique au Bénin, (ii) définir les modes de relations avec les organismes scientifiques étrangers et internationaux, (iii) déterminer, sur la base des orientations nationales, les programmes et budgets destinés à assurer l'avancement de la science et de la technologie, et à promouvoir leur application au processus de développement socio-économique national. Parmi les premières mesures préconisées par le CNRST se trouvait la proposition de créer un Fonds National d'Appui à la Recherche, représentant 1% du Produit Intérieur Brut (PIB) national. Le secrétariat permanent du CNRST était assuré par le Directeur Général du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST). Toutefois, les objectifs du CNRST et du CBRST n'ont pas pu être atteints parce que d'une part les propositions soumises au gouvernement n'ont pas été suivies d'actions concrètes et d'autre part, le pays traversait une crise économique aiguë et une tension socio-politique élevée entre 1985 et 1989, marquée par une grève massive des étudiants et des fonctionnaires (DRS, 2007 ; Hounzandji, 2017). L'État n'était plus en mesure de payer les salaires des fonctionnaires, y compris, ceux des chercheurs et des enseignants-chercheurs, et les bourses d'étude des étudiants. Les difficultés du système de recherche ont été amplifiées avec la mise en œuvre du Plan d'Ajustement Structurel qui a imposé des prélèvements supplémentaires de 10% sur les salaires, le gel des recrutements dans la fonction publique et des mises en retraite forcées comme solutions à la crise économique (Gaillard, 2010).

Le système national de recherche est passé à une autre période de réorganisation avec la transition démocratique qu'a connu le pays en 1990. Grâce à ce changement du mode de gouvernance, le pays s'est davantage ouvert au reste du monde pour la recherche (Pirrotte & Poncelet, 2022). Cette transition a favorisé non seulement les initiatives de plusieurs programmes de recherche collaborative mais aussi l'intervention du privé et des ONG dans la recherche en sciences sociales. Comme exemple de recherche collaborative on peut citer, la Convergence des Sciences (CoS) initiée par l'Université de Wageningen en 2002. CoS visait à renforcer les systèmes

d'innovation pour accroître l'impact de la recherche agricole sur les moyens de subsistance des agriculteurs. Il portait l'ambition de promouvoir des projets de recherche qui concilient les perspectives des sciences sociales et naturelles pour trouver des solutions aux contraintes des agriculteurs. Il a contribué à la construction de capacités nationales en matière de Recherche & Développement (R&D) au niveau des universités nationales (Hounkonou et al., 2012). La R&D a gagné en ampleur au Bénin avec la prolifération des ONG survenue parallèlement à la transition démocratique (Pirrotte & Poncelet, 2002), à travers la Conférence nationale des forces vives de la nation.

En 2003, le CNRST a été de nouveau institué avec des attributions plus élargies, à travers la loi n°2003-17 du 11 novembre 2003. Cette loi indiquait que la recherche scientifique, technique et technologique est désormais assurée dans les centres nationaux de recherche sous la coordination du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Le nouveau CNRST a eu pour attributions la définition de la politique nationale de recherche, l'élaboration du plan stratégique de développement de la recherche et la coordination du système national de recherche scientifique et d'innovation. Pour assurer le Secrétariat permanent du nouveau CNRST, la Direction de la Recherche Scientifique et Technique (DRST) fût créée. La fonction de cette direction était d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de recherche. Elle est devenue en 2007 la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique (DNRST) pour porter les prérogatives administratives de coordination du système national de recherche et d'innovation. La loi n°2003-17 préconisait aussi que chaque ministère ait en son sein un organe de recherche. Il y a eu par exemple la Direction de la Recherche en Santé (DRS) au Ministère de la Santé, et l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Les membres du CNRST étaient les ministères, les centres nationaux de recherche et les universités nationales. Les travaux du CNRST appuyés par la DNRST ont permis d'élaborer un document de politique nationale pour la recherche et l'innovation qui par la suite a été révisé et adopté sous forme de loi d'orientation de la recherche (IRSP, 2013). Ce document de politique a été appuyé en 2008 par : (i) un projet de décret créant l'Agence Béninoise de Valorisation de la Recherche Scientifique et Technique (ABeVRIT), (ii) un projet de loi portant création du code d'éthique de la recherche scientifique et technique, et (iii) un projet de décret portant création du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique

(FNRSIT). En 2011, le CNRST a proposé une nouvelle réorientation pour détacher la recherche du secteur de l'éducation. Cependant, cette proposition n'a pas abouti et le système de la recherche est demeuré à nos jours un sous-secteur de l'éducation.

L'ensemble de ces mesures ont un peu contribué à l'augmentation du nombre d'experts béninois en sciences sociales et des subventions pour la recherche au Bénin. L'effectif des chercheurs agricoles béninois est passé de 121 en 2000 à 156 en 2011 (Allagbe & Stads, 2014). Sur cette même période, le montant des dépenses pour la R&D agricole a doublé, passant de 4,31 millions €⁸ en 2000 à 8,78 millions € en 2011. La part du PIB agricole que représentent ces dépenses a augmenté de 0,43% à 0,62%. Le financement de la recherche a été davantage stimulé par la création du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) en 2012. Ce fonds a été créé par le gouvernement pour assurer le financement du système national de recherche. Rattaché au MESRS, son activité principale consistait à mobiliser les ressources nécessaires au financement du système de recherche et octroyer des fonds au profit des projets des chercheurs nationaux. Le FNRSIT avait mis en place des critères de sélection qui encourageaient davantage les projets de recherche pluridisciplinaires. Un privilège particulier était accordé aux projets incluant les disciplines des sciences sociales comme l'économie de l'innovation, l'économie comportementale, l'économie de l'énergie, l'économie des ressources naturelles, etc. Par ailleurs, au niveau des universités publiques, les sciences sociales sont devenues les domaines spécialisés les plus prépondérants dans lesquels les étudiants s'inscrivent. En effet, la Classification Internationale Type de l'Éducation de l'UNESCO⁹ (CITE-2013) comprend 29 domaines spécialisés d'étude dans lesquels sont classés les différents programmes de formation universitaire. Parmi ce nombre, les trois domaines spécialisés d'étude les plus dominants en termes d'inscription d'étudiants sont : les sciences sociales et du comportement (31,3% des inscriptions), les langues (14,7% des inscriptions) et le droit (9% des inscriptions) (DPP, 2016).

Cependant, il est constaté dans les universités nationales une augmentation continue du nombre d'étudiants avec un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs. L'effectif des étudiants inscrits dans les universités nationales est passé de 16.000 en 1999 (Poncelet, 2003) à 98.539 en 2010 et à 126.011 en 2020 (MESRS, 2024), soit un accroissement moyen de 34,4% par an sur les vingt dernières années. Le ratio enseignant-étudiants a été d'un enseignant pour 56 étudiants en 2007 (INSAE, 2012) contre un enseignant pour 111 étudiants en 2022

8 Nous considérons 1 XOF = 0,0015 EURO (€)

9 The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

(Economie & Tech, 2022). L'insuffisance d'enseignants-chercheurs face au nombre croissant d'étudiants affecte aussi la recherche dans les universités. Selon Siyanbola et al. (2014), on pourrait observer une diminution du temps que les professeurs consacrent à la supervision des travaux de recherche au profit du temps qu'ils consacrent à l'enseignement des étudiants. Au Bénin, la recherche dans les universités est souvent réalisée à l'occasion des travaux de fin de formation en Master ou par des étudiants doctorants. Une partie des recherches réalisées par les universitaires est incitée par la consultance auprès des institutions internationales de développement. Pour Olivier de Sardan (2011), la recherche en sciences sociales est particulièrement handicapée par l'omniprésence de la consultance qui accapare le temps des universitaires.

Dès 2016, le nouveau gouvernement a engagé le pays dans une nouvelle phase de réformes politiques (« Bénin Révélé ») touchant presque tous les secteurs, dont l'éducation et la recherche scientifique. A travers son plan d'actions (PAG 2016–2021), le nouveau gouvernement a procédé à la restructuration du système national de recherche pour améliorer sa coordination. Entre autres initiatives gouvernementales, il y a eu la création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (CIIS), de l'Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation (ABRI), la création de l'Agence Béninoise d'Assurance Qualité pour l'Enseignement Supérieur (ABAQES) et l'élaboration d'un programme de promotion et de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. La CIIS a pour objectif de stimuler la recherche scientifique orientée vers des besoins peu ou mal desservis notamment à travers des collaborations entre le monde universitaire et le secteur privé. La mission de l'ABRI est de concevoir, planifier, développer, valoriser et évaluer la recherche scientifique et l'innovation dans les secteurs prioritaires de l'État. L'ABAQES quant à lui, a pour mission d'assurer la qualité de l'enseignement supérieur dans les établissements publics et privés conformément aux orientations, normes et standards définis par le Conseil National de l'Éducation (CNE), créé en 2018 par le décret N°2018-395 du 29 août 2018 et dont la configuration a été revue par le décret N° 2023-411 du 26 juillet 2023. Avec l'ensemble de ces initiatives (dont l'investissement s'élève à plus de 645,3 millions € selon le rapport sur l'état de mise en œuvre du PAG 2016-2021 de décembre 2020), il est attendu, au cours des prochaines années, une amélioration de la qualité de la recherche aussi bien en sciences sociales que dans les autres domaines, ainsi qu'une meilleure connexion entre les chercheurs, les développeurs et les décideurs politiques au Bénin. Pour la période 2021–2026, le gouvernement béninois prévoit d'allouer 527,81 millions € au MESRS dans le cadre du PAG. Selon le document de la Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI) 2022-2032, le MESRS

consacre généralement moins de 5% de son budget à la recherche et à l'innovation, soit 26,5 millions € sur les fonds prévus par le PAG.

En somme, le Bénin ne dispose pas encore d'un cadre institutionnel de coordination de la recherche en sciences sociales stabilisé, ni d'un dispositif d'interaction avec les décideurs politiques et le secteur privé. L'organe qui avait pour mission d'assurer la coordination du système national de recherche est la DNRST, devenue en 2020 la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRSI) (Sewanoude & Hinsou, 2021) sous la tutelle du MESRS. Les actions de la DGRSI demeurent cependant très peu visibles dans le secteur. Le nouveau gouvernement installé en 2016 a entrepris des actions pour créer un dispositif règlementaire et institutionnel plus performant pour coordonner la recherche. En effet, les établissements tels que CIIS et ABRI ont été créés à cet effet (Présidence Bénin, 2020). Ces actions sont portées par l'ambition de créer un cadre favorable de connexion entre les chercheurs, les politiques et le secteur privé.

Les nouvelles réformes appliquées à partir de 2016 ont aussi touché la gouvernance des universités nationales. Il y a eu par exemple la suppression de l'élection des recteurs, vice-recteurs, membres de Conseil d'Administration d'université, doyens, directeurs, vice-doyens et directeurs adjoints des unités de formation et de recherche des universités. Cette décision a été instaurée à travers le décret N°2018-441 du 20 septembre 2018 portant mesures transitoires à la mise en œuvre de la réforme de la gouvernance des universités publiques du Bénin. L'objectif était d'une part de renforcer le contrôle du pouvoir politique sur les organes administratifs et financiers des universités, et d'autre part de réduire la corruption et inciter une amélioration de la performance des enseignants-chercheurs. Bien qu'elle ait contribué à une meilleure coordination des activités pédagogiques dans les universités, cette réforme a un peu accentué les lourdeurs administratives dans les mécanismes nationaux de financement de la recherche, entraînant dès lors une augmentation du recours aux financements extérieurs pour la recherche.

Au nombre des contraintes actuelles qui affectaient le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Bénin figurent les grèves d'étudiants, les actions syndicales et le terrorisme. Les mouvements de grèves d'étudiants et les actions syndicales ont, par le passé (par exemple au cours des années 2014–2015), paralysé les activités académiques dans toutes les universités nationales sur une longue période (Tessy & Nouhouayi, 2020). Ces mouvements entraînaient un ralentissement dans l'exécution des projets de recherche dans les universités et par conséquent affectent la

production scientifique au niveau national. En ce qui concerne le terrorisme, le Bénin partage ses frontières avec des pays qui subissent depuis plusieurs années les attaques des Djihadistes (le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria). Cet état de choses a augmenté les risques d'insécurité et de vulnérabilité de certaines régions au nord-Bénin. En mai 2019, les premières attaques terroristes ont été enregistrées et d'autres attaques ont suivi en 2021 et 2022 (Madore, 2022). Les activités d'enquête socio-économique dans les zones touchées ont par conséquent diminué.

En 2010, les universités nationales ont été responsables de plus de la moitié de la production scientifique béninoise publiée dans les revues internationales (Gaillard, 2010).

Cela est principalement dû à un incitant : les exigences de la promotion des enseignants-chercheurs suivant les règles établies par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Ces règles tiennent notamment compte du nombre d'étudiants en master et doctorat encadrés, des publications dans les revues indexées, du nombre d'auteurs et de la position relative dans les listes d'auteurs. Encore aujourd'hui, le CAMES reste la principale incitation à la production de la recherche dans les universités nationales et les centres nationaux de recherche. En 2017, le Bénin comptait près de 1451 chercheurs et enseignants-chercheurs (toutes disciplines comprises) inscrits dans les différents grades du CAMES. Le tableau 1 présente la répartition de cet effectif par grade.

Tableau 1.1. Effectifs des chercheurs et enseignants-chercheurs dans les universités nationales et les centres nationaux de recherche au Bénin en 2017

Agents	Grades du CAMES								Total	
	A/AR		MA/CR		MC/MR		PT/DR			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Chercheurs	27	19,70	49	35,76	53	38,68	8	5,84	137	100
Enseignants-chercheurs	409	31,12	348	26,48	412	31,35	145	11,03	1314	100
Total	436	29,28	397	26,66	465	31,23	153	10,27	1451	100

Eff. : Effectif ; % : Part sur l'effectif total ; A=Assistant ; MA=Maître-Assistant ; MC=Maître de Conférences ; PT=Professeur Titulaire ; AR=Attaché de Recherche ; CR=Chargé de Recherche ; MR=Maître de Recherche ; DR=Direction de Recherche

Source : Document de Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI, 2022-2032).

En dehors du CAMES, les enseignants-chercheurs bénéficient d'une prime de recherche correspondant à 8 % de leur salaire lorsqu'ils font paraître des articles issus de leurs recherches dans des journaux scientifiques.

Un autre incitant remarquable est le Programme du Fonds Compétitif de Recherche Interdisciplinaire et Inter-facultaire (PFCR) mis en œuvre par le Conseil Scientifique de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) sur la période de 2007 à 2021. Ce programme a consisté à sélectionner et financer sur une base compétitive et pluridisciplinaire, des projets de recherche soumis par des TEAM (Together Each Achieves More). Un TEAM de recherche est composé des enseignants-chercheurs de plusieurs facultés ou école de l'UAC qui recrutent des étudiants en master et en doctorat. Le programme accorde un financement de trois ans qui couvre les frais d'achat de matériel, les activités de terrain, la bourse des doctorants et une bourse de recherche pour les mémoires de Master. Le programme encourage aussi la recherche de financement complémentaire provenant d'organisations nationales ou internationales. A la première offre organisée de 2007 à 2010, cinq TEAMS ont été sélectionnés et ont bénéficié d'un financement total de 416721,53 €. La deuxième phase

du programme a été exécutée de 2012 à 2014, avec un financement de 1372644,78 € pour 16 TEAMS. La troisième phase organisée de 2019 à 2021 a été financée à environ 1380500,91 € pour également 16 TEAMS. Les domaines ciblés au cours de cette phase sont : sciences naturelles et agronomiques ; sciences économiques et de gestion ; lettres et sciences humaines ; sciences juridiques, politiques et administratives ; mathématiques, physiques et chimie ; médecine humaine, Pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire ; sciences et techniques de l'ingénieur ; sciences et techniques des activités physiques et sportives. L'Université de Parakou a lancé un programme similaire, mais à une échelle plus réduite, intitulé Programme Fonds Compétitifs de Recherche et Innovation de l'Université de Parakou (PFCRI-UP). Ce programme est destiné à financer des projets de recherche des enseignants-chercheurs de l'université. La phase 2019-2021 a permis de financer huit projets, tandis que la phase 2022-2025 en finance quatre, répartis en trois thèmes : « chaînes de valeur et connaissances endogènes », « foresterie et changement climatique », et « foncier, transhumance et numérique ».

Les universités nationales bénéficient de nombreuses autres sources d'appuis techniques et financiers, par exemple l'Académie de Recherche et de l'Enseignement Supérieur (ARES) de la Belgique qui, en 2020 a totalisé 25 ans de coopération académique et scientifique avec l'UAC. Le soutien d'ARES vise à poursuivre l'adaptation des formations universitaires dans le contexte béninois, à améliorer l'efficacité de l'enseignement et à renforcer les infrastructures et services collectifs. Depuis 2003, ARES a financé plus de 16 initiatives de recherche dans des domaines variés : la pêche, la médecine, l'agriculture et la sécurité routière. Ces initiatives ont été portées par des binômes d'enseignants-chercheurs béninois et belges. Selon Nicaise (2020), ARES a contribué à l'augmentation de la production scientifique à l'UAC. Le nombre de doctorants formés est passé d'une moyenne de 50 par an en 2005 à 150 par an en 2020. Aussi, le nombre moyen d'articles publiés est passé de 150 par an en 2005 à 750 par an en 2020. En dehors d'ARES, on peut noter aussi les interventions de la Banque Mondiale, de l'Agence Française de Développement et d'autres partenaires internationaux qui accompagnent les universités nationales (CurieXplore, 2022).

Nous ne pouvons conclure cette section sur l'influence du contexte politique sur le système de recherche au Bénin sans mentionner le système LMD (Licence, Master, Doctorat), une réforme majeure de l'enseignement supérieur. Adopté en 2010 par le décret n°2010-272, ce système d'origine anglo-saxonne vise à harmoniser les diplômes universitaires à l'échelle internationale et à faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants. Il met l'accent sur le soutien aux étudiants, l'accessibilité à des parcours pluridisciplinaires, et la personnalisation des formations en fonction des projets personnels. Le système LMD a impacté la recherche en facilitant la mobilité, en favorisant les collaborations internationales et l'accès à des financements étrangers. Toutefois, il est encore confronté à des défis importants, tels que l'adaptabilité des exigences pédagogiques et académiques au contexte local (Assogbadjo et al., 2016).

1.5 Contexte historique et culturel du Bénin et son impact sur la recherche en sciences sociales

Comme montré dans la sous-section d'analyse du contexte politique, le système éducatif et de recherche au Bénin a connu plusieurs réorganisations depuis l'indépendance, variant aux rythmes des changements politiques (Lauwerier et al., 2013). Malgré cela, le développement du système éducatif et de recherche porte encore aujourd'hui les marques du système colonial par lequel le pays est passé. Cette assertion pourrait être justifiée par trois raisons. Premièrement, le Bénin

compte plus d'une quarantaine de langues locales, dont les décideurs politiques n'ont réussi à en retenir aucune comme langue officielle (Lauwerier et al., 2013). De plus, à ce jour, ils n'ont pas pu hisser des langues de large couverture géographique comme le Fon, le Yoruba, le Bariba, le Goun, l'Adja, l'Ayizo, etc. au rang de langue nationale d'enseignement. Le français, qui est la langue des maîtres coloniaux, est resté la langue officielle utilisée dans l'administration, l'enseignement et la recherche. Deuxièmement, la recherche au Bénin reste dominée par les aides au développement qui tiennent les attributions budgétaires et par conséquent définissent l'orientation des recherches sans parfois se soucier des problèmes prioritaires des communautés locales et des chercheurs locaux (Gaillard & Waast, 1988 ; Bierschenk & Mongbo, 1995 ; Ondo, 2004). Troisièmement, la recherche en sciences sociales au Bénin s'appuie généralement sur des théories et paradigmes développés dans le contexte des sociétés occidentales, différents de celui de l'Afrique. Selon Ondo (2004), cela explique la faible appropriation de la science pour le développement local.

Un des facteurs historiques important ayant contribué à booster la recherche en sciences sociales au Bénin est le « renouveau démocratique » (Bierschenk & Mongbo, 1995). Le Bénin a été un exemple de transition d'un régime socialiste à un régime démocratique, obtenue grâce à une forte mobilisation populaire urbaine en 1989-90 (Allen, 1992). En effet, après la faillite économique et politique du régime socialiste en 1989, caractérisée par une grève d'un an de l'ensemble de la fonction publique, le gouvernement béninois devait trouver une solution à l'impasse. L'urgence des besoins de financement l'a conduit à solliciter la Banque Mondiale, mais pour bénéficier des fonds du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), le pays devait répondre aux critères de démocratie et de bonne gouvernance (Lavigne, 2005). Ce qui a conduit Mathieu Kérékou, Président de la République à l'époque, à accepter renoncer à son régime socialiste. Aussi, la population s'était fortement mobilisée pour exprimer sa volonté de changement radical dans le pays. C'est donc sous ces pressions internes et externes qu'a eu lieu la « Conférence des forces vives de la nation » (Mongbo, 1995 ; Lavigne, 2005). Un système démocratique a été adopté et un Premier ministre a été élu pour la période de transition. C'est au cours de cette transition, en 1990, que le libéralisme a commencé. La transition a donné un nouvel élan à la recherche en sciences sociales au Bénin : le nombre de publications sur le Bénin n'a cessé de s'accroître en sciences sociales depuis 1990 (Bierschenk & Mongbo, 1995).

Aussi, le secteur associatif de type ONG a commencé à se développer en parallèle au processus de démocratisation du régime politique. Au début des années quatre-vingt-dix, le nombre d'association de type ONG s'est

accru de façon spectaculaire. En 1997, le Bénin comptait déjà 966 ONG actives (Pirotte & Poncelet, 2002). Sur ces 966, plus de deux tiers (657) avaient leur siège dans les départements de l'Atlantique et du Littoral au sud du Bénin. Les secteurs d'activités privilégiés étaient par ordre d'importance : l'éducation formelle (230 ONG), l'agriculture et l'élevage (217), la formation paysanne et l'encadrement de groupements villageois (189), la santé et la nutrition (184), et l'environnement (163) (Pirotte & Poncelet, 2022). Aujourd'hui, le Bénin compte plus de 1000 ONG, dont 749 formellement enregistrées¹⁰. Parmi les ONG actives dans le domaine de la recherche et développement au Bénin, on peut citer le Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE), le Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES), le Groupe de Recherche et d'Appui au Développement Local (GRADEL), le Centre d'Étude et de Recherche-Action pour un Développement Intégré Durable (CERADID), le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL), le Centre Régional de Recherche et d'Éducation pour un Développement Intégré (CREDI-ONG), etc.

Contrairement à d'autres pays africains tels que le Nigéria où le système d'enseignement supérieur n'inclut pas officiellement la recherche comme l'un des principaux objectifs des universités (Egbetokun et al., 2020), les universités nationales au Bénin portent formellement deux fonctions : accroître les connaissances scientifiques par la recherche et les transmettre aux étudiants par l'enseignement. D'après le décret n°2021-379 du 14 juillet 2021, les universités publiques sont définies au Bénin comme des établissements publics à caractère scientifique, technique et culturel. Elles ont pour missions d'assurer la formation des cadres, et de contribuer à la recherche scientifique et au développement de l'économie nationale. Elles regroupent chacune, des facultés, des écoles, instituts, centres de recherche, laboratoires et bibliothèques. Chaque université nationale au Bénin est dotée d'un Conseil Scientifique d'Université (CSU) qui est l'organe d'orientation de l'université sur les questions relatives aux offres de formation, à la recherche, à l'innovation et à la promotion scientifique des enseignants-chercheurs. D'après le décret n°2016-208 du 04 Avril 2016, le Recteur préside le CSU et le Vice-Recteur chargé de la recherche universitaire en assure le secrétariat. Le CSU est chargé de :

1. de proposer à l'adoption, la politique de recherche et d'innovation de l'université ;
2. d'apprécier les dossiers scientifiques des enseignants en vue d'une proposition de promotion académique,

d'un reclassement ou d'une distinction honorifique ;

3. d'étudier toute questions relatives à l'équivalence académique des diplômes de l'Enseignement supérieur ;
4. de contribuer à l'élaboration des programmes nationaux de recherche en tenant compte des impératifs du développement socio-économique et culturel du Bénin ;
5. de valider l'agrément donné par la commission des experts sur les projets et programmes de recherche et de l'innovation ;
6. de valider le projet de budget de recherche de l'université dans le cadre de l'élaboration du budget de l'université ;
7. d'apprécier les rapports d'activités des comités scientifiques sectoriel ;
8. de promouvoir la production et la publication des travaux scientifiques ;
9. d'étudier les dossiers d'habilitation des laboratoires centraux de recherche ou des structures assimilées ;
10. d'étudier et d'approuver les demandes de départ en formation dans le cadre de la formation des formateurs ;
11. d'étudier et de faire soumettre les besoins en enseignants-chercheurs et en chercheurs des établissements de formation et de recherche ;
12. d'examiner et de valider avant leur transmission au conseil consultatif national de l'enseignement supérieur les propositions d'offres de formation à l'université et les dénominations des diplômes sanctionnant lesdites formations.

Les universités nationales sont ouvertes sans condition de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'origine sociale à toute personne justifiant les titres requis pour y accéder. Cela a favorisé les collaborations internationales de formation et de recherche avec d'autres universités. De plus, l'État garantit aux personnels enseignants, de recherche, administratif et aux étudiants nationaux et étrangers dans l'enceinte des universités, le bénéfice des franchises et libertés universitaires traditionnelles (selon le décret n°2021-379 du 14 juillet 2021). On en déduit qu'il existe au Bénin un environnement favorable à la recherche au sein des universités, non seulement

¹⁰ <https://www.oscbenin.org/>

en sciences sociales, mais aussi dans les autres domaines. Cependant, il existe très peu d'information ou de preuves concrètes sur l'efficacité et la réelle contribution des recherches conduites par les universités au développement.

Le Bénin compte environ 46 ethnies caractérisées par des valeurs culturelles et religieuses spécifiques (INSAE, 2016a). Cette diversité ethnique est une source incontestable de richesse culturelle pour le pays. Cependant, elle peut être considérée à la fois comme un avantage et un désavantage pour la recherche en sciences sociales (Egbetokun et al., 2020). Le pays est uni sur l'utilisation de la langue française. Cependant, une bonne partie de la population est toujours non alphabétisée en cette langue. Environ 46% des personnes âgées de 15 ans et plus sont analphabètes (Banque Mondiale, 2023) ou incapables de communiquer en français au Bénin. Cette proportion est plus importante dans les zones rurales (62,7% de la population) (INSAE & AFRISTAT, 2019). Il n'y a pas de barrières linguistiques lors des collaborations entre chercheurs issus de différents groupes ethniques ou au sein des équipes de recherche au niveau national et peu au niveau régional. Les barrières linguistiques surviennent par contre au moment de la collecte des données auprès des populations et lors de la restitution des résultats de recherche aux populations. Ces barrières exigent parfois le recrutement d'interprètes locaux. Il convient d'ajouter que, selon les textes réglementaires qui régissent le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Bénin, les interactions interprofessionnelles entre chercheurs dans les universités et centres de recherche sont exemptes de toutes persuations religieuses. La conduite de la recherche en sciences sociales au Bénin n'est donc pas affectée par la diversité religieuse.

1.6 Contexte économique du Bénin et son influence sur la recherche en sciences sociales

Le Bénin, classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire inférieur par la Banque Mondiale en 2020, a réalisé de façon globale des progrès considérables en matière de croissance économique au cours des cinq dernières années (FMI, 2022). Avant la pandémie de la COVID-19, le taux de croissance du PIB s'était accéléré passant de 1,8% en 2015 à 6,9% en 2019 (Banque Mondiale, 2023). Avec les répercussions de la pandémie, le taux de croissance a chuté à 3,8% en 2020 mais par la suite a connu une relance remarquable passant à 7,2% en 2021 (Banque Mondiale, 2023). Ce progrès pourrait être attribué aux réformes entreprises dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016–2021,

à l'augmentation de la production agricole, en particulier celle du coton (la principale filière d'exportation du pays), et à l'amélioration des capacités de production d'électricité. Malgré cette croissance économique, les dépenses publiques en éducation, majoritairement captées par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ont légèrement baissé sur la période. Elles sont passées de 3,5% du PIB en 2017 à 3% du PIB en 2020 (Banque Mondiale, 2023). Ce qui aurait un peu limité la production scientifique au Bénin. Les données de Scimago (figure 1.2) montrent par exemple que la position du Bénin en termes de production scientifique a légèrement régressé sur la même période, passant d'un rang centile de 46,65 en 2017 à 44,16 en 2020.

La pauvreté est restée relativement élevée malgré la croissance économique. En 2019, 38,5% des Béninois vivaient en dessous du seuil de pauvreté (estimé à 376,1 €) (INSAE, 2020). Cette situation montre néanmoins une légère amélioration par rapport à l'année 2015. L'incidence de la pauvreté était de 39,3% en 2015, soit une baisse de 0,8% entre 2015 et 2019 (INSAE, 2020). La pauvreté est restée prépondérante en milieu rural. Elle a été de 31,4% en milieu urbain contre 44,2% en milieu rural en 2019. Selon Baye (2018), le niveau relativement élevé de la pauvreté au Bénin pourrait être dû aux problèmes structurels tels que le manque de diversification de l'économie, l'importance du secteur informel, la faible productivité du secteur agricole, l'importance du chômage et du sous-emploi estimé à plus de 50% de la population active. De plus, le pays est caractérisé par une population très jeune avec un fort taux de dépendance. En 2015, 42,2% de la population avaient moins de 15 ans et le taux de dépendance était de 81,2%, indiquant une forte pression sur la population active.

Le Bénin appartient à la catégorie des pays à faible développement humain. La valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) en 2019 s'est établie à 0,545, ce qui place le pays au 158ème rang parmi 189 pays et territoires (PNUD, 2020). L'IDH a progressé par rapport à 2014. Sa valeur était de 0,364 en 2014. Ce qui fait un accroissement moyen annuel de 1,66% entre 2014 et 2019. Cette amélioration a été impulsée principalement par les progrès réalisés dans le domaine sanitaire et dans une moindre mesure par les acquis de la croissance économique (PNUD, 2015). En tenant compte des inégalités, l'IDH a été établi à 0,343 en 2019 (PNUD, 2020). Cela signifie qu'au Bénin, 37,1% du niveau potentiel de développement humain est perdu à cause des inégalités. Cependant, l'IDH du Bénin reste supérieur à la moyenne des pays à développement humain faible, établie à 0,513, et inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne, établie à 0,547 en 2019 (PNUD, 2020). Le faible niveau de développement humain

pourrait mettre en évidence la faible participation à la recherche scientifique. Le Bénin comptait en effet 80 à 90 chercheurs par million d'habitants en 2014, toutes disciplines confondues (Allagbe & Stads, 2014) alors que le Nigeria, le Sénégal et le Cameroun comptait respectivement 119, 661 et 244 chercheurs par million d'habitants déjà à la fin de 2008 (UA-NEPAD, 2010 ; Egbetokun et al., 2020). De plus, cette valeur a diminué au Bénin passant à environ 64 chercheurs par million d'habitants en 2022 (Macrotrends, 2023), à cause de la pression démographique et du nombre de chercheurs relativement constant sur les dix dernières années.

Le secteur privé au Bénin reste dominé par les entreprises informelles et est principalement composé de petites et moyennes entreprises (PME) (Baye, 2018). Les PME jouent un rôle primordial dans l'économie béninoise. Elles représentent environ 98 % des entreprises et contribuent à la moitié du PIB (ITC, 2020). Par ailleurs, elles emploient des individus issus des groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales (ITC, 2020). En 2019, l'Indice de Compétitivité Mondiale (ICM) du Bénin était à un score de 45,82, classant le pays à la 125ème position sur 141 économies couvertes (Schwab, 2019). Entre 2017 et 2019, l'ICM du Bénin a connu une croissance substantielle, passant d'un score de 43,56 à 45,82 (Knoema, 2019). Le pays s'est aussi amélioré en ce qui concerne l'environnement des affaires. Le classement « Doing Business » a révélé que le Bénin est passé de la 155ème place en 2017 à la 149ème place en 2020 sur 190 économies (World Bank Group, 2020). Cependant, malgré ces évolutions positives, le secteur privé reste quasiment absent des mécanismes de financement de la recherche et de l'innovation au Bénin (CurieXplore, 2022).

Le Bénin a connu également des progrès en matière de développement des infrastructures de fourniture d'électricité. Les données de la Banque Mondiale (2023) montrent que le taux d'accès à l'électricité au Bénin est passé de 29,6% en 2015 à 41,4% en 2020. Néanmoins, le pays affiche toujours une position inférieure à la moyenne des pays d'Afrique sub-saharienne qui a été de 48,2% en 2020. Les statistiques montrent aussi une forte disparité dans la distribution des infrastructures de fourniture d'électricité au Bénin. Le taux d'accès à l'électricité a été de 66,1% en milieu urbain contre 18,2% en milieu rural en 2020. L'électricité reste donc inaccessible à plus de la moitié de la population béninoise surtout dans les zones péri-urbaines et rurales. A cela s'ajoute la faible qualité des services électriques (Schwab, 2019). Cet état de choses constitue une contrainte importante au système national de recherche du Bénin. Il entrave particulièrement l'accès à internet et limite l'utilisation des technologies modernes de collecte de données en sciences sociales. La situation n'est pas plus reluisante en considérant les infrastructures de fourniture d'eau. Bien que la couverture moyenne des

services en eau ait passé de 48,5% en 2016 à 71,5% en 2020 (MEM, 2021), encore 67% de la population sont exposés à une eau de boisson insalubre (Schwab, 2019).

Concernant le système des télécommunications, le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile a connu une croissance rapide au cours des 20 dernières années, au détriment du nombre d'abonnés à la téléphonie fixe. Les données de la Banque Mondiale (2013) montrent que les abonnements à la téléphonie mobile sont passés de 1% de la population en 2000 à 85% en 2015 et ensuite à 98% en 2021, légèrement au-dessus de la moyenne de l'Afrique sub-Saharienne établie à 93% en 2021. En revanche, les abonnements à la téléphonie fixe qui étaient de 1% de la population en 2000 sont passés à 2% en 2015 et ensuite à 0% en 2021. Il y a eu aussi une progression considérable du nombre d'utilisateurs d'internet au Bénin au cours des 20 dernières années. Le taux d'utilisation d'internet est passé d'environ 0% en 2000 à 11% en 2015 et ensuite à 26% en 2021. Les abonnements aux services d'accès à internet sur ligne fixe sont beaucoup moins répandus et représentent moins de 1% de la population béninoise. Ces abonnements ont même connu une baisse au Bénin passant de 0,67% en 2015 à 0,16% en 2021. D'une manière générale, l'état de la connectivité internet au Bénin demeure encore faible et constitue une entrave au système de recherche en sciences sociales. Le pays a été classé en 2022, 118ème sur 131 économies, en matière d'accès et d'adoption des technologies modernes de l'information et de la communication (Portulans Institute, 2022).

Malgré les efforts et les réformes de l'État dans le système éducatif béninois, il est toujours constaté l'état défectueux de certaines infrastructures et mobiliers pédagogiques dans les universités nationales. Des enquêtes réalisées à l'Université d'Abomey-Calavi et à l'Université de Parakou ont permis de constater, entre autres, l'état défectueux de nombreux sièges et des équipements de sonorisation dans les amphithéâtres (Educ'Action, 2022). Cette situation fait que certains étudiants sont obligés à des moments donnés de suivre les cours depuis les portes ou fenêtres des amphithéâtres. A cela s'ajoute la vétusté des laboratoires, l'obsolescence des équipements de recherche disponibles, le manque d'équipements modernes, le manque de produits de laboratoire, le manque de littérature scientifique, etc. Les bureaux des enseignants-chercheurs, laboratoires et bibliothèques sont très peu fournis en ouvrages de référence et en revues scientifiques spécialisées, ce qui limite les capacités de production scientifique au niveau des universités nationales.

La recherche en sciences sociales s'est révélée utile face aux crises survenues au Bénin. Par exemple les années 2007 et 2008 ont été marquées par une crise

alimentaire qui s'est manifestée par la raréfaction des stocks de denrées alimentaires de première nécessité sur les marchés des grandes villes ; ce qui a entraîné un renchérissement des prix de ces produits (Adanguidi, 2010). L'année 2008 a été une année particulière où par exemple le prix du maïs a atteint un niveau record jamais égalé par le passé (Houngbo, 2013). Face à la situation, le gouvernement du Bénin a pris la décision d'installer en juillet 2008, des comptoirs de vente de produits vivriers de grande consommation comme le maïs, le riz et le sorgho dans toutes les 77 communes du pays, à travers le Programme National des Magasins Témoins de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA). Ces comptoirs de vente appelés « boutiques témoins » étaient destinés à vendre des produits vivriers à prix référentiels. Par la suite, des études ont été réalisées par les chercheurs en sciences sociales pour évaluer les impacts de la stratégie des boutiques témoins et proposer des pistes d'amélioration de cette stratégie (Adanguidi, 2010 ; Houngbo, 2013). Aussi, l'ONASA s'est dotée d'un organe de recherche spécialisé dans les sciences sociales chargé d'évaluer les campagnes agricoles et les prix des denrées alimentaires sur les marchés des grandes villes pour prédire les tendances futures des prix et informer les acteurs du marché ainsi que les décisions politiques dans le secteur agricole.

Un autre exemple est la contribution des recherches en sciences sociales face à la pandémie de la COVID-19 au Bénin. L'avènement de cette pandémie en décembre 2019 a suscité beaucoup d'engouements chez les chercheurs en sciences sociales qui ont conduit des études utiles pour les politiques publiques. Par exemple, Houessou et al. (2021) ont évalué les effets du "cordon sanitaire" COVID-19 établi par le gouvernement pour isoler les zones à haut risque des autres régions du pays. Ils ont trouvé que les piliers de la sécurité alimentaire (la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité de l'alimentation) ont été affectés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cordon sanitaire. Sessou et al. (2021) ont évalué l'adhésion de la population aux mesures préventives (port du masque, distance physique, hygiène des mains, hygiène de la toux et éviter de se toucher le visage) promues par le gouvernement pour freiner la transmission virale. Ils sont arrivés à la conclusion qu'une large diffusion d'informations adéquates sur le COVID-19 augmenterait l'adhésion, et que des efforts ciblés devraient être faits pour augmenter l'adhésion aux mesures préventives parmi les groupes d'âge plus jeunes. Par ailleurs, Maccaro et al. (2022) ont rapporté les résultats d'une étude sur l'acceptation du vaccin par la population locale. Selon eux, la réticence généralisée des Béninois à l'égard du programme de vaccination était due à l'existence de pratiques médicales traditionnelles considérées comme des alternatives plus crédibles à leurs yeux que les vaccins. De plus, des rumeurs relatives

à un agenda néocolonialiste caché derrière la menace pandémique ont accentué cette réticence.

1.7 Collaboration internationale et son impact sur la recherche en sciences sociales

Le Bénin entretient des relations avec près de 161 organisations internationales représentées sur son territoire (MAEC, 2018), ce qui a accru sa visibilité aussi bien régionale qu'internationale. Parmi ces organisations, certaines ont une incidence directe sur son système national de recherche en sciences sociales, notamment à travers les projets et programmes d'aide au développement qu'elles initient et financent. En effet, une part significative des recherches en sciences sociales réalisées au Bénin se fait à l'ombre ou dans le sillage des projets et programmes d'aide au développement (Bierschenk & Mongbo, 1995). Au nombre des organisations internationales de R&D avec lesquelles le Bénin entretient des collaborations, on peut citer l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Allemande pour la Coopération Internationale (GIZ), l'Agence Japonaise de coopération Internationale (JICA), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), la Banque Africaine de Développement (BAD), les institutions des Nations Unies, l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche Agricole et le Développement (CORAF), l'IRD, etc. Le Bénin dépend donc fortement du financement international pour ses activités de R&D. Plus de 50% du financement de la R&D provient en effet des organisations internationales (NPCA, 2014). Il convient aussi de noter que malgré sa visibilité et son potentiel à fournir aujourd'hui des ressources humaines de qualité aux organisations internationales en général, le pays éprouve des difficultés à promouvoir ses cadres dans la fonction publique internationale. L'état des lieux de la présence béninoise au sein des organisations tant régionales qu'internationales témoigne de la sous représentativité du Bénin, notamment aux postes de responsabilité (INSAE, 2013 ; Gakpetor, 2016).

Le Bénin entretient des partenariats internationaux dont l'origine remonte à l'époque coloniale. Par exemple, l'IRD autrefois connu sous le nom d'ORSTOM à l'époque coloniale, est aujourd'hui un partenaire important du Bénin est matière de R&D. Une représentation de l'IRD a été présente au Bénin de 1983 à 1991 pour des recherches axées sur l'hydrologie, la santé et l'anthropologie (IRD, 2023). La présence de l'IRD au Bénin s'est renforcée à partir de 1995, pour aboutir à la signature, le 17 septembre 2003, d'un premier Accord de Siège avec le Bénin, conclu pour une période de six ans. Les résultats positifs de ces années de coopération en termes de production

scientifique, de co-publications de chercheurs IRD et béninois, de formation d'étudiants en master et de co-encadrement des thèses de doctorat en cotutelle internationale, les deux parties ont renouvelé leur coopération par un Accord de Siège le 6 avril 2017 pour une durée de 5 ans. On peut mentionner également l'exemple du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) qui est issu de la fusion, en 1984, de neuf instituts de recherche coloniaux structurés autour des filières tropicales (CIRAD, 2023). Parmi ces instituts figurent l'IRCT, l'IRAT et l'IRHO. Le Bénin est devenu aussi un pôle d'activités important du CIRAD. Ce dernier coopère avec des acteurs clés du système national de recherche. Entre autres, on peut citer la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université de Parakou, l'INRAB, le Centre de Recherche Entomologique de Cotonou (CREC-Cotonou) et l'IITA. Les partenariats avec les organisations internationales de R&D ont eu plusieurs avantages pour le Bénin. Plusieurs chercheurs béninois ont bénéficié des formations à l'étranger dans des domaines spécialisés, des bourses de formation et de recherche ont été octroyées à plusieurs étudiants en master et doctorat, les universités nationales ont bénéficié des programmes de développement de leur personnel, des laboratoires et centres de recherche nationaux ont été techniquement et matériellement appuyés (Mègnigbèto, 2014).

Le Bénin appartient aussi à des réseaux professionnels d'éducation et de recherche en Afrique qui contribuent au développement de son système de recherche en sciences sociales et dans les autres domaines. Ces réseaux offrent davantage d'opportunités de partenariat entre les universités et centres de recherche africains, de mobilité du personnel chercheur et des étudiants en Afrique, d'amélioration de la visibilité des résultats de recherche des chercheurs africains, d'accès à divers fonds compétitifs de recherche, de participation aux ateliers de formation et d'échange de connaissances entre chercheurs africains. Parmi ces réseaux, on peut citer l'Association des Universités Africaines (AAU), du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA), le Réseau de Recherche et d'Education de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (WACREN), le Forum des Educatrices Africaines (FAWE), le Centre d'Excellence d'Afrique (CEA), le Partenariat pour la Politique Economique (PEP), le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO), le Réseau d'Excellence Scientifique Afrique-Allemagne (AGNES), le Forum Régional des Universités pour le Renforcement des Capacités dans l'Agriculture (RUFORUM), le Réseau Africain d'Etudes des Politiques des Sciences et des Technologies (ATPS). Ces réseaux contribuent à créer et

renforcer le capital institutionnel, humain et financier des systèmes de recherche des pays membres. Certains d'entre eux offrent des formations et subventions spécifiques dans le domaine des sciences sociales. Il s'agit par exemple des programmes de formation et de subvention du CREA conçus pour augmenter le nombre de chercheurs en économie en Afrique subsaharienne. Le CREA soutient en effet les études de troisième cycle dans les départements d'économie et offrent chaque année des subventions de recherche en économie aux chercheurs africains. Le Bénin est aussi membre du Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA)¹¹, une organisation panafricaine de soutien de la recherche en sciences sociales, fondée en 1973 par des chercheurs africains et basée à Dakar, Sénégal. Elle vise à :

1. développer les sciences sociales en Afrique en mobilisant la communauté africaine des sciences sociales pour qu'elle entreprenne des recherches fondamentales axées sur les politiques dans une perspective qui répond aux exigences des populations africaines ;
2. promouvoir un réseau africain pour la diffusion de l'information dans le domaine des sciences sociales ;
3. encourager la coopération et la collaboration entre les universités africaines et les organisations de recherche, de formation et de publication en sciences sociales ;
4. promouvoir une représentation et une participation équilibrées entre les sexes, les générations, les sous-régions, les langues et les disciplines dans le cadre de ses activités.

Les collaborations entre les chercheurs béninois et le CODESRIA prennent diverses formes. En effet, le CODESRIA soutient des projets de recherche impliquant des chercheurs de différents pays africains, y compris du Bénin. Il organise également des ateliers et des séminaires réguliers où les chercheurs béninois peuvent présenter leurs travaux, échanger des idées, et collaborer avec leurs homologues africains. De plus, le CODESRIA offre des bourses de recherche qui aident les chercheurs à mener à bien leurs projets, incluant des opportunités de financement pour les jeunes chercheurs béninois souhaitant poursuivre leurs études et recherches. Par ailleurs, le CODESRIA publie les résultats des recherches menées par des chercheurs africains, dont ceux du Bénin, ce qui valorise leur travail et le rend accessible à un public plus large.

¹¹ <https://codesria.org/about-us-codesria/>

Le Bénin abrite un certain nombre d'universités privées régionales et internationales sur son territoire. Par exemple l'African School of Economics (ASE) qui est une université privée panafricaine, fondée en collaboration avec l'Université de Princeton (États-Unis), et dédiée à la recherche économique et à la formation de spécialistes des sciences sociales et économiques. Nous pouvons également citer l'Institut interrégional de génie industriel, de biotechnologie et de sciences appliquées (IRGIB-AFRICA) qui collabore avec plusieurs universités internationales, notamment l'Université de Strasbourg (France), l'Université de Leipzig (Allemagne) et l'Université Saint Louis de Bruxelles (Belgique). En outre, les universités nationales ont signé des accords de partenariat avec plusieurs universités étrangères pour soutenir la recherche et la formation académique. L'Université d'Abomey-Calavi a par exemple des accords avec le Vrije Universiteit Brussel (Belgique), l'Université de Réginia (Espagne), l'Université Technique de Munich (Allemagne) et le Gansu Institute of Political science and Law of China pour des programmes de formation, de recherche et de mobilité.

Les collaborations internationales ont été aussi des occasions pour améliorer la qualité de la production scientifique au Bénin. En effet, le nombre d'articles publiés par les chercheurs béninois dans les revues internationales a augmenté rapidement après l'an 2000 avec les collaborations internationales, et cette croissance se poursuit jusqu'aujourd'hui (Monge-Nájera et al., 2020). De 2000 à 2017, les chercheurs béninois ont publié près de 4385 documents indexés dans la base Web of Science, soit 0,58% du nombre total de documents publiés en Afrique et indexés dans cette base. Parmi ce nombre, 3565 documents ont été publiés en collaboration avec au moins un chercheur étranger, soit 81,3% du nombre total de documents produits par les chercheurs béninois (Cerdeira et al., 2023). Ainsi, plus de quatre publications sur cinq sont coécrites par un chercheur étranger ou non-résident au Bénin. Les scientifiques du Bénin ont collaboré avec des collègues de 84 pays à travers tous les continents (Mègnigbèto, 2014). Le premier pays partenaire du Bénin est la France, l'ancien colonisateur avec 30,6% des publications, suivi de la Belgique (13,73%), des USA (9,32%), du Royaume-Uni (6,42%) et des Pays-Bas (6,3%) (Mègnigbèto, 2014 ; Monge-Nájera et al., 2020). Les premiers pays africains partenaires du Bénin en matière de production scientifique sont le Nigeria et le Burkina Faso avec des contributions respectives de 5,92% et 5,54%. Les adresses des chercheurs béninois dominent en tant que premier auteur ou auteur correspondant. Les articles qui ont été produits par des chercheurs béninois sans la participation de chercheurs ou d'institutions étrangères, ont une moyenne de 6,7 citations. En revanche, les articles collaboratifs internationaux comptent en moyenne 19 citations, soit 2,8 fois plus que

les articles indépendants (Monge-Nájera et al., 2020). Cela confirme que le Bénin est fortement dépendant de l'extérieur et n'a pas encore un système national de recherche autonome aussi bien sur les plans financier et technique. Son ancien colonisateur domine fortement sa production scientifique.

De 2005 à 2009, environ 852 institutions ont contribué à la production scientifique au Bénin (Mègnigbèto, 2014). Les institutions ayant plus contribué à la production scientifique sur la période, ont été par ordre d'importance l'Université d'Abomey-Calavi, l'IRD Cotonou, IITA, IRD Montpellier, Institute of Tropical Medicine Antwerp (Belgium), le Ministère de la Santé, AfricaRice, CIRAD Montpellier, l'INRAB et l'Université Catholique de Louvain (Mègnigbèto, 2014). Le canal des publications scientifiques béninoises est composé d'au moins 751 journaux dont les plus importants traitent de la santé et de l'agronomie (Mègnigbèto, 2012). Il s'agit entre autres de : Cahiers santé ; Malaria journal ; Médecine tropicale ; African journal of biotechnology ; Biocontrol science and technology ; Journal of essential oil research ; Agriculture, ecosystems and environment ; Crop protection ; International journal of pest management ; Entomologia experimentalis et applicata. Notons que certaines de ces revues (telles que Crop protection, International journal of pest management et autres) accueillent des articles qui abordent les aspects socio-économiques de leurs sujets d'intérêts.

Bien que le pays soit francophone, la plupart des publications sur le Bénin sont en anglais (79,25%) (Mègnigbèto, 2012). Seulement un cinquième des publications sont en français. Il convient aussi de noter qu'aucune des revues scientifiques basées au Bénin (Annales des Sciences Agronomiques, le Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin, Sciences and Technologies for Sustainable, Ben Géo : revue semestrielle de géographie du Bénin, Les cahiers du CBRST, Revue spéciale des journées scientifiques de la FLASH, etc.) ne sont indexées dans les bases de Scopus et Web of Science. Aussi, les universités privées du Bénin sont très peu mentionnées dans la liste des affiliations des auteurs des publications scientifiques. Au nombre des raisons de la forte dépendance du Bénin vis-à-vis de l'extérieur figurent le manque de financement, l'absence de motivation des chercheurs béninois, les faiblesses du cadre institutionnel et législatif, l'absence de coordination entre les programmes et les priorités de recherches et les activités de recherches (Mègnigbèto, 2014).

CHAPITRE 2 :

CARTOGRAPHIE DES ACTEURS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES SCIENCES SOCIALES AU BÉNIN

Messages clés

- Le système de la recherche en sciences sociales au Bénin est animé par un peu moins de cinq cents (500) organisations actives, dont trente-deux (32) établissements d'enseignement supérieur, environ cent (100) organisations de la société civile, près de deux cents (200) structures médiatiques, quatorze (14) agences nationales gouvernementales, vingt-deux (22) instituts de recherche, dix-huit (18) cabinets d'étude et d'expertise, et quarante (40) organisations de financement de la recherche.
- Les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche sont les acteurs les plus importants en termes de production et valorisation scientifiques.
- L'analyse des interactions entre les catégories d'acteurs montre que les établissements d'enseignement supérieur, le gouvernement et la société civile sont les acteurs qui entretiennent le plus de relations avec les autres catégories d'acteurs dans le système de la recherche en sciences sociales au Bénin.
- Les acteurs de la recherche pensent qu'il y a une faible production et diffusion de notes de politique et de fiches techniques à l'endroit des décideurs politiques. Selon eux, la grande partie de la production scientifique en sciences sociales au Bénin est constituée d'articles scientifiques qui ciblent les audiences scientifiques et académiques plus que les praticiens et les acteurs non académiques.
- La méthodologie adoptée pour la mise en œuvre du cadre « Doing Research Assessment » (DRA) comprend des revues de littérature couplées avec des analyses bibliométriques des bases d'indexation, des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés en utilisant des guides d'entretien et des enquêtes quantitatives distinctes auprès des chercheurs, des administrateurs de la recherche, des décideurs politiques et des médias en utilisant des questionnaires. Ainsi, en plus de 36 informateurs clés interviewés, l'échantillon final enquêté lors des enquêtes quantitatives comprend 320 chercheurs et enseignants-chercheurs, 39 administrateurs de recherche dans les organisations qui produisent la recherche, 9 administrateurs de recherche dans les organisations de supervision, 8 décideurs politiques et 34 journalistes d'investigation au niveau des médias.

2.1 Catégories de parties prenantes du système de la recherche en sciences sociales au Bénin

L'objectif de la cartographie est d'identifier avec précision les acteurs liés aux recherches en sciences sociales afin de réaliser un échantillonnage représentatif de toutes les parties prenantes du système pour la recherche approfondie, le « Doing Research Assessment » (DRA). Il s'agit des acteurs impliqués dans le financement, la production, la diffusion, la valorisation et l'utilisation des produits de recherches en sciences sociales.

Dans ce chapitre nous présentons la structure du système de la recherche en sciences sociales, son fonctionnement, les perceptions des acteurs par rapport aux recherches en sciences sociales au Bénin ainsi que les forces et faiblesses dont bénéficient le système ainsi que les opportunités et menaces auxquelles il est confronté. Nous présentons aussi la méthode d'échantillonnage des acteurs ainsi que la méthodologie détaillée de mise en œuvre de la phase DRA. Au Bénin, sept catégories de parties prenantes aux recherches en sciences sociales peuvent être considérées, à savoir :

1. les établissements d'enseignement supérieur qui regroupent les universités nationales et les universités

- confessionnelles et celles privées agréées par l'État et offrant des formations au moins en Master ;
- 2. la société civile qui comprend les Organisations Non Gouvernementales de Développement (nationales et internationales) et les organisations professionnelles ;
- 3. les médias regroupant les organes de la presse écrite et audio-visuelle ;
- 4. le gouvernement comprenant les ministères et les agences publiques ;
- 5. les instituts de recherche nationales et internationales ;
- 6. le secteur privé constitué essentiellement de cabinets d'étude et d'expertise ;
- 7. les organisations nationales et internationales de financement ou de gestion des financements.

Tableau 2.1. Nombre approximatif d'acteurs des recherches en sciences sociales au Bénin

Catégories de parties prenantes	Nombre d'acteurs	Proportion d'acteurs	Rôles dans la recherche
Etablissements d'enseignement supérieur	32	7,55a	
Universités nationales	3	9,38b	Formation, production, diffusion, utilisation et financement
Universités privées	29	90,63b	Formation et production
Société civile	101	23,82a	
Organisations Non Gouvernementales	60	59,41b	Utilisation, production et diffusion
Organisations professionnelles	41	40,59b	Utilisation
Médias	197	46,46a	
Organes de presse écrite	92	46,70b	Production et diffusion
Radiodiffusion	90	45,69b	Production et diffusion
Télévision	15	7,61b	Production et diffusion
Gouvernement	14	3,30a	
Ministères	8	57,14b	Régulation, financement et utilisation
Agences publiques	6	42,86b	Régulation, financement et utilisation
Instituts de recherche	22	5,19a	
Instituts nationaux de recherche	13	59,09b	Production, diffusion, utilisation, financement et formation
Instituts internationaux de recherche	9	40,91b	Production, diffusion, utilisation, financement et formation
Secteur privé (cabinets)	18	4,25a	Production
Organisation de financement	40	9,43a	
Organisations nationales de financement	1	2,50b	Programmation, mobilisation, financement et utilisation
Organisations internationales de financement	39	97,50b	Programmation, mobilisation, financement et utilisation
Total	424	100,00	

a Proportion calculée sur le nombre total d'organisations identifiées ; b Proportion calculée sur le nombre d'organisation par catégorie correspondante.

Pour certaines de ces catégories, par exemple la société civile et le secteur privé, il existe une multitude d'organisations et il est extrêmement difficile de dresser la liste exhaustive de tous ces acteurs avec les informations précises sur le nombre de chercheurs en sciences sociales qu'ils emploient. Malgré cette difficulté, une liste représentative de l'ensemble des catégories d'acteurs du système de la recherche en sciences sociales

au Bénin a pu être constituée grâce à un dialogue multi-acteurs organisé le 25 mai 2023 où ces catégories d'acteurs étaient toutes représentées, la consultation de bases de données nationales disponibles sur les organisations et de quelques personnes ressources. Au total, 424 organisations impliquées dans les recherches en sciences sociales au Bénin ont été identifiées. Le tableau 2.1 présente le nombre d'acteurs identifiés

par catégorie ainsi qu'une synthèse sur les fonctions des acteurs.

Etablissements d'enseignement supérieur

Bien que les établissements d'enseignement supérieur regroupent seulement 7,55% des acteurs du système de la recherche en sciences sociales au Bénin (Tableau 2.1), ils représentent la catégorie la plus importante en matière de production d'articles et autres documents scientifiques. On distingue deux catégories d'établissements d'enseignement supérieur : les universités nationales ou publiques et les universités privées. Les universités nationales impliquées dans les sciences sociales au Bénin sont pluridisciplinaires. Il n'en existe que trois : l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université de Parakou (UP) et l'Université Nationale d'Agriculture (UNA). Elles offrent des cours généraux et spécifiques dans une multitude de domaines. Ensemble, elles abritent au total 43 entités (écoles et facultés) de divers domaines de spécialisation, dont 25 impliquées entièrement ou disposant des laboratoires de sciences sociales. Les universités nationales assurent principalement la fonction de formation des étudiants, des chercheurs et des enseignants-chercheurs, et la fonction de la production scientifique. A cet effet, elles disposent chacune d'un conseil scientifique dont le rôle est, entre autres, de coordonner les offres de formations et la recherche dans les universités nationales.

En outre, les universités nationales au Bénin assurent une fonction de financement de la recherche quoiqu'à un niveau modeste, à travers les programmes de fonds compétitifs qu'elles mettent en œuvre pour promouvoir l'innovation scientifique et les enseignants-chercheurs. Elles participent aux mécanismes d'attribution de bourses d'étude et de recherche en master et doctorat. Notons que les programmes de fonds compétitifs sont entièrement financés par les rectorats des universités nationales. Nous avons par exemple le Programme du Fonds Compétitif de Recherche Interdisciplinaire et Inter-facultaire (PFCR) de l'UAC et le Programme Fonds Compétitifs de Recherche et Innovation de l'UP (PFCRI-UP). Par ailleurs, certaines entités des universités disposent de revues scientifiques dans lesquels des résultats de recherche sont publiés de façon périodique. Cependant, il faut souligner qu'aucun de ces journaux n'est indexé dans les bases scientifiques internationales. Les universités nationales organisent également des colloques scientifiques régionaux et internationaux qui participent à la diffusion des résultats des recherches et des innovations, entre autres en sciences sociales au Bénin et dans la sous-région.

Les universités privées, quant à elles, participent à la formation des étudiants. Le Bénin compte plus de 29

universités privées agréées par l'Etat. Notons que parmi eux, 33% s'engagent effectivement dans la recherche en sciences sociales à travers des programmes de recherche, en particulier en encadrant des étudiants en master ou en doctorat. Ces dernières contribuent ainsi à la production scientifique au Bénin, essentiellement à travers la formation des ressources humaines de la recherche. Outre la formation, certaines universités privées s'impliquent dans la conception et mise en œuvre de programmes de recherche. Il y a par exemple au Bénin l'université privée « African School of Economics » qui ne se limite pas à délivrer des formations de niveau master et doctorat, mais qui conçoit et conduit des programmes de recherche sur des questions d'intérêt pour la société et les politiques. Cependant, il faut noter que selon la littérature, la production scientifique en sciences sociales des universités privées est très peu présente dans les revues scientifiques nationales ou internationales. Ce qui soulève des questions quant à la qualité des recherches conduites par les universités privées au Bénin. Elles offrent en général des formations qui touchent une multitude de domaines de spécialisation dont les sciences sociales. La plupart d'entre elles sont détenues par des partenaires commerciaux, des particuliers ou des confessions religieuses. Quelques universités privées en partenariat avec des organisations internationales participent à l'attribution des bourses d'étude et de recherche, et par conséquent, à la gestion des financements pour la recherche. Par ailleurs, il est important de noter que la majorité des enseignants dans les universités privées sont également professeurs dans des universités publiques. De ce fait, il se pourrait que les universités privées bénéficient des recherches réalisées dans les universités publiques, notamment en ce qui concerne l'amélioration des curricula, la formation des étudiants de master et l'encadrement de leurs mémoires.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) est l'institution en charge de la réglementation des universités publiques et privées au Bénin. Sa mission est la conception, le suivi et l'évaluation de la politique générale de l'État en matière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation, conformément aux conventions internationales, lois et réglementations en vigueur au Bénin et aux orientations du Conseil national de l'Éducation. Le MESRS comprend plusieurs directions dont deux directions générales sont liées aux sciences sociales : la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) et la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI). La DGES s'occupe de l'enseignement supérieur et des équivalences de diplôme tandis que la DGRSI est chargée de la régulation et de la coordination de la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation. Les efforts de financement de la recherche au sein de ce Ministère

concernent les salaires du personnel d'enseignement et de recherche, la contribution aux fonds compétitifs des Universités publiques pour la recherche, l'octroi de bourses d'appui aux doctorants dans les universités publiques, les fonds mobilisées pour la recherche et l'innovation au sein de la DGRSI.

Société civile

La société civile regroupe 23,82% des acteurs du système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Elle comprend deux catégories d'acteurs : les ONG et les organisations professionnelles. Est considérée comme ONG au Bénin, une association nationale ou étrangère, à but non lucratif, créée par initiative privée, regroupant des personnes physiques ou morales en vue d'exercer une activité d'intérêt général, de solidarité ou de coopération volontaire pour le développement. Elles contribuent directement ou indirectement à l'amélioration durable, participative et consciente des conditions de vie des communautés à la base. Elles sont tenues, dans leurs activités, d'exclure toute distinction de race, de religion, de sexe, d'ethnie et ne s'autorisent aucune activité politique partisane, selon les lois et textes réglementaires en vigueur. L'enregistrement d'une ONG au Bénin exige la mise en place d'une instance constitutive (Assemblée Générale, Conseil d'administration, etc.) qui est formellement considérée comme l'organe de gouvernance de l'ONG. Les activités de la plupart des ONG au Bénin sont généralement financées par des donateurs étrangers, dans le cadre de programmes nationaux portés par le gouvernement et financés par les donateurs, et dans une moindre mesure sur fonds propres et par l'État à travers les programmes de soutien au développement des communautés locales.

Ainsi, la plupart des ONG au Bénin sont créées comme des entreprises sociales qui se concentrent sur les questions liées à la santé humaine, la nutrition, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, l'agriculture, le développement communautaire, etc. en lien avec les agendas de développement international comme les Objectifs de Développement Durable (ODD) et le Programme d'Action du Gouvernement (PAG). Le Bénin compte plus de 1000 ONG nationales. Cependant il n'existe aucune base de données indiquant celles qui sont effectivement actives dans la recherche et le développement. La cartographie des acteurs, réalisée dans le cadre de la présente étude, a permis de révéler qu'il existe aujourd'hui plus de 60 ONG actives dans la recherche et le développement et qui emploient chacune au moins un chercheur spécialisé dans les sciences sociales.

Les ONG peuvent être classées en deux groupes selon leurs fonctions dans le système de la recherche en

sciences sociales. On distingue les ONG qui utilisent les résultats de recherche pour mobiliser des financements et mettre en œuvre des actions spécifiques de développement au profit des communautés locales. Ce groupe rassemble la plupart des ONG enregistrées au Bénin. Nous distinguons aussi la catégorie des ONG qui, en plus d'être des utilisateurs, produisent et diffusent activement des résultats des recherches en sciences sociales à travers leurs sites web, dans les réseaux et parfois au cours des colloques scientifiques. Notons que la grande partie de la production scientifique des ONG est généralement de type consultance et compte très peu d'évaluations par les pairs ou des publications dans les journaux ou revues scientifiques.

Par ailleurs, les ONG étrangères ou internationales jouent un rôle important dans le dynamisme du système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Elles contribuent à la mobilisation des fonds pour la recherche, au renforcement des capacités des chercheurs locaux, et facilitent les collaborations internationales entre les universités béninoises et étrangères. Parmi ces organisations se trouve Eclasio, une ONG affiliée à l'Université de Liège et Louvain Coopérative liée à l'Université de Louvain, qui s'investit dans la recherche et le développement au Bénin en collaboration avec les universités publiques et des partenaires locaux.

Les organisations professionnelles existent également en grand nombre au Bénin. Elles représentent, dans de nombreux cas, les points focaux des interventions des ONG et d'autres organisations de développement au niveau local. Elles sont aussi des sources importantes de données primaires pour les chercheurs en sciences sociales. Par ailleurs, en plus d'être des fournisseurs d'information pour les chercheurs, les organisations professionnelles sont des utilisateurs des produits de recherche pour informer sur leurs activités, prendre des décisions éclairées et promouvoir l'avancement de leur domaine d'expertise. Une organisation professionnelle est en effet un groupement de personnes physiques ou morales d'un même corps de métiers, qui décident de s'unir pour la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des tiers ainsi que pour la fourniture de biens et de services à leurs membres. Elles décident donc de mettre en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. Selon les textes réglementaires en vigueur au Bénin, les organisations professionnelles se forment librement sans autorisation, ni déclaration préalable. Cependant, elles ne jouissent d'une capacité juridique que si elles sont rendues publiques par les soins de leurs fondateurs. Ainsi, pour avoir une capacité juridique, elles devront être déclarées, avoir un siège social, faire connaître leurs objectifs, leur statut et s'insérer au Journal Officiel. Comme les

ONG, les organisations professionnelles sont en général gouvernées par un comité de gestion chargé de guider l'organisation dans l'accomplissement de sa mission et de prendre des décisions stratégiques. Les activités des organisations professionnelles sont pour la plupart financées sur fonds constitués à partir des cotisations des membres, des appuis étatiques et des donateurs étrangers. Notons qu'au Bénin, les organisations professionnelles incluent les coopératives agricoles, les associations de producteurs, ainsi que les organisations spécifiques à d'autres professions (artisans, médecins, avocats, etc.), sans oublier les fédérations et associations syndicales. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, on peut citer le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES), qui regroupe les enseignants-chercheurs et défend leurs revendications dans le secteur. Créé en 1970, le SNES œuvre pour le fonctionnement autonome des universités et leur implication dans les instances décisionnelles politiques.

Médias

Les médias occupent 46,46% de la liste des acteurs à priori considérés ici comme éléments du système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Ils représentent des vecteurs de diffusion des connaissances scientifiques au sein des communautés locales. Les médias contribuent à rendre plus accessible les résultats de recherche dans des langages plus compréhensibles pour le grand public. Ils offrent des canaux de communication et de sensibilisation sur les résultats de recherche. De ce fait, ils participent à rendre plus visibles les chercheurs et leurs travaux, et à susciter l'intérêt du public pour les résultats de recherches scientifiques. En outre, les médias facilitent les discussions et les débats sur des questions scientifiques d'intérêts. Ils offrent des opportunités de plaidoyers fondés sur des évidences, à l'endroit des décideurs politiques. Les médias participent également à la production scientifique en ce sens qu'ils font connaître les problèmes, incitant ainsi les chercheurs à les prendre en charge. De plus, ils diffusent et rendent accessibles les résultats de la recherche aux utilisateurs à travers différents canaux notamment les journaux, les émissions radios et télévisions. Ils agissent donc comme des médiateurs de la recherche scientifique.

Le secteur des médias au Bénin est régi par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Sa mission principale consiste à protéger et garantir la liberté de la presse ainsi que tous les moyens de communication de masse, conformément à la loi. Elle veille également au respect des normes déontologiques en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels de communication et d'information. La HAAC est l'unique institution au Bénin habilitée à déterminer, dans

le respect des principes d'égalité de traitement et d'accès aux médias officiels, les conditions des prestations audiovisuelles des partis politiques, des associations et des citoyens, ainsi qu'à contrôler leur mise en œuvre. Les autorisations d'utilisation des fréquences pour la radiodiffusion sonore, la télévision par voie hertzienne terrestre ou par satellite sont délivrées par la HAAC aux entités privées.

Il existe au Bénin quatre-vingts (80) quotidiens d'information, huit (8) hebdomadaires et quatre (4) bihebdomadaires, plus de quatre-vingt-dix (90) stations de radios, une quinzaine de chaînes de télévision dont des web télévisions, et des sites web d'information. La radio vient en tête des sources d'informations des populations, avec plus de six citoyens sur 10 (61%) qui disent y recevoir des informations quotidiennement (FES, 2021). Par ailleurs, l'exercice de la liberté d'expression dans le domaine médiatique, bien qu'effectif, ne se fait pas sans crainte. Les journalistes se sentent parfois menacés et redoutent la probabilité de dossiers d'accusation montés par les autorités contre eux. Cela est parfois source de biais dans la qualité de la production des informations diffusées par les organes de presse. Le financement des médias est généralement assuré à travers les contrats publicitaires, la publication des journaux et à travers les appuis de l'Etat selon le Code de l'Information et de la Communication au Bénin. Ce code institue en effet la mise en place d'un Fonds d'appui pour le développement des médias (FADEM) aussi bien privés que publics. Le rapport du Baromètre des Médias Africains indique aussi que dans l'ensemble au Bénin, le niveau de traitement de l'information n'obéit pas souvent aux principes de base d'exactitude et d'équité dans les médias. Des violations flagrantes des règles d'éthique sont souvent enregistrées.

Gouvernement

Cette catégorie comprend les ministères qui sont impliqués dans le système de la recherche en sciences sociales et les agences publiques qui relèvent de la Présidence de la République sur des agenda précis. Au total quatorze (14) organisations, dont huit ministères et six agences publiques ou agences nationales gouvernementales, ont été identifiées. Les ministères jouent un rôle crucial dans la promotion et le soutien de la recherche dans différents domaines, y compris les sciences sociales. En dehors du MESRS qui est l'institution principale régulatrice de l'environnement institutionnel de la recherche au Bénin, les autres ministères identifiés comme parties prenantes des recherches en sciences sociales disposent des départements qui sont chargés de rassembler et de gérer des informations pour l'élaboration de documents stratégiques, de plans d'actions, de projets et de programmes de développement, etc. La nature des recherches de ces départements varie en fonction des

opportunités de financement des partenaires, mais en général, ne vise exclusivement qu'à informer les actions des dits ministères.

Les ministères supervisent les instituts nationaux de recherche. Par exemple l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) relève du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). En outre, ils participent au financement de la recherche. Le MESRS par exemple octroie chaque année des subventions de soutien aux recherches doctorales à l'endroit des étudiants dans les universités et autorise les fonds compétitifs des Universités. Les ministères contribuent aussi au développement des partenariats avec les acteurs de la recherche, favorisent les échanges de connaissances et stimulent l'innovation. La création et la gouvernance des ministères relèvent de l'autorité du Président de la République conformément à la Constitution du pays.

Les agences publiques représentent les structures d'exécution du Plan d'Action du Gouvernement (PAG). Elles soutiennent les recherches qui informent les politiques. Elles participent au traitement et à la transformation des résultats en réglementations. Certaines agences publiques ont pour mission la valorisation et l'exploitation des résultats de recherche, cependant leurs actions dans le système de la recherche restent très peu visibles jusqu'ici. Les agences publiques participent également à la mobilisation des ressources pour la recherche, l'utilisation des résultats de recherches par les politiques, et la gestion des connaissances, ainsi que le développement des capacités en matière de recherche. Certaines sont sous la tutelle des ministères nationaux tandis que d'autres sont directement rattachées à la Présidence de la République du Bénin. Par exemple, l'Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT) dépend du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS). Selon le décret n° 2012-139 du 07 juin 2012, l'ABeVRIT a pour mission la mise en œuvre, en collaboration avec les structures publiques et privées concernées, de la stratégie nationale de développement technologique et industriel, notamment par l'exploitation des résultats de la recherche. Ses responsabilités incluent la promotion des connaissances et compétences locales, le transfert de technologie et l'innovation technologique, ainsi que la mobilisation des ressources financières nécessaires pour soutenir l'innovation et faciliter le transfert de technologies des centres de recherche vers les entreprises qui en ont besoin.

Instituts de recherche

La catégorie des instituts de recherche regroupe environ treize (13) instituts nationaux et neuf (9)

instituts internationaux de recherche au Bénin. Cette catégorie se positionne comme la deuxième catégorie d'acteurs la plus importante en matière de production et valorisation scientifiques, après les établissements d'enseignement supérieur, précisément les universités nationales. Les instituts de recherche s'investissent dans la recherche et le développement. Elles sont spécialisées dans la génération de connaissances scientifiques, le développement et la promotion des innovations et technologies, et appuient les décideurs politiques dans les prises de décisions. Elles collaborent aussi avec le secteur privé pour faciliter le transfert des innovations et des technologies.

En outre, les instituts de recherche participent à la formation des scientifiques et des professionnels. Elles offrent des opportunités de formation, des programmes de doctorat et de master et par conséquent contribuent à la promotion des chercheurs et à la création de main-d'œuvre pour le système de la recherche en général et en sciences sociales en particulier. Certains instituts de recherche comme l'INRAB disposent des journaux scientifiques qui publient périodiquement les productions scientifiques des chercheurs. Les instituts de recherche s'investissent aussi pour la mobilisation des fonds de recherche à travers les collaborations internationales. Elles assurent aussi l'implication de l'État dans le financement des activités de recherche.

Les instituts nationaux de recherche fonctionnent sous la tutelle de l'Etat. La plupart ont émergé dans le contexte de la nationalisation du système de la recherche au Bénin et pour constituer des banques de données nationales. Les instituts internationaux de recherche, quant à elles, appartiennent à des organismes internationaux, des gouvernements étrangers ou des partenaires de développement. Leur établissement dans le pays résulte des accords internationaux de partenariats entre l'État et les organisations internationales. Elles renforcent les capacités techniques et financières de recherche du pays, favorisent davantage la collaboration scientifique internationale et contribuent à la promotion des chercheurs nationaux au niveau international.

Secteur privé

La catégorie des acteurs opérant dans le privé regroupe essentiellement les cabinets d'étude et d'expertise. Ils font principalement de la recherche en sciences sociales à but lucratif, essentiellement de type consultance, en offrant des services de conception, d'évaluation et de conseil. Ils sont souvent sollicités par des agences gouvernementales, les organisations de producteurs, les ONG intervenant dans le développement, et les partenaires techniques et financiers non seulement pour évaluer les effets et impacts de leurs interventions mais

aussi pour la conception et l'élaboration des projets/programmes d'intervention. En outre, ils sont parfois sollicités pour être des partenaires de mise en œuvre des projets de développement et pour fournir des services de formation et d'appui-conseil dans des domaines spécifiques. Les cabinets d'expertise et d'étude sont ceux à qui les demandeurs de recherche et d'étude font le plus recours pour se pencher sur les problèmes sociaux et les problèmes de développement. Ils sont actifs dans la production de réflexions à l'usage des décideurs politiques, des projets, des programmes de développement et autres.

Il existe une multitude de cabinets d'étude et d'expertise au Bénin. Leur émergence a été favorisée par l'accroissement des interventions pour le développement dans de nombreux secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'énergie, la télécommunication, la finance, etc. A cela s'ajoute (i) la demande des entreprises cherchant à comprendre la structure et les tendances des marchés pour définir des stratégies de marketing et prendre des décisions commerciales, et (ii) la demande des politiques et institutions gouvernementales qui s'intéressent à la faisabilité et l'impact de leurs interventions.

Les grandes entreprises multinationales qui s'intéressent à étendre leurs activités au Bénin font également recours aux cabinets d'étude pour des études de marché et l'identification des nouvelles opportunités à exploiter pour se positionner sur des marchés en croissance. Notre cartographie a permis de révéler qu'il existe au moins dix-huit (18) cabinets d'étude et d'expertise actifs et bien connus dans le système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Ces cabinets ont la particularité qu'ils travaillent avec aussi bien des chercheurs qui ont des liens formels d'emploi avec l'État, c'est-à-dire les universitaires, que des chercheurs qui le sont à titre individuel ou privé.

Les cabinets d'étude et d'expertise sont régis par la législation et les textes réglementaires qui s'appliquent aux entreprises et aux services professionnels au Bénin, par exemple le code des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique qui réglemente les différentes formes d'entreprises et les modalités de leur fonctionnement. Ils sont donc enregistrés en tant qu'entreprises auprès des autorités compétentes sous diverses formes juridiques. Ils sont de ce fait soumis aux obligations fiscales et comptables en vigueur au Bénin.

Ces obligations incluent la déclaration et le paiement des impôts et des taxes, notamment l'impôt sur les sociétés, l'Acompte sur Impôt assis sur les Bénéfices (ABI) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Organisation de financement

Le Bénin compte une multitude d'organisations internationales de financement de la recherche, représentée principalement par des donateurs étrangers et des agences des gouvernements étrangers qui jouent plus le rôle d'administration des aides au développement. Notre cartographie a permis d'identifier trente-neuf (39) organisations internationales de financement de la recherche au Bénin.

Cependant, en dehors des initiatives de financements dispersées dans les universités nationales et les instituts de recherche, le pays ne possède qu'une seule organisation nationale exclusivement dédiée au financement de la recherche scientifique et de l'innovation. Il s'agit en effet du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, créé par le décret N°2012-140 du 7 juin 2012, et rattachée au MESRS. Cette situation met clairement en lumière la dépendance du système national des recherches aux financements internationaux et la faible capacité institutionnelle ou politique de financement adéquat pour les recherches.

Les activités principales des organisations de financement consistent en la mobilisation des ressources financières auprès des donateurs et divers partenaires, et en l'administration de ces ressources pour l'accompagnement et le financement des travaux de recherche scientifique, des interventions de recherche et développement et des projets ou programmes d'innovation. Les organisations de financement utilisent en retour les résultats de recherche existants pour identifier les besoins réels de financement et mieux informer leurs actions et mécanismes d'octroi des fonds de recherche. Elles exploitent donc les produits des recherches en sciences sociales pour mieux informer leurs politiques de financement et aussi pour évaluer les impacts de leurs activités.

2.2 Interactions entre les catégories d'acteurs identifiées

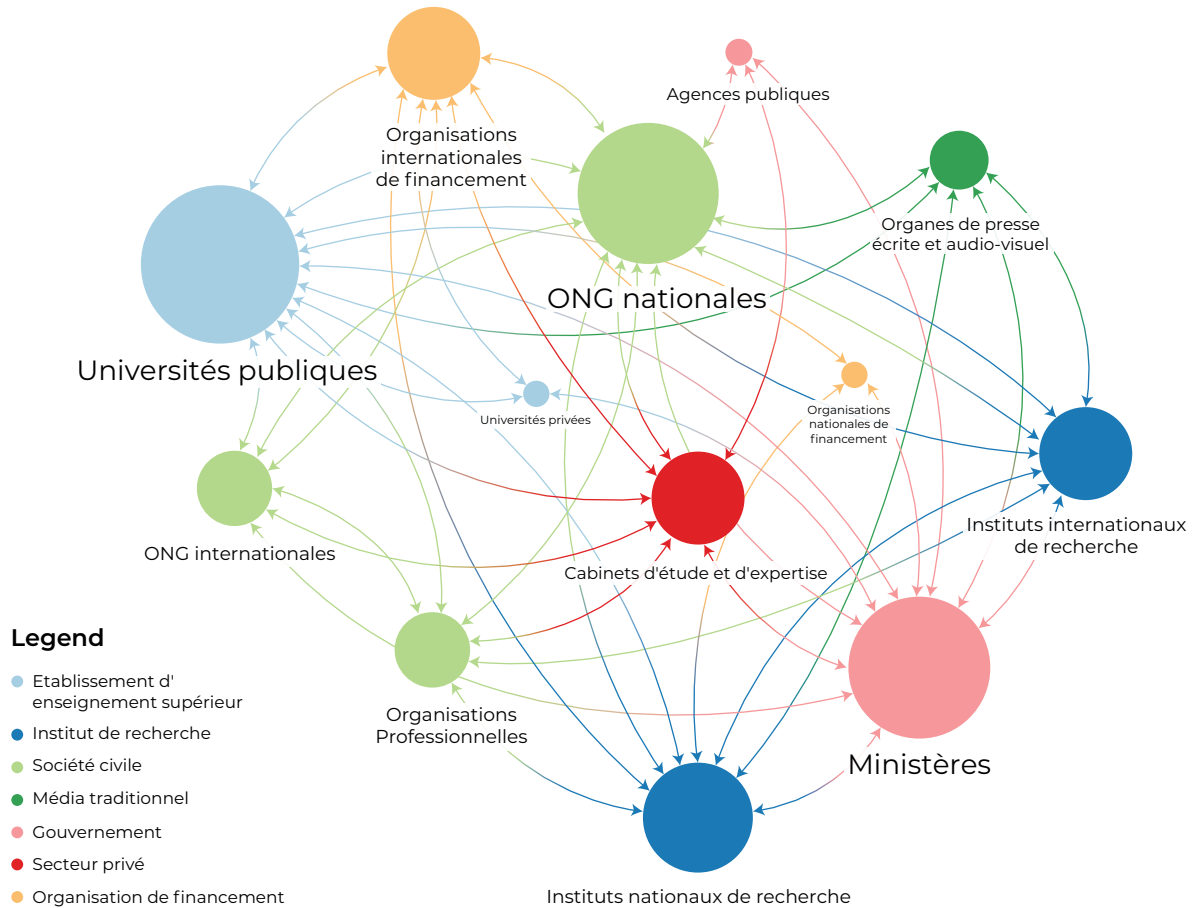
La figure 2.1 ci-dessous illustre graphiquement les relations entre les principaux acteurs du système de recherche en sciences sociales au Bénin. Elle montre que les établissements d'enseignement supérieur, en particulier les universités publiques, le gouvernement à travers les ministères, et la société civile, principalement représentée par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales, sont les acteurs qui entretiennent le plus de relations ou de connexions avec les autres acteurs du système.



Suivent, par ordre d'importance, les instituts de recherche, les organisations internationales de financement, le secteur privé et les médias traditionnels. On observe plusieurs types de relations entre ces

différents acteurs. Par exemple, les relations officielles qui suivent un protocole formel ou des accords documentés entre les institutions.

Figure 2.1. Carte des relations entre les principaux acteurs du système de la recherche en sciences sociales au Bénin



Source : Élaboration réalisée par les auteurs sur la plateforme kumu.io en utilisant les informations recueillies lors de l'atelier multi-acteurs d'évaluation du système de recherche en sciences sociales, organisé au Bénin en mai 2023.

Ce type de relation est principalement observé entre le gouvernement, les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche et les organisations de financement. En outre, il existe des relations qui ne suivent aucun protocole officiel standard et qui évoluent en fonction de la nature des projets menés conjointement et des enjeux. C'est le cas, par exemple, de la plupart des relations entre les universitaires et les cabinets d'étude et d'expertise, ainsi que les ONG nationales. Ces interactions se produisent souvent entre les individus au sein des organisations. La taille du cercle d'un élément est indicative du nombre de connexions que cet élément entretient avec les autres éléments de l'écosystème.

L'intensité des interactions qui existent entre les différentes catégories d'acteurs est présentée dans

le tableau 2. Elle fait référence à la fréquence et à la qualité des collaborations entre les principaux acteurs du système. Les interactions observées sont fortes entre les établissements d'enseignement supérieur, le gouvernement, les organisations de financement et la société civile. Le gouvernement reste en intense relation avec toutes les catégories d'acteurs, étant donnée sa position de régulateur. Cependant, malgré l'importance des médias dans la diffusion ou restitution des résultats de recherche dans des langages plus accessibles aux populations locales, on observe une faible interaction entre eux et les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les instituts de recherche. En conséquence, il y a une faible communication des résultats de la recherche au niveau local.

Tableau 2.2. Situation de collaborateurs entre les catégories d'acteurs identifiées

Catégories d'acteurs	EES	SCE	MDA	GVT	IRS	SPR	OFN
EES							
SCE	++						
MDA	+	++					
GVT	+++	+++	+++				
IRS	++	++	+	+++			
SPR	++	++	-	+++	-		
OFN	+++	+++	-	+++	+++	+++	

EES : Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ; SCE : Société civile ; MDA : Médias ; GVT : Gouvernement ; IRS : Instituts de recherche ; SPR : Secteur privé ; OFN : Organisations de financement.

Intensité des interactions : +++ forte ; ++ moyenne ; + faible ; - aucune interaction.

Source : Élaboration réalisée par les auteurs en utilisant les informations recueillies lors d'un atelier multi-acteurs d'évaluation du système de recherche en sciences sociales, organisé au Bénin en mai 2023

2.3 Perception des acteurs sur la recherche en sciences sociales au Bénin

Identification et pertinence des sujets de recherche au regard des dynamiques sociales

En général, l'identification des sujets de recherche dépend des sources de financement. Les sujets initiés sur agenda des bailleurs extérieurs impliquent entre autres les bourses d'étude avec obligation de cadres multidisciplinaires, les sujets initiés par les instituts internationaux de recherche et les sujets initiés en coopération entre les universités nationales et internationales. Les financements intérieurs proviennent des chercheurs eux-mêmes, des laboratoires, des universités ou du budget de l'Etat. Les recherches réalisées sous financement extérieurs reposent pour la plupart sur des enjeux de développement pour lesquels les besoins prioritaires des communautés locales sont identifiés. Souvent impulsés de l'extérieur, de nombreux sujets demeurent extravertis. Toutefois, la plupart de ces sujets restent pertinents au regard des dynamiques sociales en cours, même si ces sujets n'étaient pas prioritaires. Par exemple, il y a peu de travaux de recherche sur les conflits liés aux djihadistes, au terrorisme, etc. De nombreux sujets d'intérêts nationaux ne sont généralement pas pris en compte.

Types de méthodes mobilisées pour la collecte et l'analyse des données

Les méthodes de recherche reposent sur les standards internationaux des sciences sociales. Il s'agit soit d'exploitation (voire constitution) quantitative ou qualitative de bases de données selon des outils internationaux soit des méthodes qualitatives voire

ethnographiques classiques promues par les fondateurs des disciplines et valorisées par les agences de développement et grandes ONG. Pour les recherches financées par l'extérieur, on observe une meilleure rigueur dans l'application de ces méthodes, en raison du fait que des comités scientifiques sont mis en place. Par ailleurs, dans le domaine de la santé, il est exigé des avis éthiques favorables qui constituent une occasion d'amélioration des méthodes de recherche en sciences sociales.

Qualité des produits de recherche en sciences sociales au Bénin

Les recherches financées par l'extérieur ou sur fonds compétitifs locaux sont d'une qualité remarquable, respectant les standards internationaux, parce que pilotées par des comités scientifiques de bonne qualité. Souvent, il s'agit de recherche collaborative avec des équipes composées de chercheurs nationaux de plusieurs disciplines (pour les fonds compétitifs) et internationaux pour les recherches sur financement extérieur. Par contre, les recherches financées à l'intérieur hors programme ou sans financement sont de moindre qualité. En général, on produit en particulier très peu de notes de politiques ou de fiches techniques destinées aux acteurs politiques, en particulier pour les travaux en dehors des instituts de recherche et des entités académiques de type technique. Généralement, les chercheurs sont plutôt incités à produire des articles scientifiques et des rapports d'étude. La dimension appliquée et opérationnelle des recherches n'est pas une évidence et la production de données probantes pertinentes pour les politiques demeure problématique.

Différences majeures entre le système de la recherche en sciences sociales du Bénin et celui des autres pays

Dans la sous-région, les systèmes de recherches en sciences sociales sont similaires, marqués par l'absence ou le manque de financement de la recherche par les gouvernements nationaux, et une faible qualité des recherches. Les équipes de recherche sont sujettes aux financements extérieurs, avec les mêmes procédures. Souvent, dans le cadre partenariats internationaux, les recherches sont multidisciplinaires et multi-pays dans une perspective comparative. La plupart des recherches en sciences sociales impliquent les sciences dures dans le cadre de programmes de développement technologiques dans lesquels les sciences sociales permettent d'appréhender les problématiques de manière holistique. Toutefois, dans beaucoup de ces programmes, les sciences sociales ne bénéficient que de faibles portions des financements, du fait d'un corporatisme peu favorable aux sciences sociales. Dans les programmes en santé, nutrition, environnement, production agricole ou forestière qui sont nombreux et qui comptent un volet sciences sociales au titre de la pluridisciplinarité, on note tout de même in fine : (i) une confusion au niveau des promoteurs entre sciences sociale et outils de mobilisation et de participation des populations cibles ou parties-prenantes, (ii) une pluridisciplinarité souvent superficielle, (iii) des logiques de production scientifique qui restent peu tournées vers les décideurs publics mais toujours vers les publications spécialisées, et (iv) dans certains cas un usage surtout stratégique voire rhétorique des volets sciences sociales dans les projets orientés vers les questions de développement.

Du fait des problèmes de financements, les chercheurs glanent les ressources auprès de partenaires extérieurs pour financer leurs travaux de recherche, à travers les Grants compétitifs, de petites subventions de recherche proposées par des chercheurs du Nord. Dans ce contexte, il est évident de conclure que le système de recherche n'est pas autonome et les prises de décision en matière de recherche sont très influencées par l'environnement international scientifique ou de développement tel qu'il est présent au Bénin.

2.4 Méthodologie d'évaluation du système de la recherche au Bénin

Revue de la littérature

La revue de littérature a consisté à exploiter les informations disponibles dans les publications scientifiques, les livres, les rapports d'étude, les thèses, les documents de travail, les rapports de projets, les

documents stratégiques et d'autres sources. Elle a permis également de collecter et exploiter un certain nombre de sources de données secondaires, notamment sur les indicateurs de gouvernance mondiale (Kaufmann & Kraay, 2022), les indicateurs bibliométriques sur Scimago, les indicateurs macroéconomiques, et autres. La revue de littérature a été suivie d'entretiens informels avec quelques personnes ressources pour confirmer et/ou renforcer certaines informations obtenues.

Il faut noter que plusieurs informations sur des indicateurs importants et des données secondaires sur le système de la recherche en sciences sociales du Bénin ne sont pas disponibles dans la littérature. Il s'agit particulièrement des informations sur la population des chercheurs en sciences sociales, ainsi que des données sur les dépenses publiques de R&D en sciences sociales au Bénin. Pour combler ces lacunes, nous avons fait des estimations sur la base des données secondaires disponibles et de celles collectées auprès des acteurs de la recherche lors des enquêtes individuelles.

Analyse bibliométrique

Les données bibliométriques utilisées dans cette étude ont été extraites de Scimago, une base de données bibliographique en ligne qui fournit des informations sur les revues scientifiques et des indicateurs de performance des pays en matière de production scientifique. Elle est accessible gratuitement contrairement aux bases de données telles que Scopus et Web of Science. Les données de Scimago exploitées pour l'analyse bibliométrique concernent spécifiquement le nombre de publications en sciences sociales du Bénin, le nombre de citation des publications du Bénin, les publications en accès libre, les collaborations internationales et le nombre de revues scientifiques en sciences sociales en Afrique. Nous avons considéré les données disponibles pour quatre catégories de disciplines des sciences sociales à savoir : (i) Affaires, gestion et comptabilité ; (ii) Economie, économétrie et finance ; (iii) Psychologie ; (iv) Science sociale. Notons que dans la base de Scimago, la catégorie « Science sociale » est une compilation de 24 disciplines distinctes des sciences sociales, incluant l'anthropologie, la sociologie, les sciences politiques, la géographie, etc.

Il convient aussi de noter que la base de données de Scimago, de même que Scopus et Web of Sciences, n'offrent pas une couverture exhaustive de toutes les revues et publications scientifiques, en particulier celles des pays africains. Selon Egbetokun et al. (2020), cette sous-couverture est particulièrement marquée dans les disciplines des sciences sociales. De plus, aucune des revues scientifiques existantes au Bénin n'est indexée dans ces bases, ce qui implique que les données issues des bases internationales d'indexation sous-estiment la

production scientifique des pays africains, y compris celle du Bénin. Pour pallier un tant soit peu cette lacune dans nos analyses, nous avons également consulté la base d'indexation African Journal Online (AJOL), qui fournit des informations pertinentes sur des revues régionales non indexées dans Scopus et Web of Science.

Entretiens avec des informateurs clés

Une série d'entretiens face-à-face avec des informateurs clés a été conduite pour mieux comprendre l'écosystème de la recherche en sciences sociales au Bénin. Ces entretiens ont été réalisés en utilisant des guides d'entretien, qui ont permis de recueillir les expériences et opinions des interviewés sur la performance du système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Les informateurs clés ont été sélectionnés à dessein, compte tenu de leur institution d'appartenance, leur

profil, leur position, leur trajectoire d'expériences, leur grade dans la recherche et leurs disciplines. Il s'agit en fait des personnes qui ont une connaissance approfondie du système de la recherche du Bénin. La liste des informateurs clés interviewés a été élaborée et validée par tous les membres de l'équipe. Elle incluait des chercheurs et enseignants-chercheurs, des administrateurs de recherche, et des décideurs politiques. Pour chacune de ces catégories d'acteurs un guide d'entretien spécifique a été appliqué. Au total, 36 informateurs clés ont été interviewés, soit 19 chercheurs, 12 administrateurs de recherche et cinq (5) décideurs politiques. Le tableau 2.3 montre la répartition des informateurs clés selon les catégories d'institutions. Pour éviter toute perte d'informations recueillies, les entretiens avec les informateurs clés ont été enregistrés à l'aide de smartphones, transcrits, nettoyés et synthétisés pour renforcer l'analyse des données.

Tableau 2.3. Répartition du nombre d'informateurs clés interviewés

Catégories d'institutions	Chercheurs	Administrateurs	Décideurs politiques
Universités nationales	19	3	3
Agences publiques	-	4	-
Ministères	-	-	2
Instituts de recherche	-	2	-
ONG	-	2	-
Cabinet	-	1	-
Total	19	12	5

Echantillonnage et enquêtes quantitatives

L'échantillonnage a été nécessaire pour réaliser des enquêtes quantitatives auprès des acteurs de la recherche. Il s'est déroulé en quatre phases. Premièrement, une liste assez exhaustive des institutions impliquées dans la recherche en sciences sociales au Bénin a été élaborée, à travers un atelier multi-acteurs, la consultation de bases de données nationales disponibles sur les organisations de la société civile et des personnes ressources. La deuxième phase de l'échantillonnage a impliqué l'amendement et la validation de la liste des institutions impliquées dans le système de recherche par tous les membres de l'équipe. A la fin de ce processus, la base de sondage retenue était constituée de 424 organisations.

La troisième phase de l'échantillonnage s'est déroulée en deux étapes. Une matrice qui classe les organisations de la base de sondage selon leur catégorie, leur localisation géographique (sud, centre, nord) et leur taille (petite, moyenne et grande), a tout d'abord été créée. En raison des difficultés d'obtenir le nombre réel de chercheurs employés dans les organisations

non universitaires, la taille des organisations a été déterminée par le croisement des informations fournies par les personnes ressources et notre propre connaissance de l'environnement de la recherche au Bénin. En combinant la catégorie, la localisation et la taille des 424 organisations, nous avons à cette étape au total 126 sous-groupes d'organisations. Ce nombre important de sous-groupes était difficile à gérer pour constituer les échantillons. La majorité des organisations recensées était concentrée dans le sud du Bénin. Ce qui a fait que dans la matrice il y a eu des cellules vides que nous avons supprimées. Aussi, les sous-groupes des organisations professionnelles ont été supprimés étant donné que ces organisations n'emploient pas directement des chercheurs en sciences sociales. Ainsi, nous sommes passés de 126 sous-groupes à 25 sous-groupes (homogènes en leur sein mais hétérogènes entre eux). La quatrième phase de l'échantillonnage a consisté à sélectionner de manière aléatoire un nombre d'organisations proportionnel à la taille de chaque sous-groupe. Ainsi, un échantillon de 62 organisations a été retenu (Tableau 2.4).

Tableau 2.4. Segmentation de la population et échantillonnage des organisations impliquées dans le système de la recherche en sciences sociales au Bénin

Sous-groupes (SG)	Catégories d'institutions	Localisation	Taille	Part du nombre total	Nombre d'organisation échantillonnée
SG1	C1	Sud	G	0,26	1
SG2	C1	Centre	G	0,26	1
SG3	C1	Nord	G	0,26	1
SG4	C2	Sud	G	0,26	1
SG5	C2	Sud	M	7,31	3
SG6	C3	Sud	M	1,57	1
SG7	C4	Sud	F	2,09	1
SG8	C5	Sud	F	2,35	1
SG9	C6	Sud	M	3,39	1
SG10	C7	Sud	F	18,80	15
SG11	C7	Sud	M	5,22	2
SG12	C8	Nord	F	5,48	2
SG13	C8	Nord	M	0,52	1
SG14	C8	Centre	F	2,87	1
SG15	C8	Sud	F	13,84	8
SG16	C8	Sud	M	0,78	1
SG17	C9	Sud	F	1,57	1
SG18	C9	Sud	M	1,04	1
SG19	C9	Sud	G	1,31	1
SG20	C10	Sud	F	10,18	5
SG21	C11	Sud	F	0,26	1
SG22	C12	Sud	F	3,92	2
SG23	C12	Sud	M	0,78	1
SG24	C13	Sud	F	11,49	6
SG25	C13	Sud	M	4,18	2
Total				100,00	62

Catégories d'institutions. C1 : Universités nationales ; C2 : Universités privées agréées par l'Etat ; C3 : Agences publiques qui appuient les ministères ; C4 : Ministères ; C5 : Institut de recherche internationale ; C6 : Institut de recherche nationale ; C7 : Organes de presse écrite ; C8 : Stations de radiodiffusion ; C9 : Télévision ; C10 : Organisations internationales de financement ; C11 : Organisations nationales de financement ; C12 : Secteur privé ; C13 : ONG. Taille. F : Faible ; M : Moyenne ; G : Grande.

Trois enquêtes quantitatives ont été réalisées sur le terrain, chacune ciblant une catégorie distincte de personnes : les chercheurs, les administrateurs de la recherche et les décideurs politiques. Des questionnaires spécifiques à chaque catégorie, comprenant aussi bien des questions fermées, semi-ouvertes et ouvertes, ont été utilisés. Les questionnaires ont été digitalisés et déployés sur la plateforme KoboCollect pour les enquêtes. Les chercheurs et les administrateurs de recherche ont été sélectionnés dans les organisations produisant de la recherche en sciences sociales, notamment les établissements d'enseignement supérieur, les instituts de recherche, les ONG et les cabinets d'étude et d'expertise. Les décideurs politiques, quant à eux, ont été sélectionnés

dans les universités nationales, les ministères, les agences publiques et les organisations de financement.

En plus de ces trois enquêtes quantitatives, quelques administrateurs travaillant dans les instituts de régulation (comme les ministères) et de financement ont été interrogés. Bien qu'ils ne soient pas directement impliqués dans la production de la recherche, ils jouent un rôle crucial au début du processus d'administration de la recherche. Ils déterminent ou approuvent les critères de financement, décident de l'éligibilité des projets selon leur procédure, et déterminent comment et quand les fonds seront débloqués. Ils influencent ainsi la manière dont les chercheurs gèrent

leurs projets. Ces administrateurs des instituts de régulation et de financement ont été interviewés à l'aide d'un questionnaire adapté de celui utilisé pour les administrateurs des organisations de recherche.

Les médias ne produisent pas de recherche au sens strict du terme. Cependant, ils contribuent aussi à la production et à la mise à disposition des résultats de recherche en sciences sociales. Ils mettent en lumière les problèmes, incitant ainsi les chercheurs à les aborder, et rendent les résultats de la recherche accessibles aux utilisateurs. Étant donné leur rôle de médiateur dans la recherche, les médias ne sauraient être exclus de l'étude. Pour cette raison, nous avons considéré qu'il était aussi important de compléter la série d'enquêtes quantitatives par une enquête des médias. Ainsi, des journalistes d'investigation ont été mobilisés et interviewés dans différents organes médiatiques, à l'aide d'un questionnaire adapté de celui adressé aux chercheurs en sciences sociales.

Il convient de noter que les indicateurs de performance calculés sur la base des données primaires ont utilisé comme source les données collectées auprès des chercheurs et des administrateurs enquêtés au niveau des organisations qui produisent la recherche, ainsi qu'auprès des décideurs politiques. Les informations recueillies auprès des journalistes d'investigation (les médias) et des administrateurs au niveau des institutions de supervision et de financement ainsi qu'auprès des informateurs clés (enquêtes qualitatives), ont été utilisées pour enrichir l'analyse des indicateurs de performance.

Nous n'avions pas de renseignements précis sur la population des chercheurs en sciences sociales, en particulier ceux travaillant dans les organisations non universitaires. Par conséquent, les tailles d'échantillon de chercheurs, d'administrateurs et de décideurs politiques ont été déterminées de manière raisonnée en fonction de l'importance relative des institutions dans le système de la recherche. Ainsi, nous avons prévu de sélectionner de manière aléatoire et d'enquêter 15 à 110 chercheurs selon la taille des universités publiques échantillonnées, 10 chercheurs par université privée, 20 chercheurs par institut national de recherche, 10 chercheurs par institut international de recherche, 10 chercheurs par ONG, cinq chercheurs par cabinet d'étude et d'expertise et un journaliste d'investigation par organe médiatique échantillonné. Pour les administrateurs, il a été prévu une sélection aléatoire de trois répondants dans chacune des organisations qui produisent la recherche ainsi que chacune des instituts de supervision et de financement échantillonnés. Concernant les décideurs, nous avons prévus sélectionner aléatoirement un répondant par université nationale, ministère, agence publique et organisation de financement échantillonné.

Cependant, compte tenu des réalités du terrain, nous avons ajusté ces tailles d'échantillon prévues lors des enquêtes pour mieux représenter l'ensemble des organisations du système de recherche. Par exemple, certaines organisations de la société civile avaient un effectif réduit de chercheurs (une ou deux personnes) et étaient parfois introuvables en raison de leurs positions géographiques non fixes. Ainsi, le nombre de chercheurs prévu pour cette catégorie n'a pas pu être entièrement couvert. Dans les organisations de financement, nous avons pu interroger seulement un administrateur sur trois initialement prévu par organisation, ce qui a également limité notre échantillon. Pour compenser les écarts entre les tailles d'échantillon prévues et enquêtées, nous avons augmenté le nombre de chercheurs et d'administrateurs sélectionnés aléatoirement dans les universités publiques. Ces dernières regroupent en effet la majorité des chercheurs et des administrateurs de recherche au Bénin. Enfin, la disponibilité des décideurs politiques échantillonnés a également posé un problème pendant la période d'enquête, ce qui explique le nombre réduit d'interviews réalisées (8 sur 15 prévues). De plus, la plupart des décideurs politiques ayant accepté de fournir des informations sont des femmes (6 sur 8). Par conséquent, l'échantillon des décideurs présente un biais de non-réponse important (46,7%) à prendre en compte lors de l'interprétation des résultats.

Les chercheurs, administrateurs et décideurs politiques enquêtés ont été sélectionnés au hasard dans les différentes organisations échantillonnées. Au sein de l'échantillon final, environ 65% des chercheurs et 84,6% des administrateurs des organisations de recherche ont été interrogés dans les établissements d'enseignement supérieur, contre respectivement 60,9% et 77,7% prévus initialement. Les universités publiques ont finalement représenté 52,5% de l'échantillon des chercheurs et 53,8% de l'échantillon des administrateurs des organisations de recherche, contre respectivement 48,3% et 33,3% initialement prévus. Pour les ONG, la proportion de chercheurs est passée de 25% prévue à 20,9% enquêtée. Par ailleurs, la majorité des décideurs politiques enquêtés (62,5%) occupent des postes dans les institutions de supervision et de financement de la recherche. Le tableau 2.5 présente en détail la répartition des personnes enquêtées par catégorie d'organisations, en comparaison avec l'échantillon initial.

La répartition de l'échantillon final des personnes enquêtées par zone géographique est présentée dans le tableau 2.6. Ce tableau met en évidence que la majorité des chercheurs en sciences sociales enquêtés (90% environ) est localisée au sud du pays. Deux facteurs auraient contribué à cela. Tout d'abord, la plus grande université publique du Bénin, l'Université d'Abomey-

Calavi, est située au sud et emploie à peu près 64%¹² des enseignants-chercheurs. Aussi, la plupart des instances de législation et de régulation sont au sud. Les enquêtes

individuelles ont été réalisées de novembre 2023 à mars 2024.

Tableau 2.5. Répartition de la taille d'échantillon prévue et enquêtée par catégorie d'institutions

Catégories d'institutions	Chercheurs				Administrateurs des organisations qui produisent la recherche				Administrateur des instituts de supervision et de financement				Décideurs politiques				Journalistes d'investigation (les médias)			
	Nombre prévu		Nombre enquêté		Nombre prévu		Nombre enquêté		Nombre prévu		Nombre enquêté		Nombre prévu		Nombre enquêté		Nombre prévu		Nombre enquêté	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Etablissements d'enseignement supérieur	195	60,9	208	65,0	21	77,7	33	84,6	-	-	-	-	3	20,0	1	12,5	-	-	-	-
Universités publiques	155	48,3	168	52,5	9	33,3	21	53,8	-	-	-	-	3	20,0	1	12,5	-	-	-	-
Universités privées	40	12,5	40	12,5	12	44,4	12	30,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisations Non Gouvernementales	80	25,0	67	20,9	-	-	-	-	-	-	-	-	2	13,3	2	25,0	-	-	-	-
Médias	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34	100	34	100
Organes de presse écrite	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	50,0	17	50,0
Radiodiffusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	41,2	14	41,2
Télévision	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8,8	3	8,8
Gouvernement	-	-	-	-	-	-	-	-	6	25,0	4	44,4	4	26,6	4	50,0	-	-	-	-
Ministères	-	-	-	-	-	-	-	-	3	12,5	1	11,1	2	13,3	3	37,5	-	-	-	-
Agences publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	3	12,5	3	33,3	2	13,3	1	12,5	-	-	-	-
Instituts de recherche	30	9,4	30	9,4	6	22,2	6	15,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instituts nationaux	20	6,3	20	6,3	3	11,1	3	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instituts internationaux	10	3,1	10	3,1	3	11,1	3	7,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secteur privé (cabinets)	15	4,9	15	4,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Organisation de financement	-	-	-	-	-	-	-	-	18	75,0	5	55,5	6	40,0	1	12,5	-	-	-	-
Organisations nationales	-	-	-	-	-	-	-	-	3	12,5	2	22,2	1	6,7	-	-	-	-	-	-
Organisations internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	15	62,5	3	33,3	5	33,3	1	12,5	-	-	-	-
Total	320	100	320	100	27	100	39	100	24	100	9	100	15	100	8	100	34	100	34	100

Eff. : Effectif ; % : Part sur l'effectif total.

12 En 2017, le Bénin dénombrait 1314 enseignants-chercheurs, répartis au sein des quatre universités publiques (MESRS, 2023). Parmi eux, 846 enseignants étaient affiliés à l'Université d'Abomey-Calavi (<https://uac.bj/>), représentant ainsi 64,4% de l'ensemble des enseignants-chercheurs.

Tableau 2.6. Répartition de la taille d'échantillon enquêtée par zone géographique

Zones	Communes	Chercheurs		Administrateurs		Décideurs politiques	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Sud	Abomey-Calavi	194	54,8	24	50,0	4	50,0
	Cotonou	63	17,8	17	35,4	1	12,5
	Ouidah	6	1,7				
	Porto-Novo	33	9,3	3	6,3	2	25,0
	Adjara	8	2,3				
	Akpro-Missereté	12	3,4				
	Bohicon	1	0,3				
	Total	317	89,6	44	91,7	7	87,5
Nord	Matéri	1	0,3				
	Nikki	1	0,3				
	Parakou	35	9,9	4	8,3	1	12,5
	Total	37	10,5	4	8,3	1	12,5
Total		354	100	48	100	8	100

Eff. : Effectif ; % : Fréquence en pourcentage.

CHAPITRE 3

CADRE DU “DOING RESEARCH ASSESSMENT”

Messages clés

- Le système de la recherche en sciences sociales au Bénin demeure très pauvre en matière de financement interne. Le pays compterait environ 1034 chercheurs en sciences sociales et les dépenses publiques annuelles dans les recherches en sciences sociales, incluant les salaires, seraient environ de 626727,45 €^{13 14}. Ce qui correspond à environ 606,12 € par chercheur en sciences sociales par an.
- Le système de la recherche en sciences sociales au Bénin manque de coordination. Ce qui fait que les efforts de recherche sont éparpillés, parfois dupliqués et parviennent rarement à promouvoir des actions pour le développement social.
- Une minorité de chercheurs s’implique dans des projets d’intérêt pour les politiques publiques et le fait sans coordination nationale ni incitations publiques autres que la compétition scientifique, la quête de notoriété, les exigences de la carrière académique et la recherche de projets internationaux bien financés.
- La faible qualité des infrastructures disponibles et du système de mentorat, l’insuffisance de soutiens administratifs et le manque de synchronisation entre ces soutiens et le rythme dynamique de la recherche, la faible qualité de la formation à la recherche, l’insuffisance d’opportunité d’emplois et d’incitations globales liées à une carrière de chercheur en sciences sociales, sont autant de facteurs internes qui caractérisent et compromettent la performance globale du système de recherche en sciences sociales au Bénin.
- Une grande part de la production scientifique au Bénin est publiée sous forme d’articles de revues et de conférence et ainsi vise plus l’influence intellectuelle dans le monde scientifique. Elle répond aux exigences de publication pour la promotion dans la carrière académique d’une part et l’aboutissement des projets scientifiques de collaboration/financement international(e). Les communications sur les résultats de recherche visant les acteurs locaux sont rares. Environ un (01) chercheur sur six (06) ont produit au moins une note d’orientation destinée aux décideurs politiques au cours des trois dernières années.
- L’environnement actuel de recherche en sciences sociales au Bénin demeure encore peu inclusif. Il y a une faible intégration des communautés locales, sujets de recherche, dans le cycle de la recherche. De même, il y a une faible collaboration entre les chercheurs et les médias traditionnels pour la vulgarisation des résultats de recherche scientifique au sein du grand public. Il n’y a presque pas d’incitations dans le système de recherche béninois pour promouvoir la diffusion des résultats de recherche à travers des médias non académiques.
- La collaboration entre les chercheurs et les politiques demeure faible. Peu de chercheurs ont l’occasion de s’impliquer directement dans les instances décisionnelles politiques. Aussi, il est rare que les travaux scientifiques aient pour but de communiquer les découvertes en sciences sociales aux acteurs politiques. Ces facteurs constituent des obstacles majeurs à surmonter pour parvenir à un système de recherche dynamique et efficace, capable de contribuer réellement au progrès national.

13 Les dépenses publiques annuelles estimées pour la recherche en sciences sociales comprennent les salaires, les coûts d’exploitation et de programme, ainsi que les immobilisations (Domgho et al., 2018).

14 Nous considérons 1 XOF = 0,0015 EURO (€)

3.1 Caractéristiques des personnes enquêtées

Le profil des personnes enquêtées est présenté avec plus de détails dans le tableau en annexe 1. Nous ne faisons ici qu'une description succincte des informations de ce tableau.

La plupart des chercheurs interviewés (82% des cas) ont un âge compris entre 18 et 46 ans. Ce qui veut dire que la grande part de la population des chercheurs en sciences sociales au Bénin est juvénile. Ils sont de nationalité béninoise (98% des interviewés) et en majorité des hommes. Les femmes ne sont représentées qu'à 15%. Environ 96% des chercheurs ont tout au moins le niveau Master. Quelques chercheurs de niveau Licence (4% des cas) ont été pris en compte du fait de leur participation active aux activités de collecte, traitement et analyse de données. Environ 38% des chercheurs sont titulaires d'un doctorat et 20% sont en cours de préparation pour l'obtention de ce diplôme. On note une faible proportion de chercheurs ayant obtenu un master (7%) ou un doctorat (14%) à l'étranger. Le niveau d'expérience professionnelle en matière de recherche en sciences sociales au Bénin est compris entre 1 et 10 ans pour la plupart des chercheurs interviewés (80% des cas).

Les administrateurs, quant à eux, ont en majorité (67%) un âge compris entre 46 et 64 ans. Les femmes sont également sous-représentées dans cette catégorie d'acteur. Sur 10 administrateurs on trouve à peine deux femmes. Presque tous les administrateurs enquêtés (97% des cas) sont de nationalité béninoise et 87% sont titulaires d'un doctorat ou d'un post-doctorat. Les administrateurs au Bénin sont à priori des chercheurs ou des personnes qui ont eu des expériences significatives en matière de production de la recherche. Plus de la moitié des administrateurs ayant un doctorat ou un post-doctorat ont obtenu leur diplôme à l'étranger ou en cotutelle avec une université étrangère. Le niveau d'expérience professionnelle en matière d'administration de la recherche en sciences sociales est de 6 à plus de 20 ans pour 69% des administrateurs interrogés.

Les décideurs politiques interviewés sont en majorité (75%) des femmes qui ont entre 37 et 56 ans. Ils sont tous de nationalité béninoise et ont au moins un diplôme de Master. La moitié (50%) des décideurs politiques enquêtés ont un doctorat et 13% sont en cours de préparation pour l'obtention d'un doctorat. La moitié de ceux qui ont un doctorat ont obtenu à l'étranger ou en cotutelle avec une université étrangère. Près de 86% des décideurs politiques ont entre 6 à 15 ans d'expérience professionnelle en

matière de recherche en sciences sociales et en matière de politique au Bénin. Seulement 13% des décideurs politiques ont entre 1 à 5 ans d'expérience en matière de politique étrangère. Ce qui reflète en partie la faible représentation du Bénin dans les instances de décision au niveau régional et international.

3.2 Production de la recherche en sciences sociales au Bénin

Inputs de la recherche

Personnel de recherche

Il n'existe pas de données secondaires renseignant avec précision sur le nombre de chercheurs en sciences sociales au Bénin. Nous générons donc ici une estimation approximative de ce nombre en combinant les plus récentes données secondaires disponibles et les données primaires collectées auprès des acteurs directs de la recherche au Bénin.

D'après le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le Bénin comptait en 2023, 1314 enseignants-chercheurs répartis dans les universités publiques (MESRS, 2023). La proportion de chercheurs en sciences sociales dans les universités nationales a été estimée à environ 18,12 %, selon les administrateurs de la recherche interviewés. Donc, les universités publiques regrouperaient environ 238 enseignants-chercheurs spécialisés dans les sciences sociales en 2023. Nos enquêtes ont également révélé que les universités publiques ont délivré en moyenne 90 masters et doctorats en sciences sociales en 2023. Ce qui permet d'estimer le nombre total de chercheurs en sciences sociales dans les universités publiques à 508¹⁵ en 2023.

La plupart des universités privées échantillonnées investissent davantage dans l'enseignement supérieur que dans la recherche en sciences sociales, voire négligent cette dernière. L'enquête a révélé que seulement 33% des universités privées s'engagent effectivement dans la recherche en sciences sociales à travers des programmes de recherche, en particulier en encadrant des étudiants en master ou en doctorat. Nous ne disposons pas de données précises sur le nombre exact d'enseignants et/ou chercheurs travaillant dans ces universités privées. Cependant, les enquêtes ont permis d'estimer qu'elles ont délivré en moyenne 28 masters et doctorats en sciences sociales en 2023. Ainsi, parmi les 29 universités privées identifiées lors de la cartographie des parties prenantes de la recherche en sciences sociales, environ 10 s'impliqueraient significativement dans la

15 238 enseignants-chercheurs + (90 masters et doctorats X 3 universités publiques)

recherche avec environ 280 chercheurs en sciences sociales en moyenne par an.

La cartographie des parties prenantes a permis d'identifier environ 118 Organisations Non Gouvernementales (ONG) et cabinets d'étude actifs dans le domaine de la recherche en sciences sociales au Bénin. Nos enquêtes ont révélé que la plupart de ces organisations emploient un nombre restreint de chercheurs en sciences sociales, généralement entre une et deux personnes. Sur cette base, nous estimons que les ONG et cabinets emploient ensemble un effectif de chercheurs en sciences sociales compris entre 118 et 236 par an, soit une moyenne de 177 chercheurs.

Les centres et instituts publics de recherche comptaient 137 chercheurs en 2023 (MESRS, 2023). D'après nos enquêtes, la proportion moyenne de chercheur en sciences sociales dans ces institutions était de 30,5% en 2023, selon les administrateurs de recherche enquêtés.

Ils étaient donc au nombre de 42 dans les instituts publics de recherche. En ce qui concerne les instituts internationaux de recherche, nous avons dénombré au cours des enquêtes 12 chercheurs en sciences sociales dans quatre de ces instituts (Annexe 5), représentant environ 44,4% des instituts internationaux de recherche identifiées lors de la cartographie des parties prenantes. En extrapolant à l'aide d'une règle de trois, nous estimons à environ 27 le nombre de chercheurs en sciences sociales dans les instituts internationaux de recherche.

Les différentes estimations ci-dessus suggèrent que le Bénin compterait environ 1034 chercheurs en sciences sociales en 2023 (Tableau 3.1). La population totale du Bénin serait environ de 13 millions d'habitants en 2023 selon la Banque Mondiale (2024). Le ratio chercheur par million d'habitants a été donc de 79,5. Ce ratio est relativement très faible comparativement aux cas de certains pays voisins tels que la Côte d'Ivoire, où il a été estimé à 170 en 2016 (CAPEC & GDN, 2016).

Tableau 3.1. Effectif estimé de la population des chercheurs en sciences sociales au Bénin et représentativité de l'échantillon de chercheurs étudié

Catégories d'organisation	Population estimée des chercheurs		Echantillon enquêté		Test de Wilcoxon ¹
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	
Universités publiques	508	49,1	168	52,5	Z = -0.943 ; dl = 1 ; p-value = 0.345
Universités privées	280	27,1	40	12,5	
Société civile	150	14,5	67	20,9	
Secteur privé	27	2,6	15	4,7	
Instituts nationaux de recherche	42	4,1	20	6,3	
Instituts internationaux de recherche	27	2,6	10	3,1	
Total	1034	100	320	100	

¹ Le test de Wilcoxon a été utilisé pour comparer la répartition des chercheurs par catégorie d'organisation entre la population estimée et l'échantillon étudié. La p-value supérieure à 0,01 indique que les différences entre la population et l'échantillon étudié en termes de répartition des chercheurs par type d'organisation ne sont pas statistiquement significatives au seuil de 1%.

Les universités publiques et les instituts de recherche sont les structures regroupant le plus de chercheurs en sciences sociales possédant un doctorat ou se préparant pour l'obtention d'un doctorat (Tableau 3.2). Au cours de la période d'enquête, environ 58% des chercheurs se préparaient pour l'obtention d'un doctorat ou avaient un doctorat ou un post-doctorat. On en déduit que leur nombre était d'environ 597 (1034 chercheurs \times 0,577) en 2023.

Les femmes représentent environ 15% des chercheurs en sciences sociales du Bénin. Ainsi, le Bénin compterait environ 152 chercheuses en sciences sociales (1034 chercheurs \times 0,147) en 2023. Parmi les chercheurs préparant un doctorat ou ayant un doctorat ou un

post-doctorat, environ 14% sont des femmes, soit environ 81 chercheuses (597 chercheurs \times 0,136). La proportion de femmes au sein du personnel chercheur en sciences sociales est relativement plus importante dans les instituts nationaux de recherche (30%). Selon les chercheurs enquêtés (majoritairement des hommes), les raisons qui expliquent la faible représentation des femmes dans le système de recherche sont entre autres : (i) les obligations matrimoniales et contraintes familiales ; (ii) le manque d'intérêt des femmes pour la recherche ; (iii) la faible volonté des femmes ou leur manque de persévérance à s'engager dans de longues études académiques. Une étude a en effet montré que sur un échantillon de 100 filles qui entrent dans le cursus scolaire depuis la classe de Cours d'Initiation (CI), environ 60 filles

arrivent jusqu'au Cours Moyen 2ème année (CM2), 27 filles achèvent le premier cycle du secondaire (équivalent aux niveaux 7 à 9 aux Etats-Unis) et 16 filles poursuivent

leurs études jusqu'en classe de Terminale (niveaux 10 à 12) (Katchikpe, 2022).

Tableau 3.2. Nombre de chercheurs en sciences sociales selon le diplôme et le genre, par catégorie d'organisation de recherche

Catégories d'organisations	Diplômes						Genre			
	Préparant un doctorat		Doctorat		Post-doctorat		Homme		Femme	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Université publique	43	25,6	73	43,5	9	5,4	142	84,5	26	15,5
Université privée	7	17,5	12	30,0	5	12,5	38	95,0	2	5,0
Organisation non gouvernementale	3	4,5	4	6,0		-	54	80,6	13	19,4
Secteur privé	2	13,3	3	20,0		-	14	93,3	1	6,7
Institut national de recherche	6	30,0	9	45,0		-	18	90,0	2	10,0
Institut international de recherche	3	30,0	5	50,0		-	7	70,0	3	30,0
Ensemble	64	20,0	106	33,1	14	4,4	273	85,3	47	14,7

Eff. : Effectif ; % : Fréquence en pourcentage ; N=320.
Source : DRA au Bénin.

Financement

Selon FAO (2024), les dépenses publiques en recherche et développement (R&D) au Bénin ont été estimées à environ 20,9 millions € en 2020. Cela suggère que le pays a investi environ 0,2% de son PIB (13,4 milliards € en 2019) dans la R&D. Ce chiffre pourrait sous-estimer le montant réel alloué à la R&D, car cette estimation ne prend en compte que le secteur agricole. Néanmoins, le pays se situe largement en dessous des objectifs fixés dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), qui prévoit 1% du PIB par an.

Il n'existe pas de données sur les dépenses publiques de R&D en sciences sociales au Bénin. Par conséquent, en se basant sur le fait que les sciences sociales ont occupé 3% des ressources humaines de la R&D en 2016 (Domgho et al., 2018), nous faisons l'hypothèse qu'au Bénin, elles consomment environ 3% des dépenses publiques de R&D. Cette hypothèse sous-entend une répartition proportionnelle au nombre de chercheurs impliqués dans la recherche au Bénin. Sur cette base, nous estimons les dépenses publiques de R&D en sciences sociales au Bénin à 626727,45 € et les dépenses publiques de R&D par chercheur à 606,12 € pour une année. Environ 1/3 de ces dépenses est consommé par les salaires des chercheurs agents de l'Etat (Domgho et al., 2018). Ces valeurs montrent que le système de la recherche en sciences sociales au Bénin demeure pauvre en matière de financement.

Environ 61% des dépenses publiques de R&D ont été pourvues par la caisse du gouvernement, tandis que 39% ont été financées par les donateurs étrangers en 2022 (FAO, 2024). Cette répartition montre une contribution importante du gouvernement au financement de la R&D. En effet, en tenant compte du fait que les chercheurs reçoivent leurs salaires de l'Etat, utilisent les infrastructures et autres facilités de l'Etat, ce qu'ils reçoivent de l'étranger est relativement faible. Toutefois, il convient de noter que la contribution des financements étrangers à la R&D pourrait être sous-estimée dans les statistiques officielles, car ces dernières n'incluent pas les financements reçus individuellement par les chercheurs sous forme de subventions de recherche ou de consultations de l'étranger. Il n'existe aucun système de suivi de ces financements, ce qui fait qu'ils restent invisibles aux statistiques officielles. De plus, il apparaît que la contribution du secteur privé au financement de la R&D est absente.

Infrastructure et données

La qualité des infrastructures de recherche a été évaluée en demandant aux chercheurs d'indiquer le niveau auquel ils sont satisfaits concernant la disponibilité de certaines ressources matérielles nécessaires à la recherche en sciences sociales dans leur organisation, suivant une échelle allant de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait). Les résultats obtenus et présentés à la figure 3.1 indiquent que la moitié des chercheurs interrogés sont globalement insatisfaits pour tous les éléments

d'infrastructure de recherche considérés. Autrement dit, les chercheurs sont globalement insatisfaits par rapport à la qualité des ressources matérielles dont ils disposent pour la production de la recherche en sciences sociales. Cette observation est la même du côté des hommes chercheurs (Annexe 2). Cependant, le niveau d'insatisfaction des femmes chercheuses est relativement faible comparé à celui des hommes (Annexe 2). Les femmes ont davantage exprimé leur insatisfaction par rapport à la disponibilité d'imprimantes, de soutien informatique et des services de prêt interbibliothèques (Annexe 2). Plus de la moitié d'entre elles sont par contre globalement satisfaites de l'espace de travail alloué, des ordinateurs, des livres de bibliothèques, des logiciels de recherche quantitative et qualitative et des logiciels anti-

plagiat (Annexe 2). Cela veut dire qu'au Bénin, bien que les femmes soient sous-représentées dans le système de la recherche en sciences sociales, elles semblent avoir plus accès aux ressources matérielles nécessaires à la production de la recherche que les hommes. Ceci pourrait être dû aux initiatives de promotion de genre engagées par l'Etat et les organisations internationales, qui contribuent à faciliter l'accès des femmes aux opportunités de mobilisation de ressource. Au nombre de ces initiatives, on peut citer entre autres l'élaboration de la politique nationale de promotion de Genre en cours d'exécution depuis 2010 et la création en 2021 de l'Institut National de la Femme, rattaché à la Présidence de la République du Bénin, et dont l'objectif est de promouvoir l'autonomisation des femmes.

Figure 3.1. Niveaux de satisfaction des chercheurs en matière d'infrastructures pour la recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

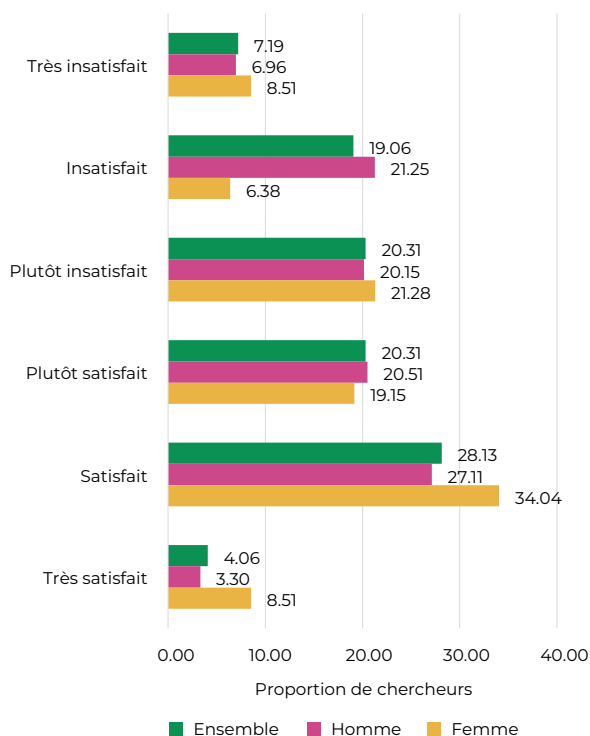
La qualité d'accès aux sources primaires a été évaluée en utilisant la même approche de notation basée une échelle de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait). Les résultats montrent que la majorité des chercheurs interrogés (53% des enquêtés) sont globalement satisfaits de la facilité qu'ils ont à accéder aux sources primaires d'information et de données (Figure 3.2). Toutefois, il faut noter que près de la moitié sont globalement insatisfaits à l'égard de l'accès aux données primaires, probablement à cause des difficultés qui sont associées (ex. les ressources limitées, la méfiance des enquêtés envers les chercheurs ou les institutions, etc.). Dans l'ensemble, la satisfaction des femmes (62% des cas) par rapport à l'accès aux données primaires est plus prononcée que celui des hommes (51% des cas). On en déduit que les femmes ont donc

plus de facilités à accéder aux données primaires que les hommes.

Les enquêtes ont révélé qu'en moyenne 29% de la production de recherche en sciences sociales au Bénin est en accès libre¹⁶. Cette proportion diffère selon les disciplines. Etant donné la multiplicité des disciplines en sciences sociales, nous considérons ici dans l'analyse les quatre premières disciplines les plus représentées au sein de notre échantillon. Il s'agit de la sociologie (35%), l'économie (29%), le développement (17%) et la géographie (15%). La part moyenne de la production de recherche en accès libre est de 26% en sociologie, 27% en économie, 29% en développement et 41% en géographie. Dans l'ensemble, près des deux tiers des chercheurs (62%) ont moins de 20% de leur production disponible

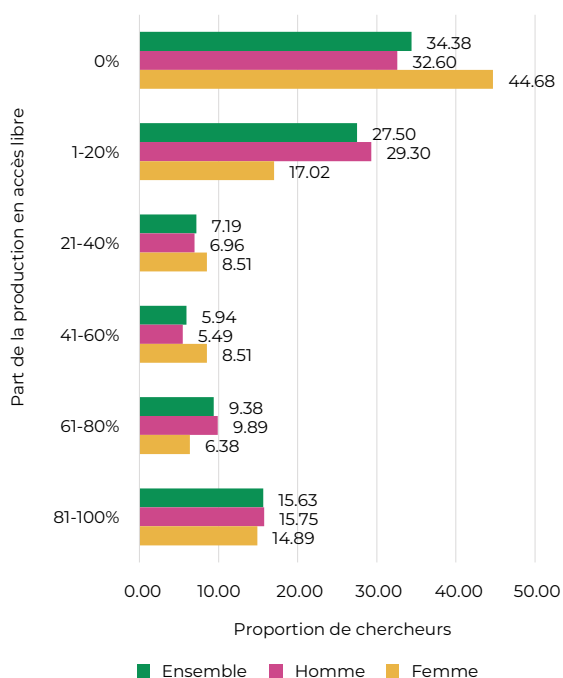
¹⁶ Le libre accès fait référence aux résultats de la recherche en ligne qui sont libres de toute restriction d'accès (par exemple, les droits d'accès) et de nombreuses restrictions d'utilisation (par exemple, certaines restrictions de droits d'auteur et de licences).

Figure 3.2. Niveaux de satisfaction des chercheurs en matière d'accès aux sources primaires d'information et de données



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.3. Part de la production en accès libre des chercheurs en sciences sociales

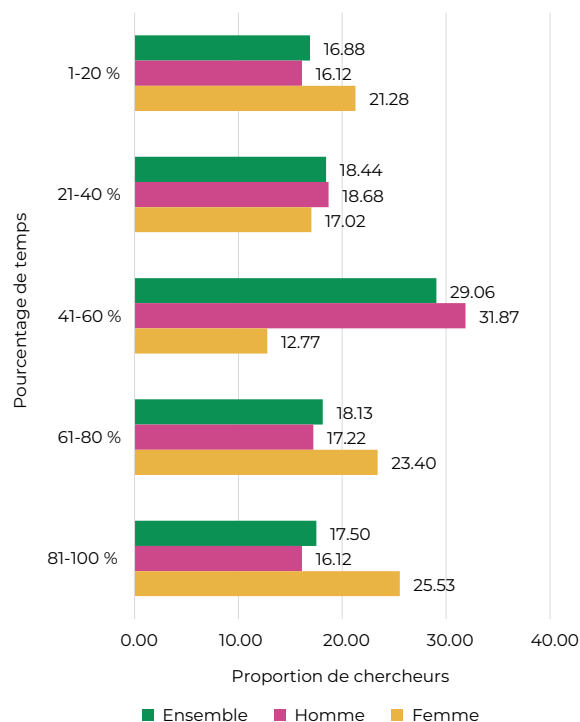


Source : DRA au Bénin.

en accès libre (Figure 3.3). Cette faible proportion peut s'expliquer par les coûts associés à la publication en accès

libre qui sont parfois très élevés et par la faible qualité des infrastructures disponibles qui limiterait la production de recherches répondant aux standards internationaux en matière de publication scientifique.

Figure 3.4. Pourcentage de temps que les chercheurs consacrent à la recherche



1-20% : au plus 1 jour/semaine ou 1-2 mois par an ; 21-40% : aux plus 2 jours/semaine ou 3-4 mois par an ; 41-60% : aux plus 3 jours/semaine ou 5-6 mois par an ; 61-80% : aux plus 4 jours/semaine ou 7-8 mois par an ; 81-100% : aux plus 5 jours/semaine ou 9 mois et plus par an

Source : DRA au Bénin.

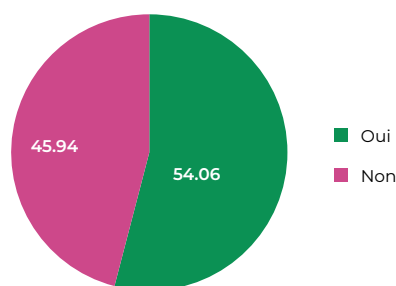
Temps consacré à la recherche

Dans l'ensemble, les chercheurs ont rapporté qu'ils consacrent en moyenne la moitié de leur temps à la recherche en sciences sociales comparativement aux autres occupations qu'ils ont, notamment l'enseignement, l'administration ou les activités génératrices de revenus. Ce qui correspond en moyenne à environ 2,5 jours de travail par semaine. Ainsi, en supposant qu'une année compte environ 250 jours de travail, les chercheurs enquêtés consacrent à la recherche en moyenne 125 jours par an. Les résultats montrent aussi que plus de la moitié des chercheurs consacrent à la recherche moins de 50% de leur temps de travail hebdomadaire (Figure 3.4), soit près de trois jours par semaine. Parmi ces derniers, 26% consacrent à la recherche au plus 1 jour par semaine, 29% consacrent entre 1 à 2 jours par semaine et 45% consacrent entre 2 à 3 jours par semaine. Par ailleurs, environ 46%



des chercheurs interrogés ont exprimé ne pas avoir eu suffisamment de temps pour se consacrer à la recherche pendant les trois dernières années (Figure 3.5). Selon eux, cette situation serait en partie due au faible financement alloué à la recherche. Quelques chercheurs de l'échantillon ont affirmé que sans une activité supplémentaire génératrice de revenus, ils rencontreraient de sérieuses difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels ainsi que ceux de leur famille.

Figure 3.5. Le temps que les chercheurs consacrent à la recherche est-il suffisant ?



Source : DRA au Bénin.

Culture de la recherche et services de soutien

Institutions et politique

L'étude documentaire et les entretiens avec les personnes ressources ont révélé qu'à nos jours, le Bénin ne dispose d'aucune institution centrale publique qui régleme et coordonne son système de recherche en sciences sociales. Cette observation a été aussi confirmée par 84% des chercheurs et 82% des administrateurs enquêtés. Ces derniers ont affirmé n'avoir jamais entendu parler d'une institution centrale publique dédiée à la gestion de la recherche en sciences sociales. Les quelques-uns (16%) qui ont affirmé l'existence au Bénin d'une telle institution indexent le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ou l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).

L'INStaD est en effet la principale institution productrice de statistiques officielles au Bénin. Il est l'autorité principale du système statistique national et a pour mission la coordination de toutes les activités de développement, de production, d'utilisation et d'archivage des statistiques officielles¹⁷. L'INStaD veille à l'application de la loi n°2022-07 du 27 juin 2022 qui exige l'obtention d'un visa statistique avant l'exécution de toutes études socioéconomiques menées par des services publics ou parapublics, des privés ou des

organismes internationaux et nécessitant la collecte de données auprès de tiers dont les résultats peuvent être généralisés au moins à l'échelle d'une commune du pays (INStaD, 2022). A travers ce rôle, l'INStaD participe en partie à la supervision les travaux de collecte de données primaires en sciences sociales dans la vision d'assurer la fiabilité et une gestion efficaces des données publiques. Cependant, il n'occupe pas les fonctions qu'un organe central de gestion de la recherche en sciences sociales devrait assurer. Selon Egbetokun et al. (2020), une institution centrale active dirigée par l'État et dédiée à la gestion de la recherche publique en sciences sociales assure trois fonctions : (i) elle garantit un niveau minimum d'engagement en faveur de la recherche en sciences sociales dans les objectifs et priorités nationaux ; (ii) elle contribue à garantir un flux constant de fonds pour le système ; (iii) elle prend en charge l'agenda de recherche en sciences sociales, en établissant des normes et des standards et veillant à ce que les recherches menées soient étroitement liées aux priorités de développement nationales. L'INStaD n'assure aucune de ces fonctions.

Les structures de gouvernance du système global de la recherche au Bénin (toutes disciplines confondues) sont le Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et la Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (DGRSI) (MESRS, 2023). Ces deux structures sont sous la tutelle du MESRS. Le CNRST, créé par le décret n°2015-584 du 18 novembre 2015, a pour attributions majeures de : (i) définir la politique nationale en matière de recherche en Science, Technologie et Innovation (STI) ; (ii) élaborer le plan stratégique de développement de la recherche en STI ; (iii) assurer la coordination de tout le système scientifique national de recherche et d'innovation ; et (iv) veiller au suivi de l'application des décisions issues de ses délibérations. La DGRSI, quant à elle, est une direction technique du MESRS. Sa mission est la conception, la coordination et le suivi de la politique de l'Etat en matière de recherche et d'innovation (MESRS, 2023). Il convient de noter que ces structures demeurent encore aujourd'hui très peu visibles. De plus, on note un chevauchement en ce qui concerne la complémentarité leurs attributions.

En somme, le système de recherche en sciences sociales au Bénin n'est pas coordonné. De ce fait, les efforts de recherche en sciences sociales sont très dispersés, discontinus, parfois dupliqués et parviennent rarement à promouvoir des innovations, des décisions ou des actions de développement. Comme l'a affirmé un informateur clé, qui se trouve être le directeur d'une entité universitaire, nous avons au Bénin l'offre de recherche sans la demande de recherche. Un autre informateur clé, qui a eu à occuper un poste ministériel dans le passé, a

17

<https://instad.bi/a-propos-de-l-insae>

affirmé que les chercheurs en sciences sociales au Bénin sont trop éparpillés et centrés sur eux-mêmes.

En outre, environ 86% des chercheurs et 97% des administrateurs enquêtés ont indiqué qu'il n'existe pas ou qu'ils n'ont pas connaissance de l'existence d'une politique nationale liée à la recherche en sciences sociales au Bénin. Environ 85% des chercheurs qui ont indiqué qu'il existe une politique nationale de recherche ont affirmé qu'ils ne connaissent pas le nom donné à cette politique. L'étude documentaire et les entretiens avec les informateurs clés ont également confirmé qu'il n'existe pas une politique nationale qui encadre la recherche en sciences sociales au Bénin. Cependant, le Bénin s'est tout récemment doté d'un document stratégique qui vise à orienter et améliorer la qualité de la recherche et de l'innovation dans le pays. Il s'agit de la Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI) 2022–2032. Cette politique a pour objectifs de : (i) valoriser la recherche et l'innovation endogènes et promouvoir la propriété intellectuelle ; (ii) réorganiser le cadre légal et institutionnel de la recherche et de l'innovation ; (iii) améliorer le mécanisme de mobilisation et de gestion du financement de la recherche et de l'innovation (MESRS, 2023). La PNRI n'inclut pas des mesures spécifiques à la recherche en sciences sociales. Cependant, sa mise en œuvre pourrait avoir un impact sur l'ensemble du système de recherche en sciences sociales. Toutefois, elle ne pourrait efficacement contribuer à résoudre le manque de synergie entre les différents acteurs et à optimiser les ressources et les compétences dans le système de recherche en sciences sociales en l'absence d'une structure de coordination dédiée à cet effet.

En ce qui concerne la participation des femmes en politique, la situation a connu en général une amélioration notable ces dernières années. La revue documentaire a révélé que le taux de présence des femmes dans les instances de prise de décisions politiques est passé de 7% en 2019 à 26% en 2023 (PNUD, 2023). Ceci à cause des réformes de révision de la constitution du 11 décembre 1990, entamées par l'Etat en 2019 (PNUD, 2023). Ces réformes avaient entre autres introduit un article de loi fixant un quota de 22% d'occupation des sièges par les femmes au parlement.

Culture d'évaluation par les pairs

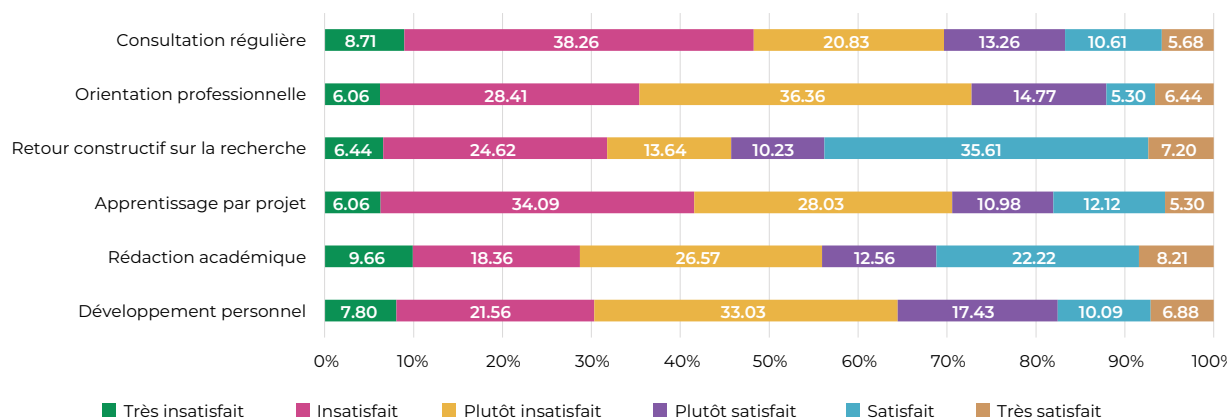
Le mentorat implique des relations académiques et personnelles entre un enseignant-chercheur ou chercheur plus expérimenté (mentor) et un enseignant-chercheur ou chercheur moins expérimenté (mentoré), où le premier joue un rôle plus actif dans le développement de la carrière académique et de recherche du second jusqu'à ce que ce dernier devienne à son tour expérimenté (GDN, 2023). Notons qu'au Bénin, le système de mentorat dans la recherche en

sciences sociales se limite généralement à un mentorat académique qui englobe principalement la supervision des mémoires de fin d'études et des thèses de doctorat, ainsi que l'accompagnement informel que l'on reçoit en tant qu'assistant d'un enseignant-chercheur à l'université. Dans la présente étude, la qualité du système de mentorat a été évalué en recueillant, sur la base d'une échelle de 1 (très insatisfait) à 6 (très satisfait), le niveau de satisfaction des chercheurs concernant les aspects suivants : (i) le développement personnel, (ii) la rédaction académique, (iii) l'apprentissage par projet, (iv) les retours constructifs sur la recherche, (v) l'orientation professionnelle, et (vi) la consultation régulière. Les enquêtes ont révélé qu'environ 83% des chercheurs interrogés ont eu accès à des mentors en sciences sociales. Parmi eux, la majorité (61% en moyenne) a exprimé qu'elle est globalement insatisfaite concernant les différents aspects de mentorat considérés (Figure 3.6). Les retours constructifs sur la recherche est le seul aspect de mentorat pour lequel plus de la moitié des chercheurs (55%) sont globalement satisfaits.

L'insatisfaction globale des jeunes chercheurs à l'égard du système actuel de mentorat en sciences sociales peut s'expliquer, entre autres raisons, par la charge excessive de travail de certains mentors, qui les empêche d'encadrer efficacement leurs mentorés. Cette charge accrue est largement attribuable à l'augmentation constante du nombre d'étudiants dans les universités, où se trouvent la plupart des mentors dans la recherche en sciences sociales. Le ratio enseignant-étudiants, qui était d'un enseignant pour 56 étudiants en 2007 (INSAE, 2012), est passé à un enseignant pour 111 étudiants en 2022 au Bénin (Economie & Tech, 2022). Cette évolution entraîne inévitablement une diminution du temps que les mentors professeurs peuvent consacrer à la supervision des travaux de recherche, au profit du temps qu'ils doivent allouer à l'enseignement (Siyabolola et al., 2014). Ainsi, il existe un écart entre l'offre et la demande de mentorat en matière de recherche en sciences sociales, en partie causé par une pénurie de mentors compétents et disposés.

L'évaluation par les pairs améliore la qualité globale des résultats de recherche. De ce fait, la quantité de recherche produite qui bénéficie d'une évaluation par les pairs et la quantité de recherche citable sont des indicateurs pertinents de la performance d'un système de recherche. La quantité de recherche en sciences sociales évaluée par les pairs au Bénin a été collectée au sein de l'échantillon des chercheurs. La quantité de recherche citable a été extraite de la base de données de Scimago/Scopus. Quatre domaines/disciplines pertinents sont pris en compte dans cette base : (i) Affaires, gestion et comptabilité ; (ii) Economie, économétrie et finance ; (iii) Psychologie ; et (iv) Sciences sociales, incluant 24

Figure 3.6. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard du système de mentorat actuel dans la recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

disciplines distinctes. Les résultats montrent que le nombre total d'articles scientifiques en sciences sociales évalués par des pairs et publiés dans des revues et des actes de conférences, a varié de 0 à 53 par chercheur au cours des trois dernières années (Tableau 3.3). En moyenne, ce nombre est de 6. Autrement dit, au Bénin,

un chercheur moyen en sciences sociales publie environ 6 articles scientifiques évalués par des pairs dans des revues et actes de conférence sur trois ans (Tableau 3.3). Selon Scimago, presque toutes les publications en sciences sociales des chercheurs béninois sont citables (98% environ) (Tableau 3.4).

Tableau 3.3. Statistiques sur le nombre de publications en sciences sociales évaluées par des pairs pour les trois dernières années, rapporté par les chercheurs enquêtés (N = 320)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue internationale	151	0	25	2,26	0	0,24
Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue régionale	118	0	15	1,16	0	0,14
Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue nationale	132	0	17	1,08	0	0,11
Article scientifique évalué par des pairs et publié dans des actes de conférence	118	0	31	1,32	0	0,17
Nombre total d'articles scientifiques évalués par des pairs et publiés dans des revues et des actes de conférences	201	0	53	5,82	2	0,54

No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant eu au moins une publication en sciences sociales évaluées par des pairs au cours des trois dernières années.

Source : DRA au Bénin.

Le volume de publications en sciences sociales par chercheur, estimé en utilisant la base de données de Scimago/Scopus, est environ de 0,34 (Tableau 3.4). Ce qui montre une grande disparité par rapport au volume de publications rapporté par les chercheurs enquêtés, soit en moyenne 6 articles par chercheur (Tableau 3.3).

Cette disparité s'explique par le fait qu'une grande partie des publications en sciences sociales produites par les chercheurs béninois n'est pas indexée dans des bases d'indexation reconnues sur plan international (ex. Scopus, Web of Science, etc.).

Tableau 3.4. Statistiques sur le nombre total de publications en sciences sociales du Bénin citable par domaine, de 2020 à 2022

Domaines	Nombre de publications	Nombre de publications citables	Proportion de publications citables
Affaires, gestion et comptabilité	24	23	95,8
Economie, économétrie et finance	55	53	96,4
Psychologie	14	14	100,0
Sciences sociales	256	251	98,1
Total	349	341	97,7
Nombre de chercheurs en sciences sociales au Bénin	1034		
Ratio par chercheur en sciences sociales	0,338	0,329	

Le terme « document citable » inclut les articles de recherche, de revues, des conférences et d'autres type de documents académiques publiés dans les revues scientifiques internationales. Le domaine « sciences sociales » inclut 24 disciplines distinctes des sciences sociales.

Source : Base de données de Scimago

L'analyse du contexte a, par exemple, montré que le Bénin dispose de plusieurs revues scientifiques abritées dans les universités publiques et les instituts de recherche, mais aucune de ces revues n'est indexée dans une base reconnue sur plan international. Toutefois, il faut noter que le volume total de publications en sciences sociales au Bénin demeure relativement très faible (en moyenne 116 publications par an sur les trois dernières années, selon Scimago/Scopus), comparé à certains pays tels que le Nigéria et le Ghana qui publient respectivement plus de 1300 et 2353 documents en moyenne par an (Egbetokun et al., 2020).

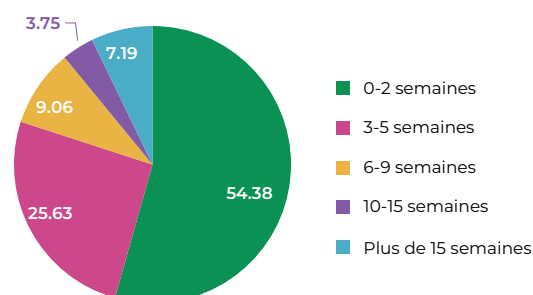
Les résultats d'enquête montrent aussi qu'il y a une disparité entre le nombre de publications en sciences sociales des hommes et des femmes. Sur les trois dernières années, le nombre moyen de publications a été d'environ 3 articles pour les femmes contre 6 environ pour les hommes, soit le double de celui des femmes (Annexe 3). Cette disparité n'est que le reflet de la minorité des femmes dans le système de la recherche en sciences sociales. Au nombre des facteurs contribuant à cette disparité figurent les responsabilités familiales que les femmes sont parfois obligées de combiner avec leur charge de travail d'enseignement et de recherche. La faible qualité du système actuel de mentorat constitue également un facteur déterminant.

Renforcement de capacités

La capacité de recherche fait référence à la capacité à produire en qualité satisfaisante des produits de sciences sociales (GDN, 2023). Elle détermine largement la performance du système de recherche. Les renforcements de capacité de recherche peuvent se faire à travers la formation à la recherche, les programmes

d'échange, le mentorat et d'autres initiatives visant à améliorer la compétence des chercheurs en matière de production scientifique de qualité. Nos enquêtes auprès des chercheurs ont révélé que plus de la moitié ont bénéficié d'une formation à la recherche en sciences sociales au cours des trois dernières années au Bénin. La durée cumulée de cette formation a été de 1 à 2 semaines pour la majorité (54,4%) d'entre eux (Figure 3.7). Selon 54% des chercheurs interrogés, les femmes ne sont représentées qu'à environ 10% au cours de ces formations à la recherche (Figure 3.8). Les enquêtes auprès des administrateurs ont révélé que les universités publiques investissent en moyenne à peu près 2744,79 € par an dans le renforcement des capacités de recherche en sciences sociales. Ce qui correspond à un investissement moyen annuel d'environ 16,21 €¹⁸ par chercheur dans les universités publiques.

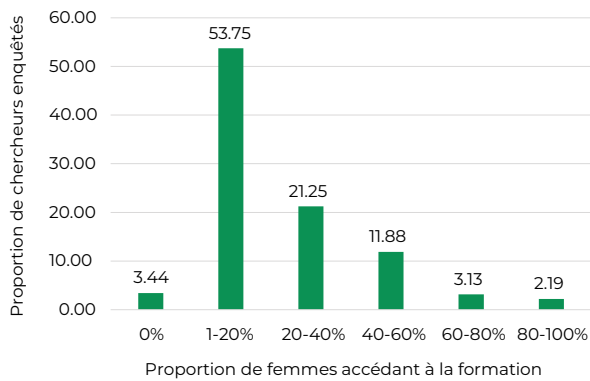
Figure 3.7. Durée de la formation à la recherche en sciences sociales dont les chercheurs ont bénéficié au cours des trois dernières années



54,38% des chercheurs interrogés estiment que la durée cumulée de la formation en sciences sociales reçue au cours des trois dernières années est comprise entre 1 à 2 semaines.

Source : DRA au Bénin.

Figure 3.8. Proportion de femmes accédant à la formation à la recherche en sciences sociales dans les institutions couvertes par l'enquête



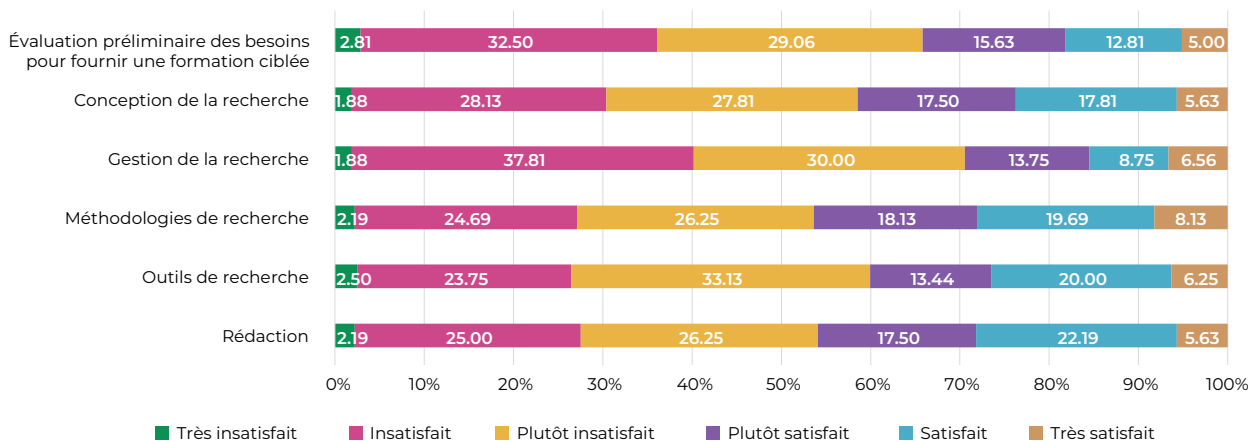
53,75% des chercheurs interrogés estiment que la proportion de femmes accédant à la formation sur la recherche en sciences sociales est comprise entre 1 à 20%.

Source : DRA au Bénin.

Cela suggère que les efforts de renforcement des capacités en recherche ne sont toujours pas alignés efficacement sur les compétences réellement requises par les chercheurs. Comme l'a souligné un informateur clé interviewé, en général les institutions productrices de la recherche au Bénin n'ont pas un plan de renforcement de capacité et de capitalisation des acquis. En outre, les dispositifs de soutien au développement des capacités en recherche dans le domaine des sciences sociales sont insuffisants, ce qui compromet la performance globale du système de recherche en sciences sociales au Bénin.

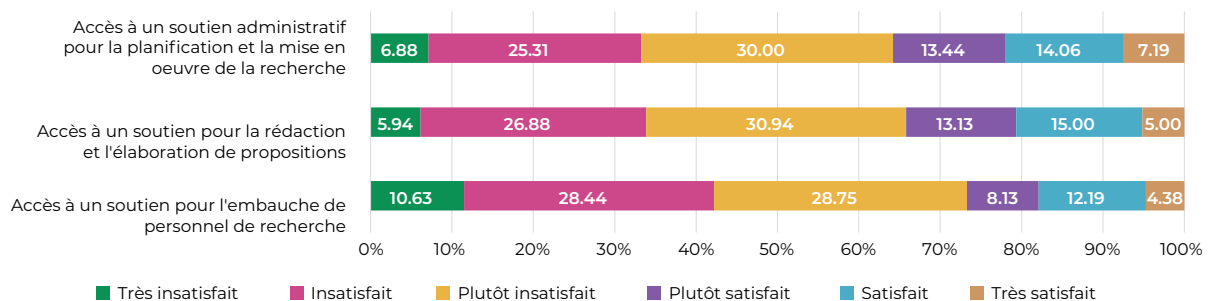
D'une manière générale, plus de la moitié des chercheurs interrogés ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de tous les aspects du renforcement des capacités au sein de leurs institutions (Figure 3.9). Leur insatisfaction est particulièrement marquée en ce qui concerne l'évaluation préliminaire des besoins en formation spécialisée et la gestion de la recherche.

Figure 3.9. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard de différents aspects de renforcement des capacités de recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.10. Niveaux de satisfaction des chercheurs concernant le soutien administratif disponible pour mener à bien la recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

Soutien administratif à la recherche

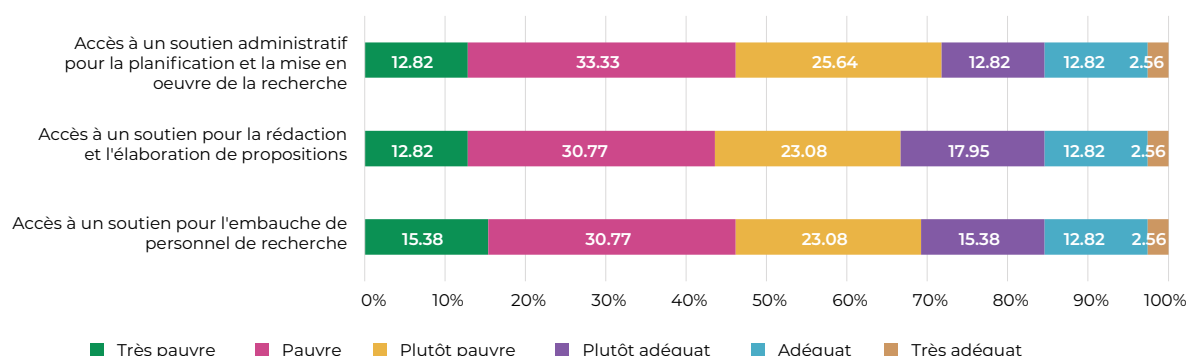
La qualité du soutien administratif à la recherche dans une institution se réfère à sa capacité à fournir un soutien

logistique efficace aux professionnels de la recherche. Le soutien administratif comprend le travail de bureau, la gestion des bureaux et la facilitation des procédures

de subvention. Les services de soutien administratif à la recherche existent au Bénin, mais sont pauvres. La

plupart des chercheurs et administrateurs enquêtés l'ont confirmé (Figures 3.10 et 3.11).

Figure 3.11. Niveaux de satisfaction des administrateurs par rapport au soutien administratif disponible à la recherche en sciences sociales



Source : Enquêtes auprès des administrateurs.

Un directeur d'entité universitaire, par exemple, a déclaré que : « ... Le soutien administratif à la recherche existe, mais n'est pas perceptible ... ». Une autre personne interrogée, qui se trouvait être le coordonnateur d'un programme de recherche, a déclaré que : « ... la qualité du soutien administratif ne répond pas encore aux attentes des chercheurs ... ».

recherche du Bénin sont caractérisés des lourdeurs administratives qui se traduisent par des processus bureaucratiques complexes et centralisés en matière de gestion de fonds. Ce qui limitent le soutien administratif nécessaire pour la recherche dans ces organisations. En effet, il n'est pas rare de constater que l'agilité des initiateurs de projets de recherche dépasse souvent la capacité réactive de l'administration.

En général, les universités et instituts publics de

Tableau 3.5. Statistiques sur le nombre de documents publiés sur la période 2020-2022 par chercheur en sciences sociales

Domaines	Nombre de documents citables	Nombre de documents non-citables	Total	Proportion de documents non-citables
Affaires, gestion et comptabilité	23	1	24	4,2
Economie, économétrie et finance	53	2	55	3,6
Psychologie	14	0	14	0,0
Sciences sociales	251	5	256	2,0
Total	341	8	349	2,3
Nombre de chercheurs en sciences sociales au Bénin	1034			
Ratio total par chercheurs en sciences sociales	0,329	0,01	0,338	

Le terme « document citable » inclut les articles de recherche, de revues, des conférences et d'autres type de documents académiques publiés dans les revues scientifiques internationales. Le domaine « sciences sociales » inclut 24 disciplines distinctes des sciences sociales.

Source : Base de données de Scimago

Résultats de la recherche et formation

Production académique

Le nombre de documents en sciences sociales publiés, non citables et provenant du Bénin est faible. Par

chercheur, il a été en moyenne de 0,01 sur les trois dernières années, selon la base de données de Scimago (Tableau 3.5). Ce qui confirme que la plupart des articles de revue et de conférences chercheurs béninois, qui passent par un processus d'évaluation par les pairs en sciences sociales avant publication, sont intégrés

et reconnus à l'échelle internationale. Les résultats montrent également un volume important de production scientifique par chercheur en sciences sociales. En moyenne, le nombre total des articles évalués par des pairs et autres types de documents incluant les articles non évalués par des pairs, les documents de travail, les livres, les rapports et les notes de politiques, est d'environ 15 par chercheur en sciences sociales au Bénin, selon les enquêtes (Tableau 3.6). Ceci représente à un peu plus

du double du nombre d'articles évalués par des pairs et publiés par chercheur. Les articles évalués par les pairs représentent à eux seuls près de 40% de la production totale des chercheurs en sciences sociales au Bénin. Cette observation pourrait être en partie attribuée au fait que le nombre d'articles évalués par les pairs est l'un des critères importants d'avancement du grade des chercheurs et enseignants-chercheurs au Bénin.

Tableau 3.6. Statistiques sur le nombre de publications en sciences sociales évaluées par des pairs et autres types de documents pour les trois dernières années (N = 320)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Articles scientifiques évalués par des pairs et publiés dans des revues et des actes de conférences	201	0	53	5,82	2	0,54
Article scientifique non évalué par les pairs publié	35	0	25	0,44	0	0,11
Document de travail accessible au public	127	0	43	2,63	0	0,32
Livre(s) en tant qu'auteur unique	41	0	4	0,24	0	0,04
Livre(s) en tant que (l'un des) rédacteur(s)	37	0	10	0,27	0	0,06
Chapitre de livre(s)	29	0	20	0,34	0	0,09
Rapport (par exemple, technique, d'un projet, d'un cabinet de conseil)	178	0	60	4,94	2	0,52
Note d'orientation (court document sur les implications politiques de votre recherche)	58	0	6	0,48	0	0,07
Nombre total des articles évalués par des pairs et autres types de documents	260	0	163	15,16	8	1,21

No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant eu au moins une publication en sciences sociales évaluées par des pairs ou au moins un autre type de document.
Source : DRA au Bénin.

Parmi les types de documents considérés dans le tableau 8, la production moyenne par chercheur de notes d'orientation, généralement destinée aux décideurs politiques, est relativement très faible. Dans l'ensemble, cette production moyenne est de 0,48 par chercheurs en sciences sociales. En effet, les notes d'orientation n'ont été produites que par 58 chercheurs en sciences sociales, avec une moyenne d'environ 3 notes d'orientation au cours des trois dernières années. Ce résultat indique que les chercheurs en sciences sociales au Bénin communiquent très peu leurs résultats de recherche aux décideurs politiques, ou que ces derniers ne s'intéressent pas vraiment aux résultats des chercheurs. Ceci renforce la conclusion de Sambieni (2018), qui a souligné qu'il existe au Bénin un manque de connexion entre les chercheurs en sciences sociales et les décideurs politiques. En dehors des notes d'orientation, les articles scientifiques non évalués par les pairs, les livres et

chapitres de livres sont les types de documents les moins produits (Tableau 3.6).

Le tableau 3.7 présente le nombre de citations des articles publiés dans les revues et actes de conférence estimé sur la base des données de Scimago/Scopus. Cet indicateur témoigne de l'influence intellectuelle des publications des chercheurs (Université Laval, 2024), dans le monde scientifique. Le tableau montre que chaque article publié dans les revues et actes de conférence a été cité en moyenne neuf fois environ, entre 1996 et 2022. Les articles publiés dans le domaine de l'économie, l'économétrie et la finance ont été les plus cités tandis que les articles publiés dans le domaine des affaires, la gestion et la comptabilité ont reçu relativement le moins de citations par document. Le domaine « science sociale » dans la base de données de Scimago englobe près de 24 disciplines dont l'anthropologie, la communication,



le développement, le droit, la sociologie, les sciences politiques, etc. Cela justifie pourquoi il comptabilise le

plus grand nombre de citations.

Tableau 3.7. Nombre de citations des produits de recherche en sciences sociales au Bénin, sur la période de 1996 à 2022

Domaines	Nombre de documents	Nombre de citations	Nombre de citations par document
Affaires, gestion et comptabilité	63	450	7,14
Economie, économétrie et finance	179	2148	12,00
Psychologie	49	405	8,27
Science sociale	724	6427	8,88
Total	1015	9430	9,29

Le domaine « sciences sociales » inclut 24 disciplines distinctes des sciences sociales.

Source : Base de données de Scimago

Formation à la recherche

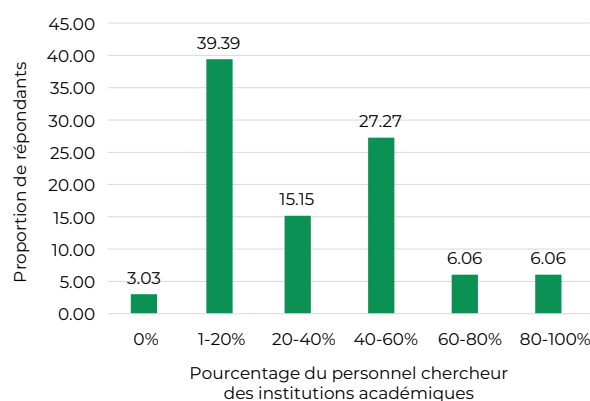
La qualité de la formation à la recherche est évaluée dans cette sous-section en termes de pourcentage du personnel universitaire titulaire d'un doctorat. En effet, le doctorat est à la fois le plus haut niveau de diplôme dans l'enseignement supérieur et une formation avancée à la recherche. Ainsi, il est attendu que plus le pourcentage de personnel ayant un doctorat dans les établissements d'enseignement supérieur est élevé, plus la qualité de la formation à la recherche est élevée. Le pourcentage actuel du personnel chercheur en sciences sociales titulaire d'un doctorat a été évalué en demandant aux administrateurs d'indiquer une fourchette de pourcentage.

Les résultats obtenus sont présentés dans la figure 3.12. Ils montrent que dans environ 12% des établissements académiques, plus de 60% du personnel travaillant dans ou en rapport avec les sciences sociales ont un doctorat, pendant que dans environ 42% des établissements académiques, au plus 20% du personnel ont un doctorat. En moyenne 40% du personnel sont titulaires d'un doctorat dans environ 42% des établissements académiques. Ces résultats traduisent une qualité relativement faible de la formation à la recherche en sciences sociales au Bénin. Dans l'ensemble, en moyenne 33% du personnel universitaire en sciences sociales sont titulaires d'un diplôme de doctorat au Bénin.

Par ailleurs, les figures 3.7 et 3.9 montrent que les programmes de formation à la recherche au Bénin durent généralement moins de 2 semaines et que les chercheurs dans l'ensemble ne sont pas satisfaits de la qualité de ces formations. Il faut toutefois noter que le pourcentage de personnel titulaire d'un doctorat au Bénin est presque équivalent à celui du Nigéria, l'un des plus grands producteurs de recherche en sciences sociales sur le continent africain. En effet, selon Egbetokun et al. (2020),

l'institution moyenne au Nigéria avait environ 35% de son personnel titulaire d'un doctorat en sciences sociales. Cela traduit que bien que le Bénin puisse avoir un volume de production scientifique largement moindre comparé au Nigéria, il est possible que la qualité de l'éducation et de la formation à la recherche soit équivalente dans les deux pays.

Figure 3.12. Pourcentage de personnel universitaire travaillant dans ou en rapport avec les sciences sociales, selon les administrateurs enquêtés

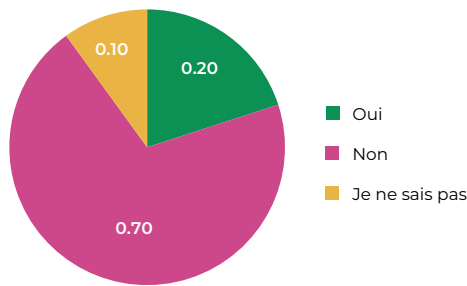


Source : Enquêtes auprès des administrateurs.

Les enquêtes auprès des administrateurs de recherche ont montré qu'en 2023, les universités publiques ont délivré en moyenne 90 diplômes de master et de doctorat en sciences sociales, alors que les universités privées en ont délivré 28 en moyenne. Par extrapolation, nous estimons donc le nombre total d'étudiants ayant obtenu un diplôme avancé (master, niveau 7 de la CITE, et doctorat, niveau 8 de la CITE) en 2023 au Bénin à environ 550. Les statistiques descriptives du profil des chercheurs enquêtés (Annexe 1) montre qu'environ 9% avaient 18 et

26 ans. Sur cette base, nous estimons le nombre total d'étudiants ayant obtenu un diplôme avancé et ayant un âge compris entre 18 et 26 ans à 52 en 2023 au Bénin (550 étudiants X 0,094). La part la plus importante (74%) du nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme avancé est âgée de 27 à 46 ans.

Figure 3.13. Proportion de chercheurs ayant ou non le sentiment qu'il existe des opportunités de carrière attrayantes dans la recherche en sciences sociales



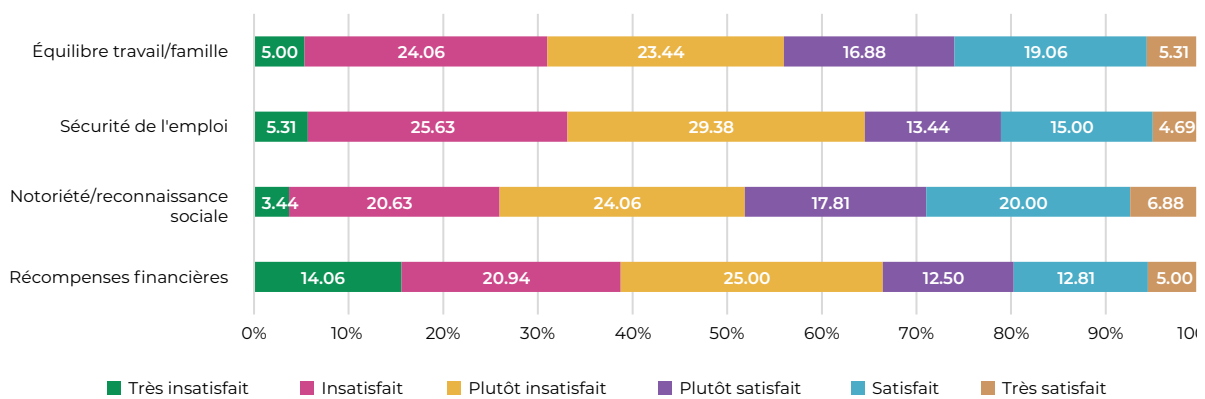
Source : DRA au Bénin.

Opportunités et durabilité

Marché de l'emploi des chercheurs

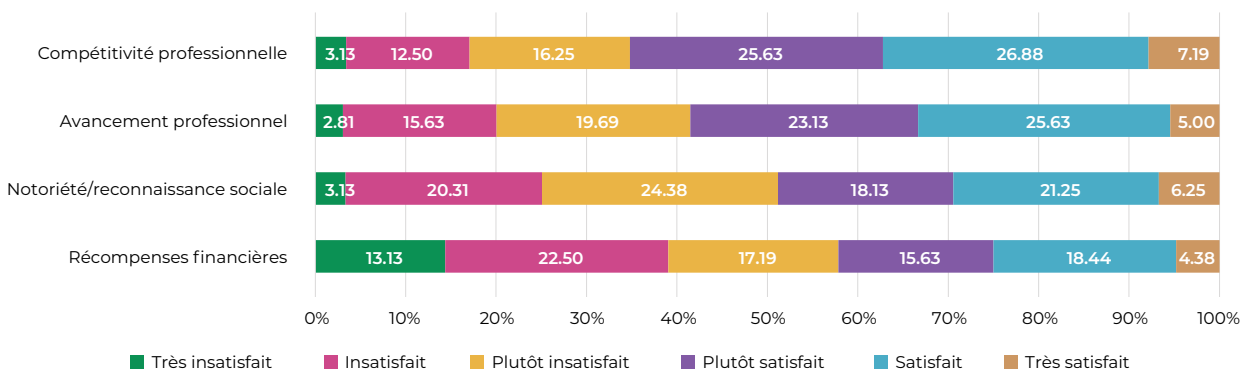
Les opportunités de carrières attrayantes dans la recherche sont nécessaires pour développer un système de recherche robuste, performant et dynamique qui contribue au développement de son pays. Au Bénin, la plupart des chercheurs enquêtés (70%) ont le sentiment qu'il n'existe pas des opportunités de carrières attrayantes dans la recherche en sciences sociales à l'intérieur du pays (Figure 3.13). De plus, la majorité d'entre eux se sentent insatisfaits concernant les incitations globales liées à une carrière de chercheur en sciences sociales au Bénin (Figure 3.14). Leur insatisfaction est plus prononcée en ce qui concerne la sécurisation de l'emploi et les récompenses financières (Figure 3.14). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que, généralement, la profession de chercheur au Bénin est liée à l'enseignement universitaire ou n'est reconnue officiellement que dans les cadres des instituts de recherche.

Figure 3.14. Appréciation des chercheurs par rapport aux incitations globales liées à une carrière dans la recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.15. Appréciation des chercheurs par rapport aux des incitations globales liées à la production de la recherche en sciences sociales



Source : DRA au Bénin.

Autrement dit, pour être compté comme chercheur par l'Etat béninois, il est nécessaire d'être embauché par une université en tant qu'enseignant-chercheur ou par un institut ou centre de recherche. Au-delà de ces cadres, il y a très peu d'opportunités d'emplois reconnus comme tels pour les chercheurs à l'intérieur du pays.

Un grand nombre de personnes considérées comme chercheurs dans cette recherche ne sont pas contractuels et ont un revenu discontinu et non fixe. Ces derniers sont parfois obligés d'exercer des activités supplémentaires pour compléter leurs revenus. L'inexistence d'une structure centrale de coordination du système de recherche en sciences sociales et le faible financement alloué à la recherche sont autant de facteurs qui limitent la création des opportunités attrayantes et durables pour les chercheurs au Bénin. Des opportunités de carrière dans la recherche en sciences sociales semblent plus attrayantes sur le plan international, cependant, elles restent parfois difficiles à saisir en raison de la faible visibilité des chercheurs béninois sur la scène mondiale et des barrières linguistiques dues à l'exigence d'une bonne maîtrise de l'anglais.

En dehors du dispositif de promotion des enseignants-chercheurs dans les universités publiques et des chercheurs dans les instituts ou centres nationaux de recherche, mis en place et suivi par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), il existe très peu d'incitations à la production de la recherche en sciences sociales au Bénin. La figure 3.15 présente les niveaux de satisfaction des chercheurs par rapport à quelques aspects des incitations globales liées à la production de la recherche en sciences sociales. Elle montre que les chercheurs enquêtés sont globalement satisfaits concernant les incitations de compétitivité et d'avancement professionnel des chercheurs au Bénin. Cependant, ils sont globalement insatisfaits de la reconnaissance sociale et des récompenses financières. Ceci veut dire que globalement la plupart des résultats de recherche ne sont pas valorisés à leur juste valeur ou ne s'alignent sur les besoins réels de la société.

3.3 Diffusion de la recherche

Acteurs et réseaux

Géographie nationale de la recherche

L'écosystème de la recherche en sciences sociales au Bénin implique une diversité d'organisations assurant des fonctions variées. La cartographie des parties prenantes a permis d'identifier environ 424 organisations actives, dont 8% sont des établissements d'enseignement supérieur, 24% des ONG, 47% sont des structures médiatiques, 3% sont des agences nationales gouvernementales, 5%

des instituts de recherche, 4% des cabinets d'étude et d'expertise, et 9% des organisations de financement de la recherche. La plupart de ces organisations (82%) sont situées au sud du pays. L'enquête auprès des acteurs a couvert 92 organisations (Annexe 5), dépassant ainsi les 62 organisations initialement prévues. Cette augmentation s'explique principalement par l'effectif restreint de chercheurs dans la plupart des ONG, ainsi que par les difficultés rencontrées lors de l'interview de personnes au sein de certaines organisations sélectionnées. En dehors des universités publiques où la taille du personnel chercheur est plus ou moins documentée, nous n'avons pas pu estimer le nombre exact de chercheurs en sciences sociales dans les autres organisations. Nous analysons donc la concentration des chercheurs en sciences sociales au niveau des institutions en nous appuyant sur les parts de chercheurs enquêtés par institution (Tableau 2.5) et en utilisant l'indice Herfindahl-Hirschman (Bailly & Carrère, 2015). Cet indice est estimé comme suit :

$$IHH = \sum_{i=1}^n (S_i)^2$$

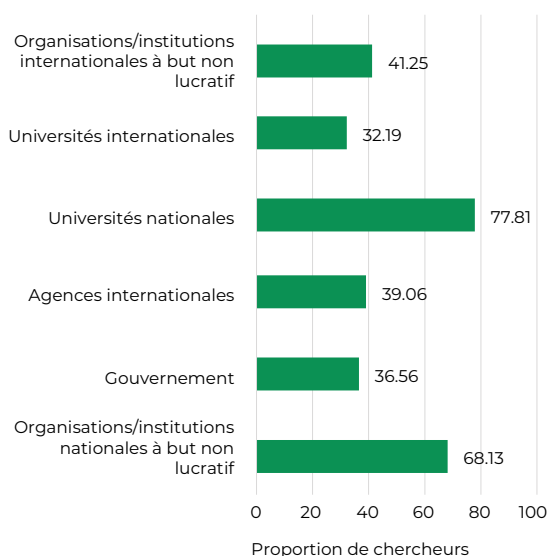
Où S_i est la part de chercheurs en sciences sociales par institution i et n le nombre total d'institutions couvertes par l'étude. L'indice estimé est de 2836 (> 2000) et confirme un fort niveau de concentration des chercheurs dans le système de la recherche en sciences sociales au Bénin. Environ 52,5% des chercheurs en sciences sociales au Bénin se trouvent dans seulement trois établissements publics d'enseignement supérieur : l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), l'Université de Parakou (UP) et l'Université Nationale d'Agriculture (UNA). Parmi eux, environ 71% sont affiliés à l'UAC.

Diversité des acteurs et collaboration

Les interactions au sein et entre les catégories d'organisation sont nécessaires pour assurer un bon fonctionnement du système de la recherche. Les enquêtes auprès des chercheurs révèlent que les collaborations les plus intenses dans le cadre de la recherche en sciences sociales au Bénin impliquent les universités publiques et les organisations nationales à but non lucratif (Figure 3.16). Toutefois, plus de la moitié des chercheurs enquêtés ont signalé une faible fréquence de collaboration avec des personnes externes à leurs organisations dans le cadre des recherches (Figure 3.17). En général, les chercheurs pensent que l'accessibilité aux discussions sur la recherche est favorable aux universitaires, aux chercheurs non-universitaires et aux femmes. En revanche, pour les groupes minoritaires, les décideurs politiques, les groupes/associations communautaires et les membres individuels de la

communauté, les discussions sur la recherche sont moins accessibles (Figure 3.18).

Figure 3.16. Les acteurs avec lesquels les chercheurs enquêtés collaborent



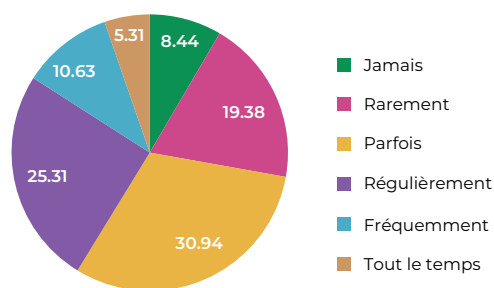
32,19% des chercheurs interrogés déclarent avoir pour ce qui les concerne des interactions avec des universités internationales.

Source : DRA au Bénin.

Ces derniers sont pourtant les utilisateurs potentiels des résultats de recherche. Cela montre que l'environnement actuel de recherche en sciences sociales au Bénin demeure encore très peu inclusif. Ce manque d'inclusion

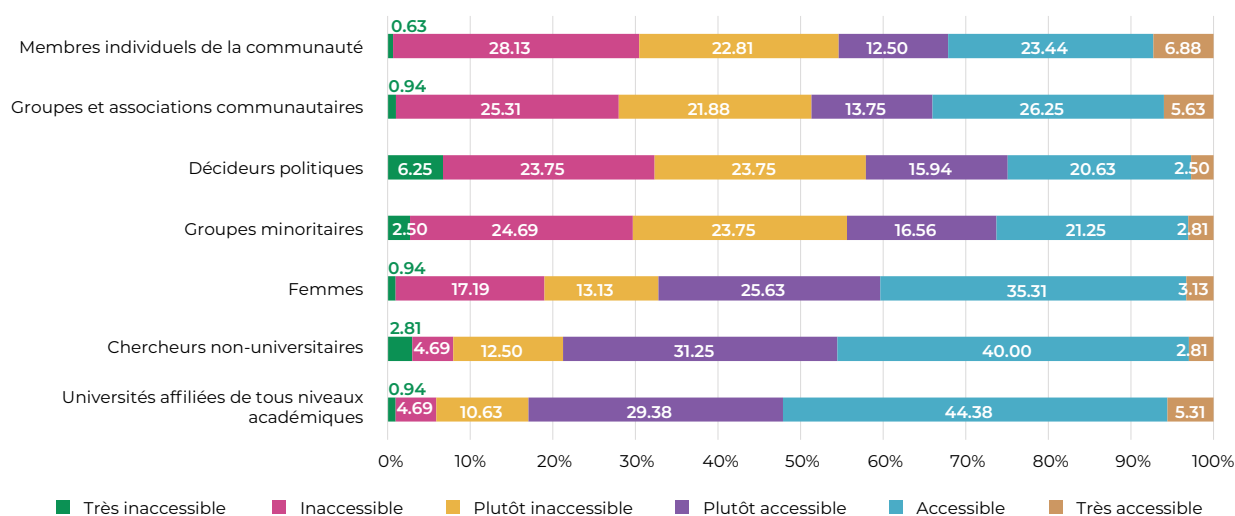
est aussi lié au faible financement de la recherche. Un informateur clé, ayant occupé par le passé un poste de décideur politique, a affirmé ceci au cours des interviews : « ... Ce n'est pas difficile pour le recteur de l'université de faire participer les décideurs à la recherche, mais il y a un sérieux problème de moyens qui ne facilitent pas la collaboration ... ». En d'autres termes, l'inclusion a un coût qui est souvent négligé et pas pris en compte au moment du développement et du financement des projets de recherche. Pourtant, l'inclusion est essentielle pour la qualité et la pertinence de la recherche. Elle assure que les résultats de la recherche sont représentatifs et applicables, ce qui peut augmenter la valeur et l'impact de la recherche à long terme.

Figure 3.17. Fréquence de collaboration des chercheurs avec des personnes extérieures à leurs institutions de recherche



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.18. Perception des chercheurs sur l'accessibilité de différents groupes d'acteurs aux discussions sur la recherche

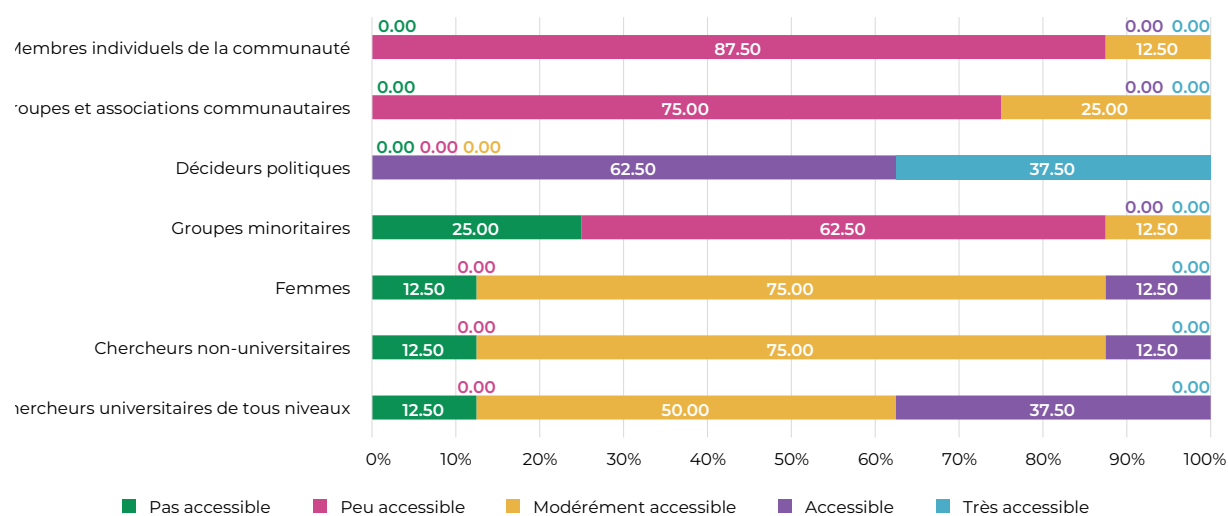


Source : DRA au Bénin.

Les personnes interrogées lors de l'enquête menée auprès des décideurs politiques estiment que les chercheurs universitaires, les chercheurs hors universités et les femmes bénéficient d'un accès modéré aux discussions politiques en lien avec la recherche (Figure 3.19). Autrement dit, d'après elles, il n'y a pas de restrictions excessives limitant la participation de ces groupes aux débats politiques. Cependant, elles considèrent que les groupes minoritaires, les associations communautaires et les membres individuels de la communauté disposent de peu d'opportunités pour

accéder aux débats politiques relatifs à la recherche (Figure 3.19). Les interviews avec les personnes ressources ont également révélé que les débats politiques liées à la recherche ne se sont souvent pas assez ouverts pour aboutir à des accords transcendant les intérêts individuels. Un informateur clé, qui par le passé a occupé un poste de responsabilité au MESRS du Bénin, a en effet affirmé que : « ... Les débats publics autour des questions sociales sont assez pauvres et ne sont pas assez ouverts pour que des consensus se dessinent et dépassent les intérêts particuliers ... ».

Figure 3.19. Perception des décideurs politiques sur la mesure dans laquelle les conversations politiques liées à la recherche sont ouvertes à la participation de différents acteurs (n=8)



Source : Enquêtes auprès des décideurs politiques.

En outre, les chercheurs interrogés sont engagés dans des collaborations intersectorielles. Le tableau 3.8 présente le nombre de coauteurs distincts avec lesquels les chercheurs interrogés ont collaboré au cours des trois dernières années. Il en ressort qu'en moyenne, un chercheur moyen a eu environ 7 coauteurs dans ses productions scientifiques sur la période (Tableau 3.8). Les collaborations en matière de recherche en sciences sociales ont été relativement plus importantes entre

collègues chercheurs du même établissement, avec les doctorants, et avec les instituts nationaux de recherche. En matière de collaborations interdisciplinaires, le chercheur moyen a eu environ 1 coauteur issu d'une autre discipline hors des sciences sociales, au cours des trois dernières années (Tableau 3.8). Dans l'ensemble, les collaborations avec d'autres gouvernements et les donateurs étrangers en matière de recherche en sciences sociales ont été les plus faibles.

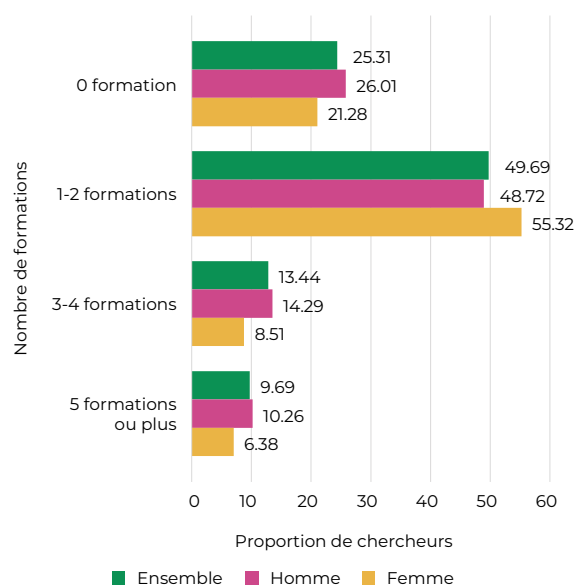
Tableau 3.8. Statistiques sur le nombre de coauteurs distincts (N = 320)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Coauteurs dans votre établissement	171	0	30	2,31	1	0,22
Coauteurs étant des doctorants	117	0	15	1,05	0	0,11

Coauteurs d'une autre institution de recherche nationale	85	0	18	0,83	0	0,11
Coauteurs d'un autre gouvernement, d'une administration centrale ou locale	32	0	10	0,19	0	0,04
Coauteurs d'une organisation de la société civile (ONG...)	42	0	15	0,41	0	0,08
Coauteurs d'un organisme donateur étranger ou d'une fondation privée	21	0	7	0,16	0	0,04
Coauteurs d'une institution de recherche étrangère dans la région	29	0	15	0,29	0	0,08
Coauteurs d'une institution de recherche étrangère en dehors de la région	28	0	15	0,37	0	0,10
Nombre de coauteurs issus d'une autre discipline	77	0	20	0,97	0	0,15
Total	193	0	83	6,59	2	0,63

No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant eu au moins un coauteur de publication au cours des trois dernières années.
Source : DRA au Bénin.

Figure 3.20. Nombre de formations en matière de communication de la recherche auxquelles les chercheurs ont participé au cours des trois dernières années



Source : DRA au Bénin.

Compétences en communication de la recherche

Les trois quarts des chercheurs interrogés (75%) ont participé au plus à deux formations en communication de la recherche au cours des trois dernières années (Figure 3.20). Le chercheur moyen a participé à environ

2 formations en communication sur la période. En général, les chercheurs sont plutôt satisfaits en matière d'acquisition de compétences en rédaction de travaux de recherche et en présentation des résultats de recherche (Figure 3.21). Cependant, ils sont dans l'ensemble insatisfaits par rapport à l'acquisition de compétences en vulgarisation de la recherche et organisation des événements (Figure 3.21). En effet, au Bénin, la plupart des formations sur la communication de la recherche prennent peu ou pas du tout en compte ces aspects. Un grand nombre de ces formations visent le développement de compétences en rédaction et publication d'articles scientifiques dans des revues internationales à impact factor plutôt que la communication et la valorisation de la recherche au niveau local. Les entretiens avec les informateurs clés ont confirmé qu'il y a une très faible communication autour des résultats de recherche en sciences sociales au Bénin.

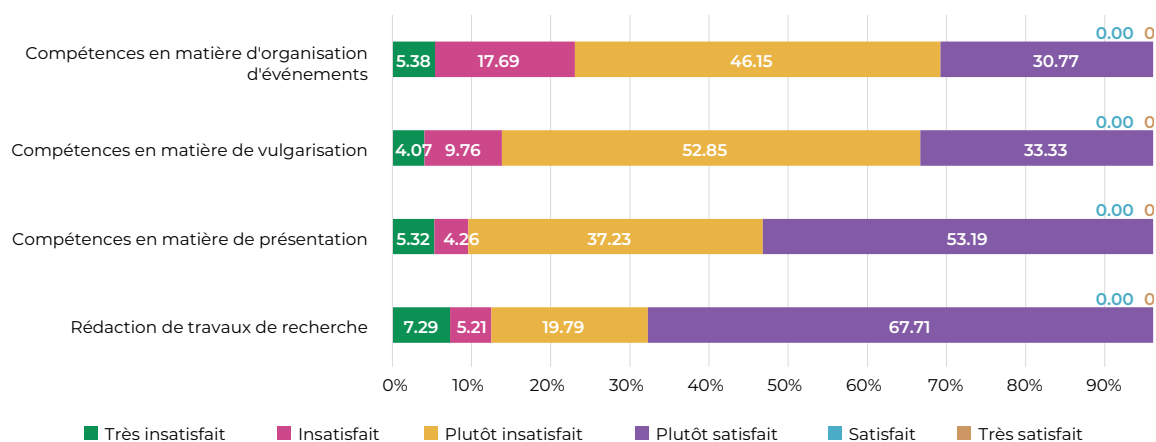
Un informateur clé, se trouvant être un enseignant-chercheur dans une université publique, a affirmé ceci : « ... La communication sur les résultats de recherche est fondamentale. Mais, je pense que les chercheurs béninois n'ont pas encore saisi suffisamment l'importance de la communication. Or, c'est ça qui donne de la visibilité sur tout ce qui est fait ... ». Un autre informateur clé, se trouvant être le directeur d'une Organisation Non Gouvernementale a déclaré : « ... En ce qui concerne les institutions et les organisations de la société civile, il n'est pas monnaie courante de communiquer autour des résultats de recherche. Dès qu'on obtient les



résultats, on en fait des rapports qui sont justes déposés aux partenaires, mais la communication autour de ces

résultats est très rare ... ».

Figure 3.21. Niveaux de satisfaction des chercheurs à l'égard quelques aspects de la formation en communication de la recherche



Source : DRA au Bénin.

Méthodes de diffusion de la recherche

Revues locales

Le Bénin ne dispose d'aucune revue nationale de sciences sociales répertoriée dans la base de données de Scopus. Cependant, il existe des revues régionales appropriées dans cette base pour la publication des résultats de recherche. Le tableau 3.9 présente le nombre de revues en sciences sociales en Afrique répertoriées dans Scopus. Il montre que l'Afrique entière dispose de 78 revues de sciences sociales indexées dans cette base. Le ratio du nombre de revues dans la région par l'effectif de chercheurs en sciences sociales est de 0,075, ce qui correspond à environ une revue pour au moins 14 chercheurs en sciences sociales au Bénin.

La plateforme d'indexation African Journal Online (AJOL) fournit également des informations pertinentes sur des revues régionales qui ne sont pas indexées dans Scopus. En mars 2024, la plateforme comptait près de 742 journaux, dont 487 en accès libre (toutes disciplines confondues). Spécifiquement en sciences sociales, la plateforme héberge 582 revues, dont une seule est publiée au Bénin (Tableau 3.10). Il s'agit des Annales des Sciences Agronomiques (ASA). Ainsi, sur la plateforme d'AJOL, il existe une revue pour environ 2 chercheurs béninois en sciences sociales.

En outre, la revue documentaire a révélé que le Bénin dispose d'environ 23 revues scientifiques locales hébergées par des entités ou écoles des universités publiques, et servant à la publication d'articles ou autres documents scientifiques en français et/ou en anglais.

Cependant, la qualité des publications dans ces dernières est souvent médiocre. De surcroît, la majorité de ces revues n'ont aucune visibilité aux plans national, régional et international, bien qu'elles soient pour la plupart répertoriées à la bibliothèque nationale du Bénin et disposent d'ISSN. En considérant le nombre de revues locales hébergées par les universités publiques, le ratio de revues par chercheur est estimé à 0,022, ce qui équivaut à environ une revue pour au moins 45 chercheurs béninois en sciences sociales. Il est important de souligner qu'aucune des revues locales ne publie des résultats de recherche dans les langues locales du pays.

Tableau 3.9. Nombre de revues en sciences sociales en Afrique sur Scimago en 2022

Domaines	Nombre de revues
Affaires, gestion et comptabilité	8
Economie, économétrie et finance	10
Psychologie	6
Science sociale	54
Total	78
Nombre de chercheurs en sciences sociales au Bénin	1034
Ratio par chercheurs en sciences sociales	0,075

Le domaine « sciences sociales » inclut 24 disciplines distinctes des sciences sociales.
Source : Base de données de Scimago

Tableau 3.10. Nombre de revues en sciences sociales sur AJOL

Catégories de journaux dans AJOL	Nombre de revues
African Studies	100
Art & Architecture	20
Economics & Development	93
Education	54
Finance & Management	32
History	6
Humanities	104
Language & Literature	34
Philosophy	9
Political Science & Law	29
Psychology & Psychiatry	22
Religion	11
Sociology & Anthropology	71
Total	582
Nombre de chercheurs en sciences sociales au Bénin	1034
Ratio par chercheurs en sciences sociales	0,563

Source : Base de données de AJOL ¹⁹.

Exposition internationale

Les collaborations internationales dans les recherches en sciences sociales sont courantes au Bénin. Le tableau

3.11 présente le nombre de publications dont l'affiliation des auteurs comprend plus d'un pays et au moins l'un d'entre les auteurs est de nationalité béninoise ou affiliée à une institution béninoise. Ce tableau montre qu'environ 69% des publications en sciences sociales des chercheurs béninois ont été réalisées en collaboration avec des institutions de recherche étrangères au cours de la période 2020-2022, selon Scimago. Ce résultat s'accorde avec ceux présentés à la figure 15 qui montre que 71% des chercheurs ont collaboré avec des universités et/ou agences internationales au cours des trois dernières années. Le tableau 3.12 qui présente le nombre moyen de coauteurs distincts d'une institution étrangère durant les trois dernières années, montre que seulement 50 chercheurs sur 320 ont eu au moins un coauteur dans une institution étrangère, avec une moyenne d'environ 5 coauteurs distincts affiliés à ces institutions. Dans l'ensemble, le chercheur moyen a eu environ 1 coauteur affilié à une institution étrangère au cours des trois dernières années.

Les enquêtes auprès des administrateurs de la recherche ont révélé que le nombre de projets de recherche internationaux auxquels les établissements de recherche ont participé variait de 0 à 10, avec une moyenne d'environ 1 projet par établissement par an. Ces projets de collaboration internationale sont plus souvent dirigés par des chercheurs hommes. Sur 10 projets de recherche internationaux, à peine l'on trouve trois dirigés par une femme. Dans l'ensemble, environ 65% des chercheurs enquêtés ont affirmé avoir participé à un ou deux projets de recherche internationaux au cours des trois dernières années (Figure 3.22).

Tableau 3.11. Collaborations internationales dans le système de recherche en sciences sociales au Bénin, sur la période 2020-2022

Domaines	Nombre de documents	Nombre de documents avec collaboration internationale	Proportion moyenne de collaboration internationale
Affaires, gestion et comptabilité	24	13	54,8
Economie, économétrie et finance	55	32	58,1
Psychologie	14	11	75,6
Science sociale	256	183	71,7
Total	349	239	68,5

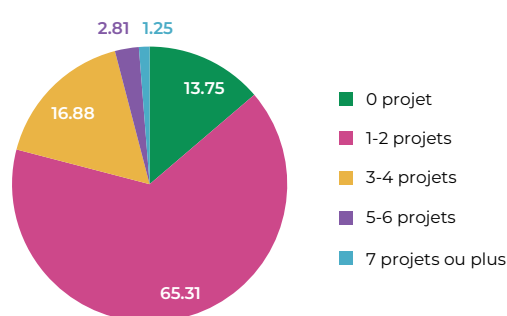
Le domaine « sciences sociales » inclut 24 disciplines distinctes des sciences sociales.
Source : Base de données de Scimago

Tableau 3.12. Statistiques sur le nombre de coauteurs internationaux distincts dans la recherche en sciences sociales au Bénin (N = 20)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Coauteurs d'un organisme donateur étranger ou d'une fondation privée	21	0	7	0,16	0	0,04
Coauteurs d'une institution de recherche étrangère dans la région	29	0	15	0,29	0	0,08
Coauteurs d'une institution de recherche étrangère en dehors de la région	28	0	15	0,37	0	0,10
Nombre de coauteurs distincts dans une institution étrangère	50	0	33	0,83	0	0,19

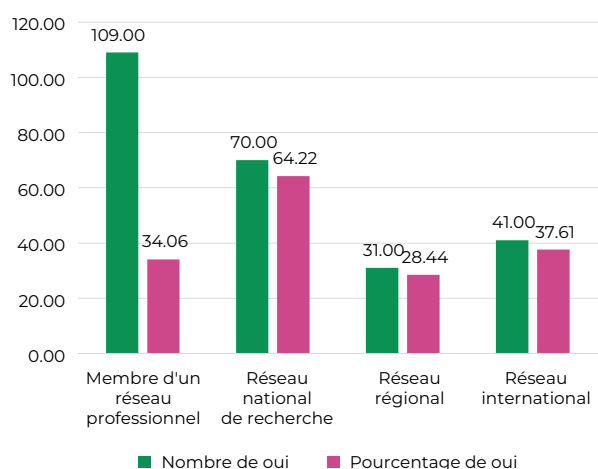
No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant eu au moins un coauteur international au cours des trois dernières années.
Source : DRA au Bénin.

Figure 3.22. Nombre de projets de recherche internationaux dans lesquels les chercheurs interrogés ont travaillé au cours des trois dernières années



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.23. Appartenance des chercheurs à un réseau professionnel de recherche



Source : DRA au Bénin.

Par ailleurs, parmi les chercheurs interrogés, 34% ont affirmé qu'ils disposent d'un réseau professionnel de recherche. La figure 3.23 présente, en termes absolus et en pourcentage, les types de réseaux auxquels appartiennent les chercheurs interrogés. Elle révèle que, parmi ceux qui disposent d'un réseau professionnel, 64% ont un réseau national, 28% un réseau régional et 38% un réseau international. Ces résultats suggèrent que l'implication des chercheurs en sciences sociales dans des réseaux locaux de recherche est plus courante.

Produits de communication de la recherche

Conférences et débats

Les conférences scientifiques, généralement destinées à un public principalement académique, et les débats publics, qui incluent majoritairement un public non académique (tels que des politiciens et la société civile), jouent un rôle crucial dans la communication de la recherche. Ils favorisent la diffusion des résultats de recherche auprès d'un large public. Les administrateurs interrogés ont rapporté que chaque institution enquêtée a organisé en moyenne quatre conférences scientifiques et un débat public au cours des trois dernières années (Tableau 3.13). Il est à noter que seulement 64 % des administrateurs interrogés ont indiqué avoir organisé au moins une conférence scientifique, tandis que 49 % ont rapporté avoir organisé au moins un débat public. L'institution type de l'échantillon accueille deux événements scientifiques par an et aucun débat public sur trois ans. Ce résultat est cohérent avec les réponses obtenues auprès des chercheurs concernant leur participation aux conférences ou séminaires scientifiques. La majorité des chercheurs interrogés ont participé à moins un événement scientifique organisé par leur institution (80,6%) ou par d'autres institutions du pays (61,9%), au cours des trois dernières années (Figure 3.24).

Par ailleurs, une participation relativement faible des chercheurs béninois aux conférences scientifiques de niveau international est observée. Environ 68,4% des

chercheurs enquêtés n'ont pas eu l'opportunité de participer au moins une fois à l'une de ces conférences au cours des trois dernières années (Figure 3.24).

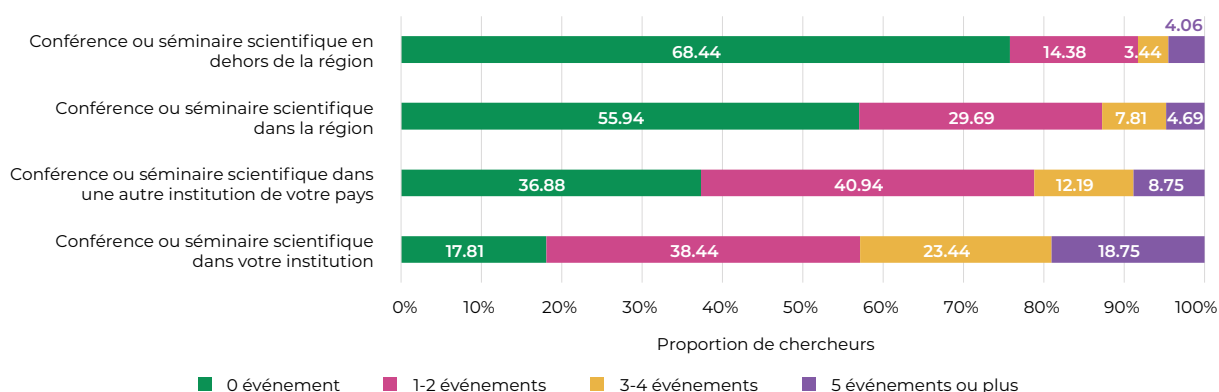
Tableau 3.13. Nombre de conférences scientifiques et de débats publics organisés par les institutions investiguées sur les trois dernières années au Bénin (N = 39)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Conférence scientifique organisée – public national	24	0	7	1,59	1	0,34
Conférence scientifique organisée – public régional	18	0	7	1,05	0	0,29
Conférence scientifique organisée – public international hors région	14	0	8	0,95	0	0,31
Nombre total d'événements scientifiques par institution	25	0	20	3,59	2	0,81
Débats publics (impliquant des chercheurs, des politiques et la société civile)	19	0	11	1,05	0	0,34

No Obs. indique le nombre d'administrateurs sur 39, ayant enregistré au moins une conférence scientifique ou un débat public dans leurs institutions au cours des trois dernières années.

Source : Enquêtes auprès des administrateurs.

Figure 3.24. Nombre d'événements auxquels les chercheurs enquêtés ont participé au cours des trois dernières années



Source : DRA au Bénin.

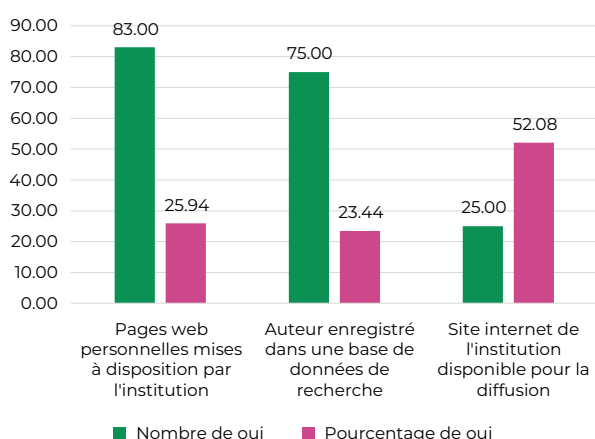
Visibilité en ligne de la recherche

Indépendamment de la publication d'articles scientifiques dans des revues régionales et internationales, qui sont généralement mises en ligne immédiatement après acceptation, moins de 28% des chercheurs de notre échantillon prennent l'initiative de diffuser eux-mêmes ou avec l'aide de leurs institutions, les résultats de leur recherche en ligne afin d'accroître leur visibilité dans la communauté scientifique (Figure 3.25). Parmi ceux-ci, seuls 26% environ bénéficient de pages web personnelles offertes par leurs institutions pour faciliter l'accès aux travaux individuels des chercheurs. De plus, 23% sont enregistrés comme

auteurs dans des bases de données scientifiques de renommée internationale. Pourtant, ces bases existent et sont largement accessibles sans restriction de discipline ou du pays de provenance du chercheur. Il s'agit entre autres de Google Scholar, Publons, ORCID, ResearchGate, Academia.edu, etc. Cette situation concourt à la faible visibilité de la recherche en sciences sociales au Bénin. La plupart des chercheurs ont en effet une très faible connaissance sur les plateformes en ligne et autres moyens disponibles pour rendre leur recherche visible. Des renforcements de capacité dans ce sens s'avèrent nécessaires. Aussi, la situation de faible visibilité de la recherche est aggravée par le fait que la plupart des revues scientifiques locales ne sont pas accessibles en

ligne et ne mettent donc pas leurs archives à disposition sur internet. Par ailleurs, 44% des administrateurs de recherche enquêtés ont affirmé que leur institution possède un site web qui sert à rendre disponible les produits de la recherche (Figure 3.25). Toutefois, il est courant de remarquer que ces sites internet ne sont pas mis à jour régulièrement. Il est évident qu'au Bénin, le potentiel considérable qu'offre l'internet n'est pas exploité de manière efficace pour favoriser la visibilité des produits du système de la recherche en sciences sociales.

Figure 3.25. Visibilité en ligne des recherches en sciences sociales réalisées au Bénin



Les barres en couleur bleue et orange sont issues des réponses des chercheurs sur les questions suivantes : (i) votre établissement met-il à disposition des pages web personnelles permettant d'accéder à vos travaux de recherche ? (ii) êtes-vous un auteur enregistré dans une base de données ou une base de données de recherche internationale ? Tandis que les barres en couleur verte et violette sont issues des réponses des administrateurs sur la question : votre établissement dispose-t-il d'un site internet où l'activité du personnel est expliquée et où les produits de la recherche sont mis à disposition ? La barre en couleur violette indique le nombre de réponses « oui » tandis que la barre en couleur verte indique le pourcentage de réponses « oui ».

Source : Enquêtes auprès des chercheurs et des administrateurs.

Médias et promotion de la recherche

En ce qui concerne la diffusion des résultats de recherche à travers les médias, les enquêtés ont révélé qu'au cours des trois dernières années, seulement 12% des chercheurs ont contribué à la rédaction d'articles pour la presse grand public. Près de 27% des chercheurs ont partagé leurs travaux sur Internet, 25% ont utilisé la télévision pour promouvoir leurs résultats de recherche, et 33% ont participé à des émissions de radio pour partager leurs découvertes. Ainsi, les enquêtes montrent que, sur une période de trois ans, le chercheur moyen a contribué à la rédaction d'un article dans la presse grand public, a intervenu deux fois sur internet ou à travers des blogs, a participé à deux émissions de radio, et a effectué un passage télévisé pour partager les résultats de ses recherches (Tableau 3.14).

On retient qu'à peine un tiers des chercheurs en sciences sociales utilisent un canal médiatique pour la diffusion des résultats de leur recherche au niveau local et la plupart d'entre eux privilégie la radiodiffusion. La faible proportion de chercheurs participant à la communication médiatique pourrait être attribuée au coût élevé associé à cette communication. La radiodiffusion et l'internet sont privilégiés probablement parce qu'ils sont plus accessibles que la presse écrite et la télévision, en particulier dans les régions où l'accès à l'électricité est limité. En 2021, moins de la moitié de la population du Bénin (soit environ 42%) avait accès à l'électricité (Banque Mondiale, 2021a). Notons aussi que l'accès à l'internet demeure limité pour près de 66% de la population, selon les données de la Banque Mondiale (2021b). Un informateur clé a affirmé : « ... Les articles scientifiques sont adressés à des revues scientifiques. Mais, cela n'empêche pas d'écrire 02 pages dans les journaux comme une initiative propre. Cependant, c'est seulement quand il y a des événements, que la presse est sollicitée pour rendre visible les travaux d'une structure donnée ... ».

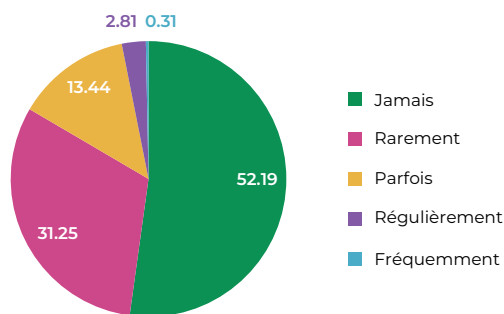
Tableau 3.14. Statistiques sur le nombre d'interventions médiatiques pour la diffusion des résultats de recherche par les chercheurs au cours des trois dernières années (N = 320)

Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Article dans les journaux de la presse grand public	41	0	50	0,97	0	0,28
Intervention sur internet/Billets de blog	96	0	50	2,03	0	0,32
Intervention à la radio	115	0	50	2,38	0	0,34
Intervention à la télévision	87	0	50	1,04	0	0,20

No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant fait au moins une intervention médiatique pour la diffusion de ses résultats de recherche au cours des trois dernières années.

Source : DRA au Bénin.

Figure 3.26. Fréquence à laquelle les journalistes/médias contactent les chercheurs interrogés après la publication d'un article/rapport de recherche



Source : DRA au Bénin.

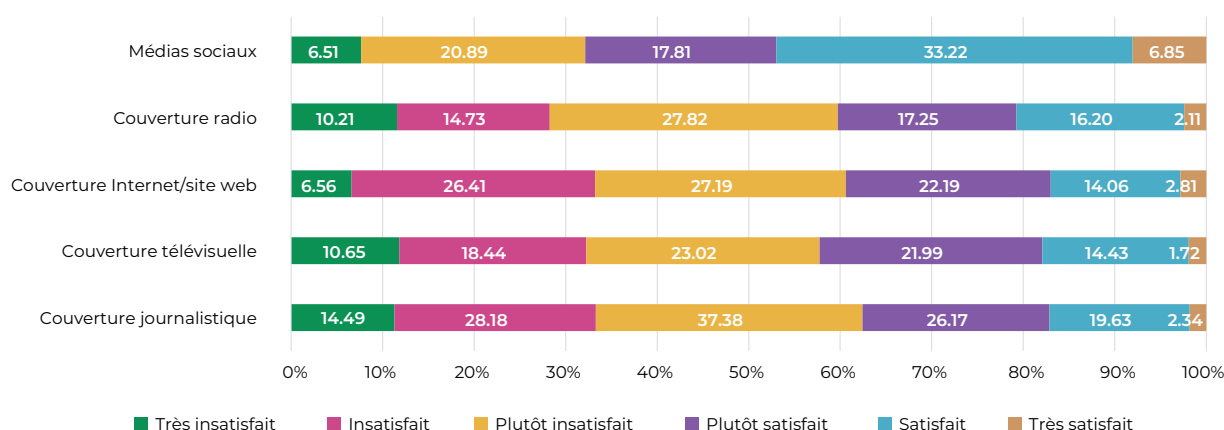
Vulgarisation de la science

En réponse à la question « À quelle fréquence les journalistes/médias vous contactent-ils après la publication d'un article/rapport de recherche ? », 17% des chercheurs ont indiqué être contacté parfois ou régulièrement (Figure 3.26). De plus, il a été relevé que les demandes des organes médiatiques ne correspondent pas toujours aux axes de recherche des chercheurs. En effet, selon un informateur clé : « ...Les médias présentent des demandes spécifiques qui ne sont pas toujours alignées avec les thématiques de recherche en cours. De plus, leur empressement ne permet pas toujours le temps nécessaire à la maturation d'un projet de recherche... ». Il y a une faible collaboration entre les chercheurs et les

organes médiatiques pour la diffusion de la recherche. Ceci est attribué en partie aux insuffisances dans la formation des chercheurs. Un informateur clé a déclaré : « ...L'accès aux médias exige le renforcement des capacités des chercheurs en la matière. Il convient aussi de renforcer les espaces de rencontres entre différents acteurs... ».

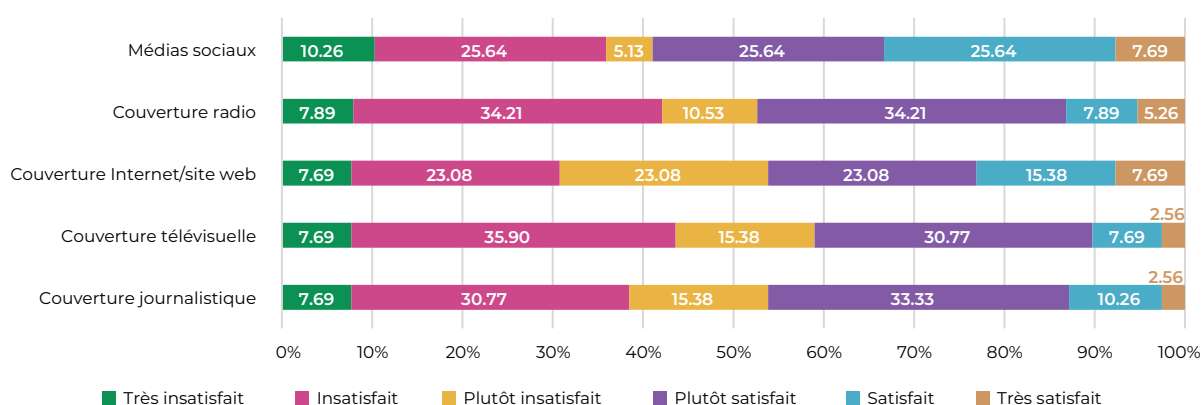
Plus de la moitié des chercheurs sont insatisfaits par rapport à la couverture journalistique, télévisuelle, radiophonique et internet/site web des événements scientifiques organisés dans leurs institutions et des recherches publiées (Figure 3.27). Ils ont, cependant, exprimé une certaine satisfaction à l'égard de la couverture des médias sociaux (Figure 3.27). Les administrateurs de la recherche ont montré une tendance presque similaire. En général, ils ont exprimé leur insatisfaction quant à la couverture des médias non académiques, à l'exception des médias sociaux (Figure 3.28). En effet, les médias sociaux offrent une diffusion rapide et facilement accessible des informations sur les événements scientifiques. Parmi les médias sociaux les plus utilisés aujourd'hui par les organisations de recherche, on retrouve LinkedIn, Twitter, Facebook, WhatsApp, etc. Toutefois, à la lumière de notre connaissance du système, la diffusion des recherches publiées ou en cours dans les organisations de recherche à travers les médias sociaux demeure encore très faible au Bénin. En dehors de la reconnaissance sociale, il n'y a presque pas d'incitation dans le système de recherche béninois pour promouvoir la diffusion des résultats de recherche à travers des canaux médiatiques.

Figure 3.27. Qualité de la couverture médiatique des événements organisés et des recherches publiées par les médias non académiques, selon les chercheurs enquêtés



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.28. Qualité de la couverture médiatique des événements organisés et des recherches publiées par les médias non académiques, selon les administrateurs de recherche



Source : Enquêtes auprès des administrateurs.

3.4 Utilisation de la recherche

Recherche favorable aux politiques

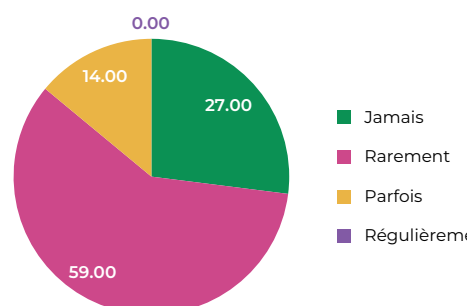
Valeur politique de la recherche

Dans l'ensemble, les chercheurs béninois bénéficient d'une certaine liberté pour mener des recherches sur des questions d'importance sociale, sans être excessivement influencés par les sphères politiques (Figure 3.29). Le chercheur type (médian) pense que l'influence négative des décideurs politiques sur les résultats de recherche est rare. Cela s'accorde avec les informations obtenues auprès des informateurs clés. En effet, un informateur clé a souligné : « ... A ma connaissance, il n'y a pas d'entrave à la production et à la communication des résultats de recherches scientifiques, sauf lorsqu'on entre dans le domaine politique ... ». Pour certains enquêtés, ce fait est dû au faible financement interne de la recherche.

D'après eux, le niveau d'indépendance d'un chercheur dans la production scientifique est influencé par l'origine des financements qu'il a obtenus pour sa recherche. Un informateur clé a par exemple fait remarquer ceci : « ... les décideurs politiques n'exercent pas une influence sur les chercheurs. Ce sont plutôt les partenaires financiers qui le font, car ils financent des recherches qui correspondent à leurs agendas. Ainsi, le chercheur n'a pas la liberté de choisir le sujet de recherche s'il veut obtenir un financement externe. Ceux qui fournissent les fonds déterminent les priorités de recherche. Nos politiques ne financent pas la recherche et donc n'ont pas de contrôle direct sur celle-ci. Est-ce qu'ils savent même ce qui se fait en matière de recherche dans nos universités et dans nos centres de recherche ? A l'exception de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) qui est directement financé par le budget national et où les

politiques peuvent influencer une partie ou toutes les recherches. Mais ce cas est différent car un grand nombre échappe au financement du gouvernement et à son contrôle ... ».

Figure 3.29. Perceptions des chercheurs à propos de l'influence des responsables politiques sur les résultats de la recherche



Source : DRA au Bénin.

Par ailleurs, il arrive que, selon un informateur clé, « ... en sciences sociales, les populations affectées souhaitent révéler des vérités brutes, bien que certaines puissent être délicates à exprimer publiquement face à la communauté politique... ». Cela pourrait expliquer pourquoi 14% des chercheurs interrogés signalent des ingérences occasionnelles des décideurs politiques dans les résultats de recherche en sciences sociales (Figure 3.29).

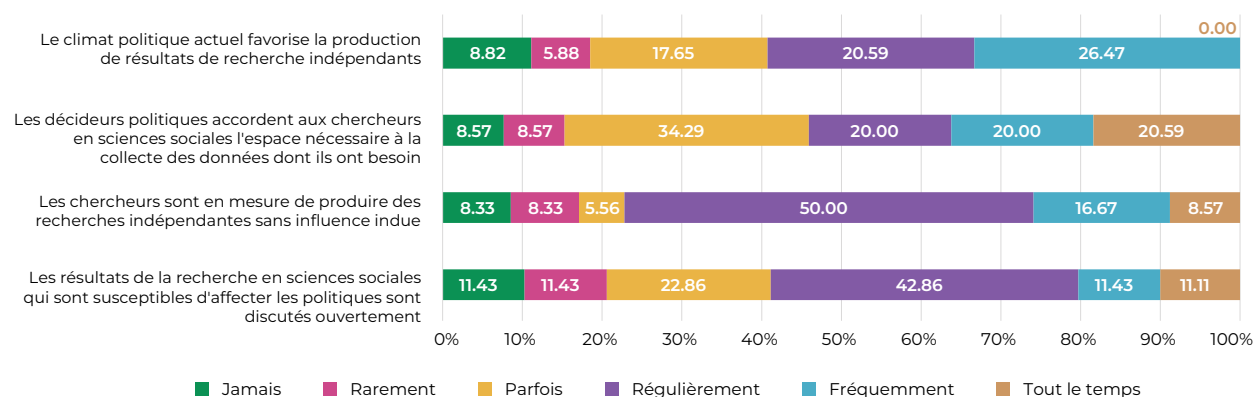
Les administrateurs de recherche partagent dans l'ensemble la même opinion que les chercheurs concernant l'influence des politiques sur les résultats de recherche. En effet, plus de la moitié des administrateurs estiment que le climat actuel au Bénin favorise la production de résultats de recherche indépendants (Figure 3.30). Ils pensent que les chercheurs sont



en mesure de mener des recherches de manière indépendante sans subir d'influence indue, et que les résultats de la recherche en sciences sociales susceptibles

d'influencer les politiques sont ouvertement discutés (Figure 3.30).

Figure 3.30. Perception des administrateurs par rapport à l'influence des décideurs politiques sur les résultats de la recherche en sciences sociales



Source : Enquêtes auprès des administrateurs.

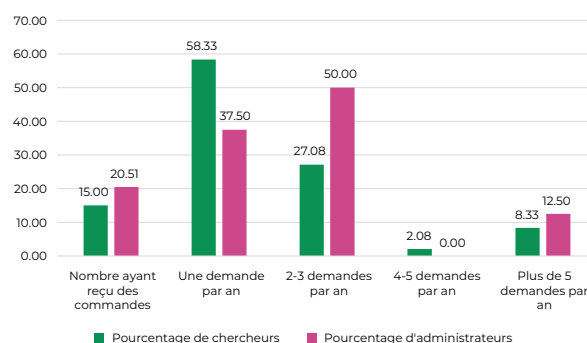
Cependant, ils soulignent que les politiques ne fournissent pas toujours l'espace nécessaire pour la collecte de données dont les chercheurs ont besoin. Ceci est probablement attribué au fait qu'il est parfois difficile de collecter des données auprès des institutions publiques de l'État.

Un faible pourcentage de chercheurs interrogés (15%) a travaillé sur des recherches directement commandées par des décideurs politiques (Figure 3.31). Parmi eux, la majorité (85%) a travaillé sur moins de trois commandes au cours des trois dernières années. Cette même tendance a été révélée par les administrateurs de recherche. Seulement 21% des administrateurs ont indiqué que leur établissement avait travaillé sur des recherches commandées directement par des décideurs politiques au cours des trois dernières années (Figure 3.31). Les enquêtes menées auprès des décideurs politiques ont révélé qu'environ un tiers d'entre eux ont commandé des recherches sur des sujets spécifiques en adressant une demande à un chercheur ou à une équipe de chercheurs (nationale ou étrangères), avec en moyenne une demande sur les trois dernières années. On en déduit que les décideurs politiques sollicitent peu l'avis des chercheurs experts sur les questions d'intérêt social lors de l'élaboration des politiques. Un informateur clé a souligné que : « ... Le lien entre les universitaires et les décideurs demeure encore très faible au Bénin ... ». Pourtant, la plupart des décideurs politiques ont eu des expériences professionnelles en matière de recherche en sciences sociales (Annexe 1). De plus, lors d'un entretien avec un informateur clé, ayant participé à l'élaboration du PNRI 2022-2032, il a été noté que même lorsque les chercheurs sont impliqués, parvenir à des consensus

favorables à l'intérêt commun lors de l'élaboration des politiques reste très difficile.

Par ailleurs, seulement 9% des chercheurs interrogés ont obtenu un financement pour des recherches commandées par les décideurs politiques, avec une moyenne d'environ 29028 € au cours des trois dernières années. De même, seulement 8% des administrateurs interrogés ont déclaré que leur institution avait reçu des fonds pour des recherches commandées par des décideurs politiques, avec une moyenne d'environ 35139 € par institution au cours des trois dernières années. Ces résultats ne font que confirmer la faible demande et utilisation de données probantes par les décideurs lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. Aussi, ces derniers semblent faire plus recours à des organisations de recherche plutôt qu'aux chercheurs individuels.

Figure 3.31. Nombre de recherches commandées directement par des décideurs politiques au cours des trois dernières années



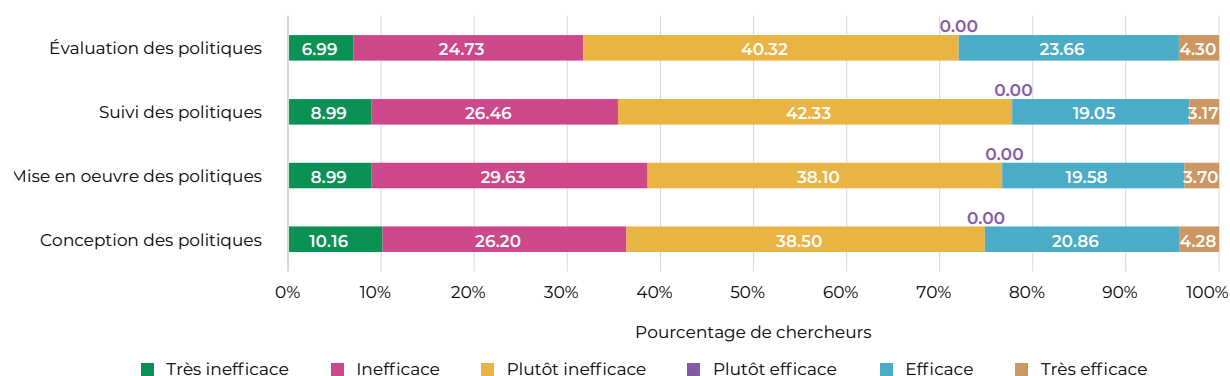
Source : Enquêtes auprès des chercheurs et des administrateurs.

Recherche pertinente pour les politiques

Les sections précédentes ont mis en évidence la faible interaction entre les chercheurs en sciences sociales et les décideurs politiques au Bénin. Cette interaction est jugée inefficace par plus de 70% des chercheurs, considérant toutes les étapes du cycle politique comme l'illustre la Figure 3.32. Les enquêtes réalisées auprès des décideurs confirment ce résultat, révélant qu'uniquement un tiers d'entre eux sollicite régulièrement l'expertise des chercheurs durant l'élaboration et l'application des politiques (Figure 3.33). Ce manque de connexion entre la recherche et politiques pourrait s'expliquer par la communication insuffisante des résultats de recherche en sciences sociales, déjà évoquée précédemment. Un informateur clé a déclaré : « ... Les décideurs perçoivent les chercheurs comme déconnectés de leurs préoccupations réelles. Un changement dans la méthode de communication des chercheurs est impératif pour inciter les politiques à investir dans la recherche ... ». Le tableau 3.6 a effectivement confirmé que peu de productions

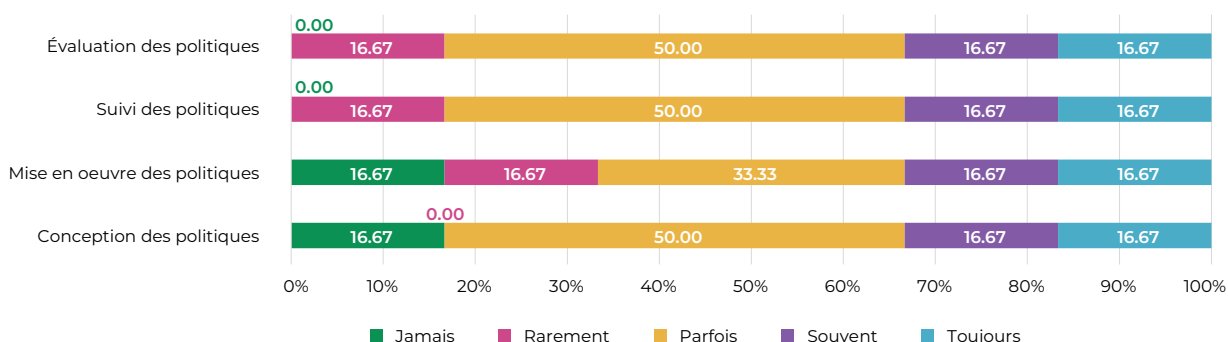
scientifiques au Bénin visent directement les décideurs politiques, avec seulement 18 % des chercheurs ayant rédigé et publié au moins une note de politique au cours des trois dernières années. Le chercheur type produit 0.48 note de politique sur trois ans. Une autre raison justifiant la déconnexion entre la recherche et les politiques est, selon les enquêtés, le manque d'intérêt des décideurs politiques pour les travaux de recherche des scientifiques. Un informateur clé ont fait remarquer en effet ceci : « ... Les gouvernements de l'Afrique francophone n'ont pas la culture de valoriser la recherche en tant que fondement du développement. Ils perçoivent le chercheur comme un idéaliste incapable d'apporter des contributions concrètes ... ». Par ailleurs, les décideurs politiques sont rarement impliqués dans la production et la communication des résultats de recherche en sciences sociales. Seuls 38% des décideurs politiques enquêtés ont déclaré avoir coproduit avec un chercheur des documents tels que des notes de politique.

Figure 3.32. Perception des chercheurs sur la qualité de leur collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique



Source : DRA au Bénin.

Figure 3.33. Fréquence de collaboration des décideurs politiques avec des chercheurs en sciences sociales selon les phases du cycle politique



Source : Enquêtes auprès des décideurs politiques.

En outre, quelques enquêtés ont affirmé que d'une part, il est difficile pour les universitaires de travailler avec les décideurs politiques, et d'autre part, les décideurs

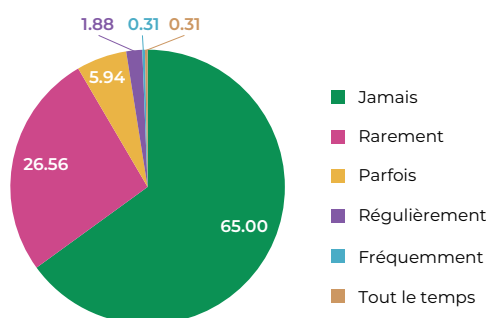
politiques se tournent généralement vers les chercheurs uniquement lorsqu'ils sont dos au mur. En comparant cette situation à d'autres pays, un informateur clé a



déclaré : « ... Au Vietnam, par exemple, les choses ne sont pas ainsi. Le ministère de l'élevage et de l'agriculture travaille en consultation et en collaboration directe avec l'université d'agriculture d'Hanoï. Et là, c'est forcément plus efficace. Déjà, travailler avec les communes chez nous en tant qu'universitaire, n'est pas chose facile ... ». Pour corriger la déconnexion entre les politiques et la recherche, un informateur clé a suggéré qu'il faut adopter le paradigme de la triple hélice, qui entraîne une sorte d'association entre le gouvernement, les entreprises et les unités de recherche universitaire. Selon ce paradigme, la demande de recherche est réellement exprimée par les entreprises, accompagnée par l'État, et les résultats de recherche sont produits par les chercheurs pour être immédiatement valorisés pour le bien-être social. Ce paradigme de la triple hélice pourrait fonctionner pour certaines disciplines, telles que l'économie, la gestion et la technologie, mais pas pour d'autres, étant donné que les entreprises demandent peu de recherche, par exemple, en sociologie, anthropologie et géographie sociale.

Au Bénin, il est en général rare de voir des acteurs politiques contacter un chercheur après qu'il a publié un article scientifique ou un rapport de recherche (Figure 3.34). Aussi, les universités publiques et instituts de recherche organisent souvent des événements ou conférences scientifiques pour favoriser la diffusion des résultats des recherches de leurs chercheurs. Cependant, il est à déplorer la faible participation des décideurs politiques à ces événements. La plupart du temps, ces derniers envoient des représentants lorsqu'ils sont invités à cause de leur emploi du temps chargé.

Figure 3.34. Fréquence à laquelle les acteurs politiques contactent les chercheurs interrogés après la publication d'un article/rapport de recherche

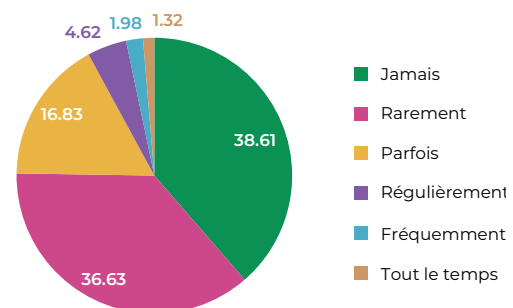


Source : DRA au Bénin.

Dans notre échantillon de chercheurs en sciences sociales, très peu de chercheurs ont eu à occuper un poste de responsabilité politique, aux niveaux central (2%) et décentralisé (3%) au cours des trois dernières années. Ceci parce que la plupart des chercheurs interrogés n'ont

pas eu accès à une opportunité de poste politique ou ne sont pas du tout intéressés par un poste politique. Au Bénin en général, il n'est pas rare d'observer des universitaires nommés à des postes de responsabilité politique, mais ces derniers sont peu nombreux. Par exemple, environ 23% des postes ministériels au sein du gouvernement béninois actuel sont occupés par des personnes ayant eu une formation de base comme chercheur. Selon Egbetokun et al. (2020), lorsqu'un grand nombre de décideurs politiques n'ont pas de formation en recherche ou ne sont pas enclins à la recherche, il est probable qu'ils n'apprécient guère la valeur de la recherche dans l'élaboration des politiques.

Figure 3.35. Fréquence à laquelle les chercheurs ont interagi de façon informelle avec des acteurs politiques au cours des trois dernières années



Source : DRA au Bénin.

Élaboration de politiques fondées sur la recherche

En outre, très peu de chercheurs ont été membre d'une instance consultative de politique, au niveau central (2%) et niveau décentralisé (3%) au cours des trois dernières années. Cette observation confirme qu'il n'existe presque pas de collaboration formelle entre les chercheurs et les décideurs politiques au Bénin. Généralement, les chercheurs participent rarement de manière formelle aux instances décisionnelles politiques. De même, les interactions informelles entre chercheurs et décideurs politiques ne sont pas fréquentes, selon les chercheurs enquêtés. En effet, seuls 5% des chercheurs interrogés (junior et sénior) ont affirmé avoir tout au moins interagi régulièrement de façon informelle avec des décideurs politiques au cours des trois dernières années, pour discuter de l'utilisation des données probantes lors de l'élaboration de politiques (Figure 3.35). Toutefois, les collaborations entre la recherche et la politique sont plus informelles que formelles au Bénin. Un informateur clé a déclaré : « ... Formellement, la collaboration est très rare. Mais selon les relations personnelles individuelles avec les milieux de décision, des choses se font ... ». Autrement dit,



il a été observé que les collaborations entre chercheurs et décideurs politiques se font plus à travers des réseaux affinitaires et des formes de coopération non publiques.

Bien que l'interaction entre la recherche et les politiques soit faible, la majorité des chercheurs interrogés (67%) estiment que les chercheurs en sciences sociales ont la capacité d'influencer l'élaboration des politiques et de convaincre les décideurs politiques d'intégrer les résultats de la recherche dans le processus d'élaboration des politiques. La majorité des administrateurs de recherche enquêtés (62%) partagent également cette perception. Ces résultats traduisent l'existence d'un potentiel de recherche en sciences sociales peu considéré et exploité dans la sphère politique. Face à la situation, un informateur clé a déclaré : « ... J'en appelle à une prise de conscience des décideurs qui doivent savoir que sans recherche, il n'y a pas de développement. Je souhaite une réorganisation au niveau des chercheurs de façon autonome pour capter l'attention des décideurs et communiquer assez autour de ce qui se fait ... ».

Outils politiques fondés sur la recherche

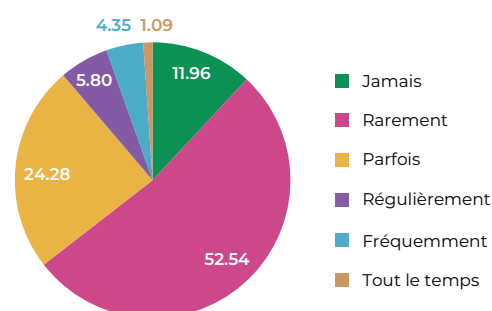
Les citations de travaux universitaires dans les documents de politiques ne sont pas fréquentes. Seulement 35% des chercheurs interrogés pensent que les travaux scientifiques universitaires en sciences sociales sont cités dans les publications ou rapports gouvernementaux (Figure 3.34). Aussi, à la question de savoir « Veuillez indiquer le nombre total de citations de vos travaux dans des documents politiques », seulement 4 chercheurs sur les 354 enquêtés ont donné une réponse supérieure à 0. Parmi eux figurent deux enseignants-chercheurs des universités publiques et deux experts du secteur privé. Le nombre de citations varie de 1 à 5, avec une moyenne de 4 par chercheur au cours des trois dernières années. Aussi, les soutiens techniques aux décideurs politiques pour la mise en œuvre de politiques pertinentes (ex. le ciblage, le suivi, l'évaluation d'impacts, etc.) sont très peu observés. Cela confirme les résultats des figures 3.32 et 3.33 qui montrent que la collaboration entre chercheurs et décideurs politiques en matière de d'élaboration et mise en œuvre des politiques est faible et inefficace.

La recherche au service de meilleures politiques

D'après les enquêtes auprès des décideurs politiques, les membres de la communauté politique pensent que les recherches en sciences sociales et les données probantes qu'elles produisent sont d'une grande utilité dans le cycle politique. En effet, 63% des décideurs politiques enquêtés pensent que les preuves de la recherche en sciences sociales sont très utiles, 25% pensent qu'elles sont utiles et seulement 13% pensent qu'elles sont peu

utiles. Cependant, il est important de noter que cette perception exprimée par les décideurs politiques ne peut pas être considérée comme représentative de l'ensemble des opinions des acteurs du système, car plusieurs administrateurs de recherche ont signalé le manque d'intérêt des décideurs politiques à faire appel aux chercheurs lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Les informateurs clés ont par exemple fait les déclarations qui suivent : « ... C'est rare pour un chercheur de recevoir une demande de données probantes d'un décideur politique. Normalement, cela devrait être une pratique courante. Mais, malheureusement, les chercheurs ne sont pas consultés et chacun est intelligent dans son coin ... » ; « ... Le Bénin écrit de jolis documents politiques très en avance. Mais, puisque ce n'est pas basé sur les résultats de recherche, il est difficile de l'opérationnaliser. C'est l'action qui devrait être visée comme ailleurs... » ; « ... Dans l'entendement générale, il faut se limiter à produire les résultats mêmes s'ils sont coincés dans les tiroirs. Les résultats sont utiles mais pas mis en utilisation pour une exploitation avantageuse. En termes de capacité à mener les recherches, les nationaux valent bien, mais la différence se trouve dans l'infrastructure de recherche qui n'est pas tout à fait au point chez nous ... » ; « ...En principe, les politiques devraient s'appuyer sur des données de recherche objectives non manipulés par le décideur. Une politique publique qui se base sur les données non modifiées pour construire quelque chose, ça devrait être efficace et bien, mais ce n'est pas le cas... ».

Figure 3.36. Fréquence de citation des travaux universitaires dans les publications/rapports gouvernementaux



Source : DRA au Bénin.

Ainsi, bien que la communauté des politiques publiques pense que les résultats de la recherche sont utiles, ils les utilisent peu dans le cycle politique. Peu de chercheurs ont l'occasion de s'impliquer directement dans les instances décisionnelles politiques. Aussi, il est rare que les travaux scientifiques aient pour but de communiquer les découvertes en sciences sociales aux acteurs politiques. Ces facteurs constituent des obstacles majeurs

à surmonter pour parvenir à un système de recherche dynamique et efficace, capable de contribuer réellement au progrès national. Il est donc évident que la structure

actuelle du système de recherche en sciences sociales au Bénin ne permet pas d'assurer des interactions optimales entre décideurs politiques et les chercheurs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Messages clés

- Le système de recherche en sciences sociales au Bénin présente une performance relativement faible, entravée par des facteurs internes qui limitent la production, la diffusion et l'utilisation de la recherche pour le développement.
- Pour améliorer la performance du système, il est nécessaire de : (i) créer et rendre opérationnelle une institution publique chargée de coordonner ce système, (ii) établir un fonds national dédié aux infrastructures de recherche, (iii) mettre en place des plans de formation et de renforcement des capacités des chercheurs, (iv) instaurer des incitations pour encourager la vulgarisation scientifique au niveau local, et (v) institutionnaliser le mentorat des jeunes chercheurs en sciences sociales.
- Des recherches plus approfondies méritent d'être entreprises : (i) les besoins spécifiques des chercheurs en matière de renforcement des capacités, (ii) les coûts de la communication scientifique et les facteurs qui les déterminent, et (iii) la demande de mentorat pour les jeunes chercheurs.
- L'objectif de cette étude a été d'évaluer l'état du système de recherche en sciences sociales au Bénin en termes de production, diffusion et utilisation de la recherche scientifique pour le développement durable. La motivation dans ce chapitre est de présenter et discuter les principaux résultats de l'étude, leurs implications pratiques, les limites rencontrées dans la mise en œuvre du DRA, ainsi que des pistes de futures recherches

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Capacité de production scientifique du Bénin

La position du Bénin en matière de production de connaissances en sciences sociales en Afrique et dans le monde s'est améliorée au cours des 15 dernières années, en grande partie grâce au système de promotion académique mis en place par le CAMES et au soutien des financements et partenariats internationaux. Toutefois, le pays reste un petit producteur, avec une production scientifique relativement faible comparé au Nigéria, dont les publications scientifiques en sciences sociales en 2022 étaient respectivement environ 26 fois celles du Bénin. De plus, la production de documents scientifiques par chercheur a été estimée à environ 0,34 pour la période 2020-2022, confirmant la faible capacité productive du pays en matière de recherche en sciences sociales.

Cette faible capacité de recherche est attribuée à plusieurs facteurs limitants, parmi lesquels la qualité insuffisante des infrastructures de recherche. En effet, dans plusieurs entités des sciences sociales au sein des universités nationales, qui se positionnent comme les principales institutions productrices de recherche, on constate l'état défectueux des infrastructures, la vétusté des laboratoires, le manque d'équipements modernes, des défaillances dans les services électriques et dans l'accès à une bonne connectivité internet, ainsi que des ressources limitées dans les laboratoires et bibliothèques, souvent très peu fournies en ouvrages de référence et en revues scientifiques spécialisées. De plus, la production scientifique au Bénin est freinée par l'insuffisance de soutiens administratifs, qui ne répondent pas aux attentes des chercheurs en sciences sociales. Ces soutiens sont souvent entravés par des lourdeurs administratives, se traduisant par des processus bureaucratiques complexes et centralisés en matière de gestion des fonds. Le faible financement interne de la recherche constitue également un facteur limitant important de la production scientifique au Bénin. De nombreux chercheurs de notre échantillon ne peuvent pas consacrer suffisamment de temps à la recherche en raison des revenus discontinus qu'ils en tirent et du fait qu'il existe très peu d'opportunités de carrières pour les chercheurs à l'intérieur du pays, en dehors du cadre étatique. Ils sont donc contraints de s'engager dans des activités supplémentaires génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

La faible qualité de la formation à la recherche en sciences sociales et du système de mentorat constitue également de sérieuses barrières à la capacité productive du Bénin

en matière de production scientifique. En raison du faible financement interne, peu de ressources financières sont allouées à la formation et au renforcement des capacités des chercheurs. De plus, les programmes de formation et de renforcement des capacités ne sont pas toujours alignés sur les compétences réellement requises par les chercheurs. En général, les institutions de recherche au Bénin ne disposent pas de plans de renforcement des capacités ni de mécanismes de capitalisation des acquis, et les dispositifs de soutien au développement des compétences en recherche dans le domaine des sciences sociales sont insuffisants. Pourtant, le pays dispose d'une population jeune, offrant une main-d'œuvre abondante pour la recherche en sciences sociales. En outre, le système de mentorat peine à favoriser l'émergence de nouveaux chercheurs, en raison du manque de disposition des enseignants-chercheurs mentors dû à la charge de travail excessive d'enseignement qui empêche ces derniers d'encadrer efficacement leurs mentorés dans la recherche en sciences sociales.

Ces différents facteurs limitant la production scientifique au Bénin sont amplifiés par le manque de coordination du système de recherche. Le pays ne dispose pas d'un cadre institutionnel de coordination de la recherche en sciences sociales, et aucune institution publique ni organe central n'est mandaté à cet effet. Par conséquent, le système manque de directives claires et est incapable de créer des opportunités attrayantes et durables pour les chercheurs. De plus, l'absence d'un organe central de coordination conduit à des efforts de recherche dispersés et redondants, qui peinent à promouvoir des innovations ou des actions efficaces pour un développement durable, ainsi qu'à une faible collaboration entre les acteurs du système. Les orientations de recherche au Bénin semblent être davantage guidées par les aides au développement, qui contrôlent les attributions budgétaires et tiennent parfois peu compte des priorités des communautés locales et des chercheurs locaux.

Communication et vulgarisation scientifiques au Bénin

La diffusion des connaissances scientifiques, par la communication et la vulgarisation, est essentielle pour que la recherche en sciences sociales ait un impact concret sur la société. La présente étude a révélé qu'il existe une faible communication autour des résultats de recherche en sciences sociales au niveau local au Bénin. Seul un tiers des chercheurs en sciences sociales s'adonnent à des pratiques de vulgarisation scientifique, qui visent à traduire et restituer les résultats de recherche

dans un langage simple, accessible et utilisable par les acteurs non académiques ou non spécialisés, via les médias traditionnels ou sociaux, avec une fréquence d'au plus deux fois sur trois ans. Ceci est dû au fait que les formations sur la communication de la recherche ne prennent généralement pas en compte la vulgarisation scientifique et la valorisation de la recherche au niveau local. Ces formations sont davantage axées sur le développement de compétences en rédaction d'articles scientifiques pour des revues internationales à facteur d'impact. De plus, il n'existe aucune incitation dans le système de la recherche pour promouvoir la diffusion des résultats de recherche à travers des canaux médiatiques, en dehors de la reconnaissance sociale du chercheur.

Par ailleurs, il apparaît que les chercheurs béninois sont généralement peu visibles sur internet, en partie à cause de leur manque de connaissance des plateformes numériques et autres outils permettant de rendre leurs travaux visibles. Cette faible visibilité est d'autant plus exacerbée par le fait que les revues nationales ne sont pas répertoriées dans des bases de données reconnues telles que Scopus et Web of Science. Ces revues manquent donc de visibilité, et la qualité des publications y est parfois médiocre.

Utilisation de la recherche dans les décisions politiques au Bénin

Les tests de corrélation entre la production scientifique et les indicateurs de la qualité de la gouvernance au Bénin, présentés au chapitre 1 de ce document, révèlent l'absence de lien significatif entre la recherche en sciences sociales et la formulation ou la mise en œuvre efficace des politiques publiques par le gouvernement au Bénin. Bien que la production scientifique en sciences sociales ait augmenté au fil du temps, elle n'a pas réellement contribué à l'amélioration de la qualité de la gouvernance au Bénin. De même, la gouvernance n'a pas significativement contribué à la production scientifique en sciences sociales. Ces résultats illustrent la faible connexion entre la recherche et les politiques publiques. En d'autres termes, bien que le pays bénéficie d'un environnement politique relativement favorable à la recherche, notamment en matière de liberté, il existe un manque d'adéquation entre l'offre de recherche en constante croissance et la demande des utilisateurs.

Ce manque de connexion entre la recherche et les politiques pourrait s'expliquer, d'une part, par une communication insuffisante des résultats de recherche en sciences sociales, comme mentionné dans la section précédente. En effet, seulement un chercheur sur six produit et diffuse des notes de politique destinées aux décideurs, avec une moyenne

de deux notes en trois ans. Autrement dit, au Bénin, les chercheurs en sciences sociales s'intéressent peu à l'élaboration et à la diffusion de produits de recherche visant spécifiquement à transmettre, dans un langage accessible, les connaissances et résultats de leurs travaux aux décideurs politiques. Aussi, bien que les chercheurs aient la capacité d'influencer positivement les décisions politiques au Bénin, peu d'entre eux ont l'occasion de s'impliquer directement dans les instances décisionnelles. Ceux qui participent à des projets d'intérêt pour les politiques publiques le font sans coordination nationale ni incitations publiques, en dehors de la compétition scientifique, de la quête de notoriété, des exigences de la carrière académique, et de la recherche de projets internationaux bien financés.

D'autre part, les décideurs politiques, qui sont souvent des diplômés universitaires ou même des enseignants/chercheurs, sollicitent peu l'avis des chercheurs experts sur les questions d'intérêt social lors de l'élaboration ou de la mise en œuvre des politiques. De plus, même lorsque les chercheurs sont impliqués, parvenir à des consensus favorables à l'intérêt général reste très difficile. Il y a donc un manque d'intérêt de la part des décideurs pour la recherche scientifique. Ceux-ci sont rarement impliqués dans la production et la communication des résultats de recherche en sciences sociales et participent peu aux conférences ou ateliers scientifiques. Pourtant, ils reconnaissent que la recherche et les données probantes sont d'une grande utilité pour le développement.

Implications des résultats

Les principaux résultats de cette étude suggèrent cinq axes d'intervention pour améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de la recherche au Bénin :

Création d'un organe national chargé de faciliter la coordination du système de recherche en sciences sociales. Cet organe pourrait prendre la forme d'un comité regroupant les représentants des principaux acteurs du système de recherche, à savoir : les universités, les ministères et agences gouvernementales concernés, les instituts de recherche, les organisations de la société civile, ainsi que les organismes de financement. L'organe devra être opérationnel afin de : (i) mettre en place un mécanisme de planification conjointe pour aligner les priorités de recherche sur les besoins nationaux ; (ii) faciliter la création d'opportunités de financement compétitif à destination des principaux acteurs de la recherche selon des critères tels que l'impact sociétal mesurable, l'existence de plans clairs de consultation et de restitution auprès des communautés locales et des parties prenantes ; (iii) superviser le respect des normes et principes éthiques en matière de recherche ;

(v) et remplir d'autres missions liées à la promotion des sciences sociales. Cette proposition devra être mise en œuvre par le gouvernement avec l'appui des institutions de recherche.

Etablissement d'un fonds national dédié aux infrastructures de recherche en sciences sociales. Ce fonds aura pour objectif de soutenir la construction, la maintenance et l'amélioration des infrastructures indispensables à la recherche en sciences sociales, tout en simplifiant les procédures administratives liées au financement et à la mise à disposition de ces fonds ainsi que des infrastructures acquises. Il couvrira notamment les équipements de laboratoire, les bibliothèques spécialisées, la connectivité internet, les logiciels et autres ressources essentielles pour faciliter les activités de recherche. Le Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT) qui est actuellement la principale organisation nationale de financement de la recherche au Bénin, est bien placé pour diriger les actions allant dans cette direction.

Mise en place des plans de formation et de renforcement des capacités de chercheurs. Ces plans devront viser à développer les compétences en matière de communication et de vulgarisation des connaissances scientifiques au niveau local. Il inclura des formations sur la diffusion des résultats de recherche à destination du public non académique, y compris les décideurs politiques, les organisations socioprofessionnelles, les communautés locales, et autres, via les médias traditionnels et sociaux. Les plans devront également couvrir l'utilisation des plateformes et outils numériques pour accroître la visibilité des chercheurs. La conception et la mise en œuvre de ces plans doivent être basées sur une évaluation des compétences nécessaires et des besoins réels des chercheurs, qui nécessitera des études préliminaires. Il incombe aux organisations productrices de recherche de mettre en place des plans de renforcement des capacités et de veiller à leur mise en œuvre. Pour améliorer la diffusion de la connaissance scientifique au Bénin, des recherches supplémentaires pourraient être menées afin d'évaluer les coûts de la communication scientifique, d'identifier les facteurs déterminant ces coûts et de proposer des moyens de les réduire.

Mise en place des incitations pour encourager la vulgarisation locale de la science. L'intégration de critères liés à la diffusion locale des résultats de recherche dans le processus de promotion des chercheurs et enseignants-chercheurs contribuerait à renforcer la visibilité et l'impact de la recherche au sein des communautés locales. Ces critères pourraient inclure, par exemple, le nombre d'articles de presse publiés, de vidéos de vulgarisation produites, ou de podcasts réalisés. Des

primes de publication pour ces types de contenus et des distinctions pour les chercheurs et les communicateurs scientifiques qui excellent dans la vulgarisation, pourraient également être envisagées. Il revient aux instances coordonnant la promotion des chercheurs, ainsi qu'à l'État et aux institutions de recherche, d'implémenter des actions en ce sens.

Institutionnalisation du mentorat des jeunes chercheurs. Le développement et l'intégration formelle d'un dispositif de mentorat dans les politiques des institutions académiques et de recherche sont essentiels pour créer un environnement propice au développement professionnel des jeunes chercheurs, en leur offrant des conseils, des réseaux et des opportunités de progression de carrière. Ce dispositif nécessitera la mise en place de programmes formels de mentorat, la formation des mentors, ainsi qu'un système de suivi et d'évaluation. Ces programmes devront inclure l'apprentissage réciproque, le soutien émotionnel, l'orientation professionnelle et la promotion d'un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée. Cette suggestion s'adresse aux universités nationales et aux instituts de recherche, qui peuvent être soutenus par l'État et les organisations internationales pour rendre ce dispositif effectif. Les actions dans ce cadre pourraient être affinées grâce à des recherches supplémentaires sur la demande de mentorat dans le domaine de la recherche en sciences sociales au Bénin.

Limites de la recherche

Le principal défi dans la mise en œuvre du DRA réside dans l'accès aux données secondaires, un problème fréquent dans les pays d'Afrique francophone. Par exemple, le manque de données sur le nombre de chercheurs travaillant dans des institutions autres que les universités nationales a constitué une réelle difficulté lors de la cartographie des acteurs et de la sélection d'un échantillon représentatif de la population des chercheurs. Une deuxième limite concerne les difficultés rencontrées lors des enquêtes individuelles avec les décideurs politiques. Programmer et réaliser des interviews avec ces derniers s'est révélé particulièrement difficile en raison de l'emploi du temps chargé de certains et, pour d'autres, d'un manque de disposition à participer aux enquêtes. Une troisième limite est relative à la base de données bibliographique (Scimago) largement utilisée dans cette recherche. Cette base ne couvre pas toutes les revues et publications scientifiques de manière exhaustive, notamment celles des pays africains. Par conséquent, les données issues de cette indexation sous-estiment la production scientifique des pays africains, y compris celle du Bénin.

■ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adanguidi J., 2010. Evaluation de la stratégie des Boutiques Témoins de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA). Rapport provisoire. ONASA : Cotonou, Bénin, 98p.
- Allagbe C.M., Stads G.-J. 2014. La R&D agricole au Bénin : Une évaluation de l'Institut National des Recherche Agricoles du Bénin. IFPRI & CORAF: Cotonou, Bénin, 4p.
- Allen C. 1992. Restructuring an authoritarian state: 'democratic renewal' in Benin. *Review of African Political Economy* 19: 42–58, <https://doi.org/10.1080/03056249208703952>.
- Assogbadjo A.E., Idohou R., Sinsin B. 2016. Review of the higher education system in Benin: Status, challenges, opportunities and strategies for improvement. *African Journal of Rural Development* 1: 139–149, <https://ageconsearch.umn.edu>.
- BAD, 2022. Supporting Climate Resilience and a Just Energy Transition in Africa. *African Economic Outlook 2022*. Banque Africaine de Développement – BAD : Abidjan, Côte-d'Ivoire, 206p.
- Bailly P., Carrère C. 2015. Statistiques descriptives. In : *L'économie et les chiffres*. Presses universitaires de Grenoble : France, 250p.
- Banque Mondiale, 2013. Les données ouvertes de la Banque Mondiale—un accès gratuit et libre à des statistiques sur le développement dans le monde. Accessible sur le site : <https://donnees.banquemondiale.org/>
- Banque Mondiale, 2021a. Accès à l'électricité (% de la population) – Bénin. Accessible sur le site : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=BJ>
- Banque Mondiale, 2021b. Utilisateurs d'Internet (% de la population) – Bénin. Accessible sur le site : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/IT.NET.USER.ZS?locations=BJ>
- Banque Mondiale, 2022. Bénin présentation. Accessible sur le site : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/benin/overview#1>
- Banque mondiale, 2024. Population totale. Accessible sur le site : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=TC%2F1000-BJ>
- Baye M.L. 2018. Bénin. Perspectives Économiques en Afrique 2018. Note-pays. Banque Africaine de Développement : Abidjan, Côte-d'Ivoire, 10p.
- Bennouna H., Polo G., Ramarozatovo A., Zouhar Y. 2022. Bénin : Questions générales. Rapport du FMI n° 22/246. Fonds Monétaire International : Washington, United State, 51p.
- Bierschenk T., Mongbo L.R. 1995. La recherche en sciences sociales au Dahomey et au Bénin depuis les années 1970 : L'hégémonie du paradigme développementiste. *Bulletin de l'APAD* 10 : 217–223, <https://doi.org/10.4000/apad.1151>.
- CAPEC & GDN, 2016. Evaluation de l'environnement de la recherche en sciences sociales : cas de la Côte d'Ivoire. Rapport révisé. Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPAC) & The Global Development Network (GDN) : Côte d'Ivoire, 83p.
- Cerdeira J., Mesquita J., Vieira S.E. 2023. International research collaboration: is Africa different? A cross-country panel data analysis. *Scientometrics* 128: 2145–2174, <https://doi.org/10.1007/s11192-023-04659-9>.
- CIRAD, 2023. Bénin. Accessible sur le site : <https://www.cirad.fr/dans-le-monde/nos-directions-regionales/afrique-de-l-ouest-foret-et-savane-humide/pays/benin>
- Confraria H., & Godinho M.M. 2015. The impact of African science: a bibliometric analysis. *Scientometrics* 102 : 1241–1268, <https://doi.org/10.1007/s11192-014-1463-8>.
- CurieExplore, 2022. Fiche Bénin. Gouvernement Français : France, 14p.
- Diem A., Wolter C.S. 2013. The Use of Bibliometrics to Measure Research Performance in Education Sciences. *Research in Higher Education* 54 : 86–114, <https://doi.org/10.1007/s11162-012-9264-5>.
- Direction Générale du Trésor, 2021. Bénin : Situation économique et financière. Accessible sur le site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/BJ/conjoncture>.
- Domgho M., Vicky L., Allagbé M., Stads G.-J. 2018. Fiche d'information sur les indicateurs de la R&D agricole. International Food Policy Research Institute (IFPRI): Washington, United States, 4p.
- DPP, 2016. Annuaire statistique de l'enseignement supérieur : Année académique 2015-2016. Ministère

- de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) & Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) : Cotonou, Bénin, 92p.
- DRS, 2007. Politique et stratégies de recherche en santé au Bénin. Ministère de la Santé : Cotonou, Bénin, 30p.
 - DSA, 2022. Indicateurs macroéconomiques 2021 sur le secteur agricole au Bénin. Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) & Direction de la Statistique Agricole (DSA) : Cotonou, Bénin, 8p.
 - Economie & Tech, 2022. Universités Nationales : Au Bénin, 846 enseignants pour 94.000 étudiants : un recrutement massif d'enseignants en vue. Accessible sur le site : <https://www.les4verites.bj/au-benin-846-enseignants-pour-94-000-etudiants-un-recrutement-massif-denseignants-en-vue/>.
 - Educ'Action, 2022. Qualité des infrastructures scolaires et universitaires au Bénin : Un état des lieux peu reluisant. Accessible sur le site : <https://eduactions.org/qualite-des-infrastructures-scolaires-et-universitaires-au-benin-un-etat-des-lieux-peu-reluisant/>.
 - Egbetokun A., Olofinyehun A., Ayo-Lawal A., Oluwatope O., Sanni M., Yusuff U. 2020. Doing Research in Nigeria. Country Report. National Centre for Technology Management & The Global Development Network: Nigeria, 144p.
 - El-Aroui, M.-A., 2024. Dynamiques et écosystèmes de la publication scientifique en Afrique : une analyse scientométrique sur les deux premières décennies du 21e siècle. Global Africa 7: 62–83, <https://doi.org/10.57832/3y5v-jg98>.
 - FAO, 2024. Monitoring and Analysing Food and Agriculture Policies (MAFAP). Data Hub. Available at: <https://www.fao.org/in-action/mafap/data/en/>.
 - FMI, 2022. Rapport des services du FMI pour les consultations de 2022 au titre de l'article IV et demande d'un accord mixte au titre du MEDC et de la FEC dans le cadre de la politique d'exposition élevée au crédit combiné. Rapport du FMI N° 22/245. Fonds Monétaire International (FMI): Washington, United State, 163p.
 - FES, 2021. Baromètre des Médias Africains : Première analyse locale du paysage médiatique au Bénin. Rapport d'étude. Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) : Windhoek, Namibia, 63p.
 - Gaillard J., Waast R. 1988. La recherche scientifique en Afrique. Afrique contemporaine 148 : 3–30.
 - Gaillard J. 2010. Etat des lieux du système national de recherche scientifique et technique du Bénin. Rapport de recherche. United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), Paris, France, 74p.
 - Gakpetor W. 2016. Placement des cadres béninois dans les organisations internationales : Diagnostic et perspectives. Editions universitaires européennes : Cotonou, Bénin, 92p.
 - GDN, 2023. Doing Research Assessment : Renforcer la recherche et les systèmes de recherche. Boîte à outils étendue. Global Development Network (GDN) : Paris, France, 213p.
 - Houessou M.D., Cassee A., Sonneveld B.G.J.S. 2021. The Effects of the COVID-19 Pandemic on Food Security in Rural and Urban Settlements in Benin: Do Allotment Gardens Soften the Blow? Sustainability 13 : 1–18, <https://doi.org/10.3390/su13137313>.
 - Hounbo N.E., 2013. Stratégie des « boutiques témoins » contre l'insécurité alimentaire au Bénin : Efficacité et perspectives pour l'Afrique. Conférence internationale de recherche africaine sur l'agriculture, l'alimentation et la nutrition (AGRAR) : Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 12p.
 - Hounkonnou D., Kossou D., Kuyper Th.W., Leeuwis C., Nederlof S., Röling N., Sakyi-Dawson O., Traoré M., van Huis A. 2012. 'An innovation systems approach to institutional change: Smallholder development in West Africa'. Agricultural Systems 108: 74–83, <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2012.01.007>.
 - Hounzandji F.A. 2017. Une université dans un processus de construction nationale : l'université du Dahomey–Bénin en Afrique occidentale (1950-2002). Thèse de Doctorat. Université Paris-Sorbonne : Paris, Français, 564p.
 - INSAE & AFRISTAT, 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI–ESI) 2018. Rapport de synthèse. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) & Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) : Cotonou, Bénin & Bamako, Mali, 78p.
 - INSAE, 2012. Effectif des étudiants et des enseignants dans l'enseignement supérieur au Bénin de 2003 à 2012. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) : Cotonou, Bénin, 1p.
 - INSAE, 2013. Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes au Bénin. Bureau International du Travail : Genève, 97p.

- INSAE, 2015. RGPH4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ? Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) : Cotonou, Bénin, 33p.
- INSAE, 2016a. Principaux indicateurs sociodémographiques et économiques (RGPH-4, 2013). Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) : Cotonou, Bénin, 27p.
- INSAE, 2016b. Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin (RGPH-4, 2013). Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) : Cotonou, Bénin, 85p.
- INSAE, 2020. Note sur la pauvreté en 2019. Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) : Cotonou, Bénin, 8p.
- INSAE, 2021. Statistiques Économiques : Les Comptes nationaux du Bénin 2015 à 2018. Accessible sur le site : <https://instad.bj/statistiques/statistiques-economiques/139-serie-des-comptes-nationaux-du-benin-de-2015-a-2018>.
- INStAD, 2022. Enquête sur le Commerce Extérieur non Enregistré (ECENE). Rapport final. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) : Cotonou, Bénin, 256p.
- IRD, 2023. Présentation de l'IRD au Bénin. Accessible sur le site : <https://www.ird.fr/benin/presentation>.
- IRSP, 2013. Politique de Recherche en Santé de l'Institut Régional de Santé Publique. Institut Régional de Santé Publique (IRSP) & Organisation mondiale de la Santé (OMS) & Université d'Abomey-Calavi (UAC), Ouidah, Bénin, 16p.
- ITC, 2020. Promouvoir la compétitivité des PME au Bénin-COVID-19 : Une voie inclusive vers la résilience. International Trade Center (ITC) : Genève, Switzerland, 94p.
- Katchikpe E. 2022. Accélération de l'éducation des filles au Bénin : Un forum national prévu les 10 et 11 mars 2022 sur le maintien des filles à l'école. Accessible sur le site : <https://eduactions.org/acceleration-de-leducation-des-filles-au-benin-un-forum-national-prevu-les-10-et-11-mars-2022-sur-le-maintien-des-filles-a-lecole/>.
- Kaufmann D., Kraay A. 2022. World Governance Indicators (WGI). Available at : <https://info.worldbank.org/governance/wgi/>.
- Kaufmann, D., Kraay, A. & Mastruzzi, M. 2011. The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. Hague Journal on the Rule of Law 3: 220–246, <https://doi.org/10.1017/S1876404511200046>.
- Knoema, 2019. Benin-Global competitiveness index. Available at: <https://knoema.com/atlas/Benin/Global-competitiveness-index>.
- Lauwerier T., Brüning M., Akkari A. 2013. La qualité de l'éducation de base au Bénin : la voix des acteurs locaux. Recherches en éducation 15 : 120–136, <https://doi.org/10.4000/ree.7368>.
- Lavigne S. 2005. Libéralisme et économie sociale : Cas du projet Songhaï au Bénin. Perspective Afrique 1: 111–127.
- Maccaro A., Piaggio D., Oronti I.B., Vignigbé M., Gbokli A., Hounghinihin R., Pecchia L. 2022. Social Engagement in the Fight Against COVID-19 in the Urban and Peri-Urban Areas of Cotonou (Benin, Sub-saharan Africa): Acceptability of the Vaccination and Tracking Program. Frontiers in Medicine 9: 1–13, <https://doi.org/10.3389/fmed.2022.857890>.
- Macrotrends, 2023. Benin Population 1950-2023. Available at: <https://www.macrotrends.net/countries/BEN/benin/population#:~:text=The%20population%20of%20Benin%20in,a%202.87%25%20increase%20from%202019>.
- Madore F. 2022. Lutte contre le terrorisme et sécurisation du salafisme au Bénin et au Togo : instrumentalisations diverses d'une « menace étrangère ». Bulletin FrancoPaix 7 : 2–7.
- MAEC, 2018. Pays ou Institutions représentés au Bénin. Accessible sur le site : <https://diplomatie.gouv.bj/representations-diplomatiques/pays-institutions-representes-benin/>.
- MEF, 2020. Évolution récente de l'économie béninoise et Perspectives à moyen terme. Note d'information. Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) : Cotonou, Bénin, 10p.
- Mégnigbêto E., 2012. Scientific publishing in Benin as seen from Scopus. Scientometrics 94: 911–928, <https://doi.org/10.1007/s11192-012-0843-1>.
- Mégnigbêto E., 2014. La collaboration en matière de recherche scientifique et technique au Bénin : 2005–2009. La Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie 38 : 188–204, <https://doi.org/10.1353/ils.2014.0013>.

- MEM, 2021. État de mise en œuvre du PAG eau potable. Comptes rendus. Accessible sur le site : <https://eau-mines.gouv.bj/article/58/etat-mise-oeuvre-potable/>.
- Mongbo R.L. 1995. The appropriation and dismembering of development intervention: policy, discourse and practice in the field of rural development in Benin. PhD dissertation. Wageningen Agricultural University : Wageningen, Netherlands, 296p.
- MESRS, 2023. Politique Nationale de la Recherche et de l'Innovation (PNRI) 2022–2023. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) : Cotonou, Bénin, 88p.
- MESRS, 2024. Inscription et Effectifs d'étudiants. Benin Data Portal. Accessible sur le site : <https://benin.opendataforafrica.org/udeaphd/inscription-et-effectifs-d-%C3%A9tudiants>.
- Monge-Nájera J., Mègnigbèto E., Shan Y.H. 2020. Research impact and productivity of Benin according to the Science Citation Index Expanded (1973 to 2018). *Revista de Biología Tropical* 68 : 909–918, <https://doi.org/10.15517/RBT.V68I3.40841>.
- Nature Index, 2020. 2020 Research Leaders: Leading countries/territories. Springer Nature. Available at : <https://www.nature.com/nature-index/research-leaders/2020/country/all/regions-Africa>.
- Nature Index, 2024. 2024 Research Leaders: Leading countries/territories. Springer Nature. Available at : <https://www.nature.com/nature-index/research-leaders/2024/country/all/regions-Africa>.
- Nicaise J. 2020. 25 ans de coopération académique et scientifique : Entre l'université d'Abomey-Calavi, l'ARES et les établissements d'enseignement supérieur de Belgique. *Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES)* : Bruxelles, Belgique, 27p.
- NPCA, 2014. African Innovation Outlook 2014. Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) : Pretoria, South Africa, 208p.
- OECD, 2015. Frascati Manual 2015: Guidelines for Collecting and Reporting Data on Research and Experimental Development. The Measurement of Scientific, Technological and Innovation Activities. OECD Publishing: Paris, France, 402p.
- Okolo V.C., Wen J. Kolani K. 2023. Research Assessment on the Extreme Social Events in Africa—Evidence from a Bibliometric Analysis Using Web of Science and CiteSpace. *Journal of the Knowledge Economy*, <https://doi.org/10.1007/s13132-023-01553-w>.
- Olivier de Sardan J-P. 2011. Promouvoir la recherche face à la consultance : Autour de l'expérience du LASDEL (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines* 202–203 : 1–16, <https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.16759>.
- Ondo M.B. 2004. Quelle science pour quel développement en Afrique ? *Hermès* 40 : 210–215, <https://doi.org/10.4267/2042/9541>.
- Pirotte G., Poncelet M. 2002. Éveil des sociétés civiles en milieu urbain et organisations non gouvernementales : les exemples de Cotonou et Lubumbashi. *Autrepart* 23 : 73–88, <https://doi.org/10.3917/AUTR.023.0073>.
- PNUD, 2015. Rapport national sur le développement humain 2015. Agriculture, sécurité alimentaire et développement humain au Bénin. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : Cotonou, Bénin, 144p.
- PNUD, 2020. La prochaine frontière : le développement humain et l'Anthropocène. Note d'information à l'intention des pays concernant le Rapport sur le développement humain 2020. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) : Cotonou, Bénin, 7p.
- PNUD, 2023. Une amélioration de la représentativité des femmes à la 9ème législature de l'Assemblée nationale du Bénin. Accessible sur le site : <https://www.undp.org/fr/benin/actualites/une-amelioration-de-la-representativite-des-femmes-la-9eme-legislature-de-lassemblee-nationale-du-benin>.
- Poncelet M. 2003. Afrique : crise de l'Université nationale, développement et institutionnalisation des inégalités. *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer* 49 : 99-116.
- Portulans Institute, 2022. Network Readiness Index 2022 Benin. Portulans Institute (PI): Washington, United States, 7p.
- Présidence Bénin, 2020. Programme d'Actions du Gouvernement PAG 2016–2021. État de mise en œuvre du PAG. Présidence : Cotonou, Bénin, 118p.
- Présidence Bénin, 2023. La Géographie du Bénin. Accessible sur le site : <https://presidence.bj/home/le-benin/geographie/>.
- Salisu A.S., Salami M.O. 2020. A Bibliometric Analysis of Nigeria's Research Performance, 1901-2016. *African*

- Journal of Library, Archives and Information Science 30 : 23-36.
- Sambieni N.E. 2018. Les contraintes à l'utilisation des résultats de la recherche : point de vue d'un chercheur au Bénin. Santé Publique HS: 171-174, <https://doi.org/10.3917/spub.180.0171>.
 - SAMRC, 2023. South African Medical Research Council (SAMRC) social science and humanities scientists ranked amongst best in the world. Retrieved from <https://www.samrc.ac.za/news/samrc-social-science-and-humanities-scientists-ranked-amongst-best-world>
 - Schwab K., 2019. The Global Competitiveness Report 2019. Insight Report. World Economic Forum: Geneva, Switzerland, 666p.
 - Sessou P., Fodjo S.N.J., Jérôme S.C., Farougou S., Colebunders R. 2021. Assessment of adherence to public health measures and their impact on the COVID-19 outbreak in Benin Republic, West Africa. Pan African Medical Journal 38: 1-13, <https://doi.org/10.11604/pamj.2021.38.293.26843>.
 - Sewanoude H., Hinsou M. 2021. Direction Générale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Accessible sur le site : <https://catis.xroad.bj/institutions/IN00215>.
 - Siyanbola W.O., Adeyeye A.D., Egbetokun A.A., Sanni M., Oluwatope O.B. 2014. From indicators to policy: issues from the Nigerian research and experimental development survey. International Journal of Technology, Policy and Management 14: 83-98, <https://doi.org/10.1504/IJTPM.2014.058726>.
 - Tessy S.F.C., Nouhouayi J.A. 2020. De la Philosophie « De la Reforme Ecole Nouvelle » aux Raisons de son Echec au Benin. International Journal of Progressive Sciences and Technologies 22 : 278-289.
 - UA-NEPAD, 2010. Perspectives de l'innovation Africaine 2010. Union Africaine (UA) : Pretoria, Afrique du Sud, 168p.
 - UNCTADSTAT, 2022. Profil général : Bénin. Accessible sur le site : <http://unctadstat.unctad.org/countryprofile/generalprofile/fr-FR/204/index.html>.
 - Université Laval, 2024. Indicateurs et sources : les indicateurs bibliométriques. Accessible sur le site : <https://www.bibl.ulaval.ca/services/soutien-a-ledition-savante-et-a-la-recherche/bibliometrie-et-impact-de-la-recherche/indicateurs-et-sources>.
 - World Bank Group, 2020. Doing Business – Comparing business regulation in 190 economies. Economy profil Benin. World Bank Group: Washington, D.C., United States, 65p.
 - WIPO, 2023. World Intellectual Property Indicators 2023. World Intellectual Property Organization (WIPO): Geneva, Switzerland, 205p. Available at: <https://doi.org/10.34667/tind.48541>.

ANNEXES

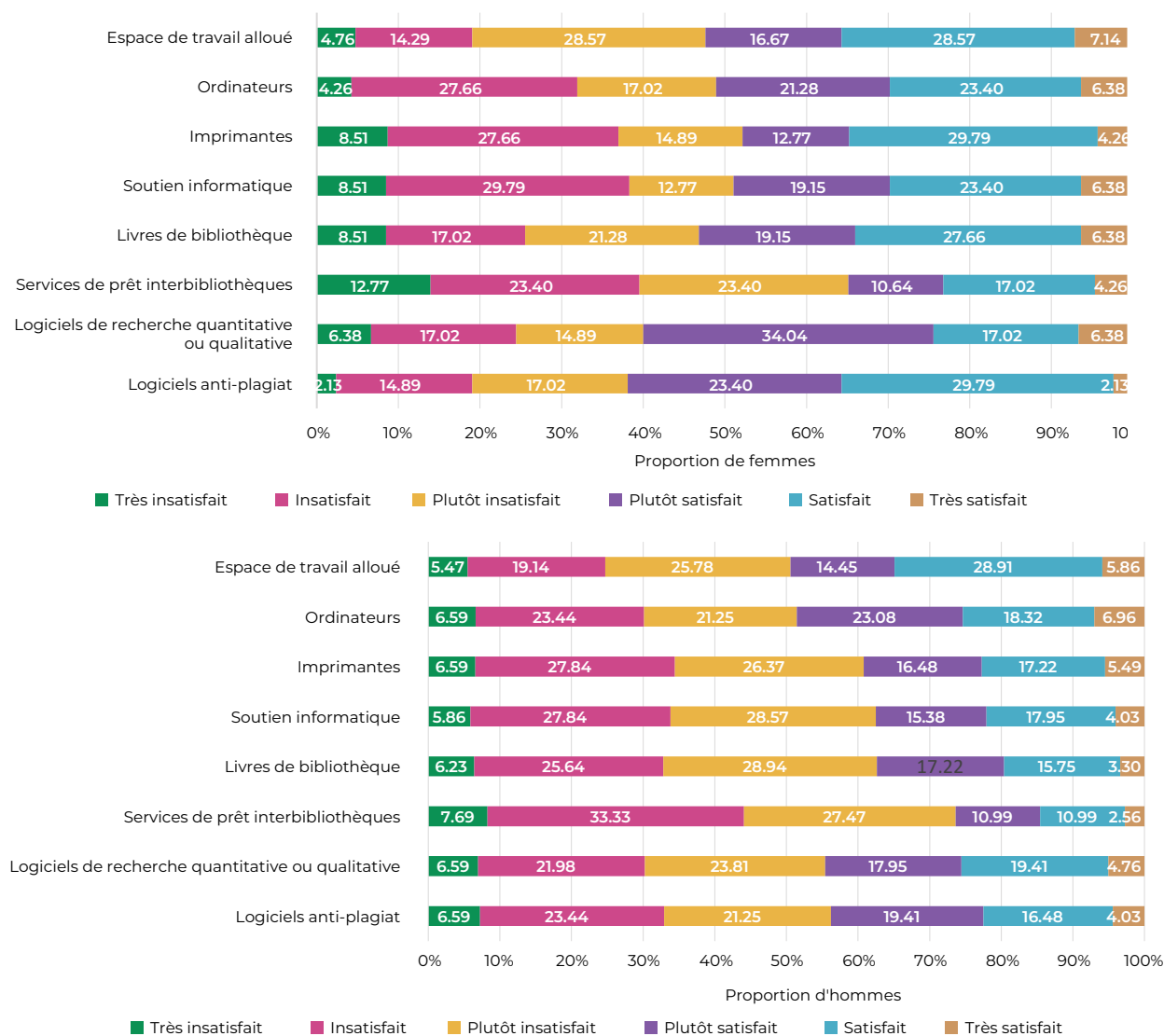
Annexe 1. Profil des personnes enquêtées

Variables		Chercheurs		Administrateurs		Décideurs politiques	
		Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Age (année)	18-26	30	9,4	-	-	-	-
	27-36	139	43,4	-	-	2	25,0
	37-46	94	29,4	13	33,3	3	37,5
	47-56	49	15,3	17	43,6	3	37,5
	57-64	7	2,2	9	23,1	-	-
	Plus de 64	1	0,3	-	-	-	-
Genre	Homme	273	85,3	32	82,1	2	25,0
	Femme	47	14,7	7	18,0	6	75,0
Nationalité	Béninoise	314	98,1	38	97,4	8	100
	Franco-béninoise	1	0,3	-	-	-	-
	Ivoirienne	1	0,3	-	-	-	-
	Kényane	1	0,3	-	-	-	-
	Rwandaise	1	0,3	-	-	-	-
	Togolaise	2	0,6	1	2,6	-	-
Niveau d'instruction	Licence	14	4,4	-	-	-	-
	Master	122	38,1	4	10,3	3	37,5
	Préparant un doctorat	64	20,0	1	2,6	1	12,5
	Doctorat	106	33,1	25	64,1	4	50,0
	Post-doctorat	14	4,4	9	23,1	-	-
Type de master	National	113	92,6	3	75,0	3	100
	Etranger	9	7,4	1	25,0	-	-
Etape dans la préparation du doctorat	Au début	27	42,2	-	-	-	-
	Au milieu	21	32,8	1	100,0	-	-
	A la fin	16	25,0	-	-	1	100
Type de doctorat	National	88	83,0	12	48,0	2	50,0
	Etranger	15	14,2	11	44,0	1	25,0
	National & Etranger	3	2,8	2	8,0	1	25,0
Type de post-doctorat	National	13	92,9	5	55,6	-	-
	Etranger	1	7,1	4	44,4	-	-
Nombre d'années d'expérience dans la recherche dans le pays	1-5	160	52,8	-	-	1	14,3
	6-10	82	27,1	-	-	3	42,9
	11-15	38	12,5	-	-	3	42,9
	16-20	15	4,9	-	-	-	-
	Plus de 20	8	2,6	-	-	-	-
Nombre d'années d'expérience dans la recherche à l'étranger	0	229	75,6	-	-	-	-
	1-5	57	18,8	-	-	-	-
	6-10	8	2,6	-	-	-	-
	11-15	8	2,6	-	-	-	-

	16-20	-	-	-	-	-	-
	Plus de 20	1	0,3	-	-	-	-
Nombre d'années d'expérience en tant qu'administrateur de recherche	0	-	-	1	2,6		
	1-5	-	-	11	28,2		
	6-10	-	-	6	15,4		
	11-15	-	-	5	12,8		
	16-20	-	-	5	12,8		
	Plus de 20	-	-	11	28,2		
Nombre d'années d'expérience en politique dans votre pays	1-5	-	-	-	-	1	12,5
	6-10	-	-	-	-	3	37,5
	11-15					4	50,0
Nombre d'années d'expérience en politique étrangère	0	-	-	-	-	7	87,5
	1-5	-	-	-	-	1	12,5
	6-10	-	-	-	-	-	-

Eff. : Effectif ; % : Fréquence en pourcentage

Annexe 2. Niveaux de satisfaction des chercheurs en matière d'infrastructures pour la recherche en sciences sociales, selon le genre (N=320)



Annexe 3. Nombre de publications en sciences sociales évaluées par des pairs selon le genre, rapporté par les chercheurs enquêtés pour les trois dernières années (N=320)

Genre	Indicateurs	No Obs. > 0	Minimum	Maximum	Moyenne	Médiane	Erreur type
Homme	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue internationale	134	0	25	2,46	0	0,28
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue régionale	112	0	15	1,29	0	0,15
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue nationale	118	0	10	1,15	0	0,11
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans des actes de conférence	103	0	31	1,44	0	0,20
	Nombre total d'articles scientifiques évalués par des pairs et publiés dans des revues et des actes de conférences	175	0	50	6,33	3	0,60
Femme	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue internationale	17	0	11	1,09	0	0,28
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue régionale	6	0	14	0,40	0	0,30
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans une revue nationale	14	0	17	0,70	0	0,36
	Article scientifique évalué par des pairs et publié dans des actes de conférence	15	0	11	0,66	0	0,25
	Nombre total d'articles scientifiques évalués par des pairs et publiés dans des revues et des actes de conférences	26	0	53	2,85	1	1,15

No Obs. indique le nombre de chercheurs sur 320, ayant eu au moins une publication en sciences sociales évaluées par des pairs au cours des trois dernières années.

Source : DRA au Bénin.

Annexe 4. Liste de quelques institutions des personnes enquêtées

No	Institutions enquêtées	Catégories
1	Université d'Abomey-Calavi (UAC)	Université publique
2	Université de Parakou (UP)	Université publique
3	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	Université publique
4	Institut de Recherche Clinique du Bénin (IRCB)	Institut national de recherche
5	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Institut national de recherche

6	Bioversity International	Institut international de recherche
7	Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	Institut international de recherche
8	International Institute for Tropical Agriculture (IITA)	Institut international de recherche
9	World Vegetable Center	Institut international de recherche
10	International Fertilizer Development Center (IFDC)	Institut international de recherche
11	African School of Economics (ASE)	Université privée
12	Institut Supérieur de Management Adonai (ISM Adonai)	Université privée
13	UATM Gasa Formation	Université privée
14	Université Africaine de Développement Coopératif (UADC)	Université privée
15	Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM)	Université privée
16	Université Polytechnique Internationale Dr Obiang N'Guema M'Basogo (UPI-ONM)	Université privée
17	Ecole Supérieure de Management (ESM)	Université privée
18	Institut Jean Paul II	Université privée
19	Pigier Bénin	Université privée
20	Institut Supérieur d'Expertise et de Gestion (ISEG)	Université privée
21	Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)	Université privée
22	Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et de Sciences (ESGIS)	Université privée
23	Cosinus Conseils	Secteur privé
24	COTEF SARL	Secteur privé
25	Golf Expertises	Secteur privé
26	Haute Performance en Management et Consultation (HPMC) sarl	Secteur privé
27	Ressources et Expertises Internationales pour le Développement (REID) Consulting	Secteur privé
28	YADA Consulting	Secteur privé
29	Action Bénévole du Bénin-internationale (ABB-I ONG)	Organisation Non Gouvernementale
30	Action de Jeunes pour un Développement Optimal (ONG AJeDO)	Organisation Non Gouvernementale
31	Action Initiative pour le Développement Durable (AIDD)	Organisation Non Gouvernementale
32	Action Sociale pour l'Éradication de la Pauvreté (ASEP) ONG	Organisation Non Gouvernementale
33	ADVOCACY-ONG	Organisation Non Gouvernementale
34	Amnesty international Bénin	Organisation Non Gouvernementale
35	Associations des Jeunes pour le Développement Economique et Social du Bénin (AJDES-Benin)	Organisation Non Gouvernementale
36	Bouge-ONG	Organisation Non Gouvernementale
37	CARE International	Organisation Non Gouvernementale
38	Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social (CEBEDES) ONG	Organisation Non Gouvernementale
39	Centre de Développement Économique Local (CDEL ONG)	Organisation Non Gouvernementale
40	Centre de Promotion Agricole et d'Études d'Adaptation de l'Élevage aux Changements Climatiques (CEPACC-BÉNIN)	Organisation Non Gouvernementale
41	Centre de Recherche pour la Gestion de la Biodiversité (CRGB ONG)	Organisation Non Gouvernementale
42	Centre International de Recherche et de Formation en Sciences Sociales (CIRFoSS)	Organisation Non Gouvernementale
43	Cercle de Recherche pour l'Identification et la Promotion des Alternatives du Développement Durable (CRIPADD ONG)	Organisation Non Gouvernementale
44	Civic Academy for Africa's Future (CiAAF)	Organisation Non Gouvernementale

45	CREDI-ONG	Organisation Non Gouvernementale
46	ECLOSION ONG	Organisation Non Gouvernementale
47	Initiative Féminine pour le Développement (IFD)	Organisation Non Gouvernementale
48	Initiative pour la Recherche et pour les Actions du Développement Mondiale (IRADM-ONG)	Organisation Non Gouvernementale
49	Laboratoire des Elèves et Etudiants Responsables pour le Développement Durable au Bénin (LEERED-BENIN)	Organisation Non Gouvernementale
50	Liner environnement	Organisation Non Gouvernementale
51	ONG GBEWA	Organisation Non Gouvernementale
52	ONG le Potentiel Bâtitteur (POBA)	Organisation Non Gouvernementale
53	ONG MIWA International	Organisation Non Gouvernementale
54	ONG Nature Plurielle (NaP-ONG)	Organisation Non Gouvernementale
55	ONG Réseau Yes-Bénin	Organisation Non Gouvernementale
56	Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT)	Organisation nationale de financement
57	Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture (RUFORUM)	Organisation internationale de financement
58	Organisation des Nations Unies (ONU) - Bénin	Organisation internationale de financement
59	Chaire United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO)	Organisation internationale de financement
60	Agence Béninoise de Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation Technologique (ABREVIT)	Agence publique
61	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP)	Ministère
62	Canal 3 Bénin TV	Télévision
63	EDEN TV	Télévision
64	ORTB	Télévision
65	Ado FM	Radiodiffusion
66	Arzeke FM	Radiodiffusion
67	Atlantic FM	Radiodiffusion
68	Fédération des Radios Communautaires et Assimilées du Bénin (FerCAB)	Radiodiffusion
69	Fraternite FM	Radiodiffusion
70	Frisson Radio	Radiodiffusion
71	Radio Benin Culture	Radiodiffusion
72	Radio Maranatha	Radiodiffusion
73	Radio planète	Radiodiffusion
74	Radio Su Tii Dera	Radiodiffusion
75	Radio wêkê	Radiodiffusion
76	Benin Web	Presse écrite
77	La Nouvelle Génération	Presse écrite
78	La Presse du Jour	Presse écrite
79	La Priorité	Presse écrite
80	La Tribune de la capitale	Presse écrite
81	L'Actualité	Presse écrite
82	L'Affiche du jour	Presse écrite
83	L'Audace Info	Presse écrite

84	L'Autre Quotidien	Presse écrite
85	Le Grand Jury	Presse écrite
86	Le Grand Matin	Presse écrite
87	Le pays Émergent	Presse écrite
88	Le Progrès	Presse écrite
89	Le Soleil Bénin Info	Presse écrite
90	Le Télégramme	Presse écrite
91	Les 4 vérités	Presse écrite
92	Palmarès	Presse écrite

Annexe 5. Synthèse du contexte politique et des événements majeurs ayant marqué le secteur de la recherche en sciences sociales au Bénin

Périodes	Éléments du Contexte politique	Événements majeurs ayant marqué le secteur des recherches en sciences sociales
1905-1958	Colonisation française	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble du dispositif de la recherche, en sciences sociales et dans les autres domaines, se ramifiait en institutions telles que l'IRHO²⁰ pour le palmier à huile, l'IRAT²¹ pour les cultures vivrières, l'IRCT²² pour le coton, et des instituts non spécialisés comme l'ORSTOM²³ et l'IFAN²⁴.
1960-1965	Proclamation de l'indépendance du Dahomey en 1960	<ul style="list-style-type: none"> En 1960, le Dahomey devient membre de l'UNESCO²⁵ Accord de coopération entre le Dahomey et la France en matière d'enseignement supérieur en 1961 Accord entre deux ministres de l'éducation nationale Dahomey-Togo en 1964, pour un enseignement supérieur commun avec la section scientifique à Porto-Novo (Dahomey) et la section littéraire à Lomé (Togo) Signature entre le Dahomey, le Togo et la France de l'accord de création de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin (IESB) en 1965, avec deux centres dont un pour des études en sciences à Porto-Novo et l'autre pour des études littéraires à Lomé. L'IESB était dirigé par les Français.
1965-1969	Instabilité politique (Coup d'Etat du Colonel Christophe Soglo en 1965, Coup d'état du Lieutenant-Colonel Alphonse Alley en 1967, élection de Emile Derlin Zinsou en 1968 marquée par 74% de taux d'abstention, Coup d'Etat orchestré par le Lieutenant-Colonel Maurice Kouandété en 1969)	<ul style="list-style-type: none"> Création en 1968, du Centre d'Enseignement Supérieur de Porto-Novo Tenue en 1969, de la grande grève organisée par l'Union Générale des Élèves et Étudiants du Dahomey (UGEED) sous le régime du président Emile Derlin Zinsou.

20 Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux (IRHO)

21 Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT)

22 Institut de Recherche du Coton et des Textiles exotiques (IRCT)

23 Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM)

24 Institut Français d'Afrique Noire (IFAN)

25 L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture.

1970-1975	<ul style="list-style-type: none"> • Coup d'Etat militaire et proclamation en 1972, de la « Révolution » par Mathieu Kérékou qui prône une politique nouvelle d'indépendance nationale • Mathieu Kérékou opte en 1974 pour le marxisme-léninisme. • Première réforme postcoloniale du système éducatif du Dahomey, la réforme « Grossetête-Dossou-Yovo » en 1971 • Dénonciation par l'UGEED de la réforme « Grossetête-Dossou-Yovo » comme une réforme imposée par des experts étrangers et frauduleusement mise en application 	<ul style="list-style-type: none"> • En 1970, accord entre la France et le Dahomey concernant l'enseignement supérieur au Dahomey, accord signé par le Ministre dahoméen de l'Éducation nationale (Edmond Dossou-Yovo) et le Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, chargé de la coopération (Yvon Bourges) • Création en 1970, de l'université nationale du Dahomey par le décret du Conseil Présidentiel N°70-217/CP/MEN • Fusion en 1970, des instituts de recherche français tels que le Centre Technique Forestier Tropical (CTFT), l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire des Pays Tropicales (IEMVT) et l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales (IRAT) pour former le Groupement d'Étude et de Recherche pour le Développement de l'Agronomie Tropicale (GERDAT) Les activités de recherche de ces instituts de recherche agronomique français vont continuer au Dahomey dans le cadre des conventions signées avec la France. • Création en 1972, du Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNES)
1975-1980	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en application de la réforme « École Nouvelle » une « École Nouvelle » au Dahomey en 1975 • Changement en 1975, du nom Dahomey qui devient République Populaire du Bénin. • En 1977, tentative ratée de coup d'Etat d'une équipe de mercenaires français pour renverser le gouvernement du Bénin dirigé par Mathieu Kérékou dont le parti politique, le Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB), était le seul autorisé dans le pays. • Création en 1977, du Parti Communiste du Bénin (PCB), en opposition clandestine au Parti de la Révolution populaire du Bénin (PRPB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 1975, du Laboratoire d'Économie et de Sociologie Rurales (LESR) au sein du Ministère de l'Enseignement Technique et Supérieur • Création en 1976, du Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (CENAREST) • Changement en 1976, de nom de l'Université du Dahomey qui devient Université Nationale du Bénin (UNB) • Le financement de la recherche sur les cultures vivrières a connu une baisse vertigineuse en 1978, à cause de la nationalisation du système de recherche au Bénin • Création en 1980, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
1981-1989	<ul style="list-style-type: none"> • Sévère répression suivie d'une chasse acharnée aux « contre-révolutionnaires », lors de la grève de protestation contre le régime du PRPB, des étudiants de l'UNB en 1985 • Durcissement du régime PRPB, avec une crise économique de plus en plus aiguë, et une tension socio-politique élevée entre les années 85 et 89 	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 1981, d'un Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire (MACP) pour accélérer l'Alphabétisation et l'éducation en langues nationales. • Inauguration en 1986, de la station de recherche de l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA-Bénin), membre du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR) • Création en 1986 du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) et mise en place du Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST)

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans un discours à la nation en 1989, Kérékou déclare que « toutes les forces vives de la nation doivent s'atteler à l'exécution correcte des tâches qu'impose l'application du Programme d'Ajustement Structurel » • La même année, le président Mathieu Kérékou accorde une amnistie générale à tous les détenus politiques et aux exilés politiques. Mobilisée par les étudiants et des syndicalistes, la population de Cotonou prend d'assaut les rues de la ville et réclame la démission du régime Kérékou. 	<ul style="list-style-type: none"> • En 1987, les plans du Fonds Monétaire International (FMI) imposent des mesures économiques draconiennes : prélèvements supplémentaires de 10% sur les salaires, gel des embauches, mises en retraite forcées. • Création en 1989, du Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) • L'année scolaire 1988–1989 a été déclarée blanche pour tous les établissements dont les activités pédagogiques sont restées paralysées du fait de la crise économique.
1990-2000	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue en 1990, de la Conférence des Forces Vives de la Nation et des États Généraux de l'Éducation (EGE) • Transition démocratique et investiture de Nicéphore Dieudonné Soglo comme président démocratiquement élu en 1991 • Investiture de Mathieu Kérékou comme président de la République. Nicéphore Soglo se retire après une tentative de contestation des résultats en 1992 	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction des nouveaux programmes d'études basés sur l'approche par compétences (APC) dans l'enseignement béninois en 1990 • Elaboration et adoption du document cadre de politique éducative en 1991 • Congrès constitutif en 1992, du second syndicat du supérieur, le syndicat autonome de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SYNARES) • Réactualisation du cadre juridique du CNRST en 1992 • Création de l'Institut National des Recherches Agricoles au Bénin (INRAB), placé sous la tutelle de Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) • Les années 92 à 95 ont été marquées par une série de grèves des étudiants contre les effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et une probable volonté politique de privatiser l'UNB. • Création en 1996, de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA), doté d'une Direction technique de recherche • De 1999 à 2001, série de grèves enseignantes, avec l'appui de mouvements étudiants, pour revendiquer le paiement de salaire à l'indice réel et pour protester contre la gestion de l'UNB. • LESR devient en 1996, le Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA), désormais placé sous la direction de l'INRAB
2001-2005	<ul style="list-style-type: none"> • Mathieu Kérékou est réélu en 2001 pour un deuxième mandat présidentiel. • Mise en œuvre la même année, de la réforme « Takpara–Sossa » avec le décret de création d'une deuxième université nationale à Parakou et changement de nom de l'UNB qui devient l'Université d'Abomey–Calavi (UAC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Institution en 2003, d'un nouveau Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST). Les membres statutaires du CNRST sont des ministères et des directions de ministères, des centres ou instituts nationaux de recherche, et les universités nationales. • L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) signe un accord de siège avec le Gouvernement du Bénin en 2003.

		<ul style="list-style-type: none"> • Création en 2004, de la Direction de la Recherche Scientifique et Technique (DRST) et révision du décret portant création et fonctionnement du CNRST • Elaboration en 2004, d'un document de politique nationale de recherche scientifique présentant les grands axes prioritaires de recherche au Bénin
2006-2010	Boni Yayi succède à Mathieu Kérékou et prône une « République coopérative et solidaire » en 2006	<ul style="list-style-type: none"> • Décret instituant la gratuité de l'école maternelle et primaire au Bénin en 2006 • Changement du nom de la DRST en Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique (DNRST). • Création en 2007, du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (MEPALN) • Mission d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel (MILNaSEF) en 2007 • Création en 2007, du Réseau national des opérateurs privés pour la promotion de l'alphabétisation et des langues (RÉNOPAL) • Crise alimentaire mondiale et renchérissement des prix des denrées de grandes consommations au Bénin en 2008 • Décret instituant la gratuité des universités publiques en 2008 • La DNRST a entrepris en 2009 la réécriture du document de politique scientifique pour le faire valider par le CNRST. • Création en 2009, de l'Ecole Nationale des Sciences et Techniques Agronomiques de Kétou (ENSTA-Kétou) dont le fonctionnement est resté sous la tutelle de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). • La Mission d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel a pris fin en 2009.
2011-2015	Le chef de l'Etat Boni Yayi réélu en 2011 pour un second mandat présidentiel de cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 2011, des centres universitaires de Kétou et de Sakété qui constituent les embryons de la future Université d'Agriculture de Kétou (UAK) • Création de l'Agence Béninoise de Valorisation de la Recherche Scientifique et Technique (ABeVRIT) à travers le décret N°2012-139 du 7 juin 2012, sous tutelle du MESRS • Création du Fonds National de la Recherche Scientifique et Technique (FNRST) à travers le décret N°2012-140 du 7 juin 2012, sous tutelle du MESRS • Création de l'Université d'Agriculture de Kétou (UAK) par arrêté N°213-140 du 20 mars 2013 • Le décret n°2013-453 du 08 octobre 2013 pris pour réinstaurer les attributions, l'organisation et le fonctionnement du CBRST. • En 2013, grève des enseignants du secondaire et universitaire, marche pacifique des syndicats de l'éducation nationale soldée par des violences des forces de l'ordre. • Création en 2014, d'un nouveau Conseil National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), en application de la Loi N°2003.17 du 11 novembre 2003 relative à l'éducation nationale au Bénin

2016-2020	Un nouveau gouvernement s'est mis en place avec l'arrivée de M. Patrice Talon au pouvoir en 2016.	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 2016 de quatre universités nationales par le décret n°2016-638 du 13 octobre 2016 : deux universités pluridisciplinaires et deux universités thématiques. Sont les universités nationales pluridisciplinaires, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et l'Université de Parakou (UP). Sont les universités nationales thématiques, l'Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) d'Abomey et l'Université Nationale d'Agriculture (UNA) de Porto-Novo. • L'ONASA est dissout en 2016. Création de la Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire (CT-SAGSA/MAEP) qui prend une partie des prérogatives de l'ONASA. • Retrait du droit de grève aux personnels de la santé, de la justice (magistrats et non magistrats) par des lois votées au parlement en 2017 • Implantation en 2017, de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (CIIS) • Lancement en 2017, du programme d'investissement et de développement, Sèmè City • En 2018, suppression de l'élection des recteurs, vice-recteurs, membres de Conseil d'Administration d'université, doyens, directeurs, vice-doyens et directeurs adjoints des unités de formation et de recherche des universités • Changement en 2020, du nom de DNRST en Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRSI), changement du nom de CBRST en Centre Béninois de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CBRSI)
2021-2023	Le Président Patrice Talon fût réélu pour un second mandat en 2021.	<ul style="list-style-type: none"> • Création en 2021, de l'Agence Béninoise de d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur (ABAQES) et de l'Agence Béninoise de la Recherche et de l'Innovation (ABRI) • Mise en place de la Délégation au Contrôle et à l'Ethique dans l'Enseignement Supérieur par décret N°2023-021 du 25 janvier 2023.

Annexe 6. Visa statistique obtenu auprès de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStad) du Bénin pour la conduite de l'enquête du DRA

 <p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE DU BÉNIN ***** MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ***** INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE</p> 	
<p>VISA STATISTIQUE</p> <p><i>N°54/2023/MEF/INStad/DCSFM</i></p> <p>DELIVRÉ À</p>	
<p>L'opération intitulée : <i>« Evaluation de la performance du système des recherches en sciences sociales au Bénin »</i></p>	
Responsables :	<i>Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED)</i>
Appui financier :	<i>Global Development Network (GDN)</i>
Objectif général :	<i>Evaluer l'environnement du Bénin en matière de recherche en sciences sociales, d'un point de vue systémique et analyser les contextes structurels ainsi que les facteurs explicatifs de ses performances</i>
Bénéficiaire direct :	<i>Centre Africain pour le Développement Equitable (ACED)</i>
Conformité scientifique :	<i>Attestée, le jeudi 30 novembre 2023.</i>
<p>Cotonou, le 08 décembre 2023</p>  <p style="text-align: center;">Jules DAGA Directeur Général Adjoint de l'INStad</p>	
<p>Ce visa délivré pour servir et valoir ce que de droit, conformément aux articles 23 et 72 de la loi n°2022-07 du 27 juin 2022, rend obligatoire les réponses à ladite opération et, en respect des dispositions des articles 66 et 74 de la même loi, oppose le secret statistique aux personnes physiques ou morales, privées ou publiques ayant participé à quelque titre que ce soit à l'opération. Les résultats de l'étude doivent être publiés de façon anonyme et ne pourront en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression de quelque nature que ce soit.</p> <p>Le présent visa a une durée de validité de trois (3) ans à compter de la date de sa signature.</p>	



www.gdn.int

